



HAL
open science

L'acceptation sociale des dispositifs de protection du patrimoine naturel : le cas de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy

Noémie Azzopardi

► **To cite this version:**

Noémie Azzopardi. L'acceptation sociale des dispositifs de protection du patrimoine naturel : le cas de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy. *Etudes de l'environnement*. 2019. dumas-02331986

HAL Id: dumas-02331986

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02331986v1>

Submitted on 24 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'acceptation sociale des dispositifs de protection du patrimoine naturel : Le cas de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy

Noémie AZZOPARDI

Mémoire de fin d'étude - Master 2 « GeStion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales »

Institut National Universitaire Jean-François CHAMPOLLION, Albi

Département Sciences Humaines et Sociales

Années 2018-2019

Structure d'accueil : Commune de Montségur



Membres du jury universitaire : Jacqueline MATHA, INUC / Frédérique BLOT, Maître de conférence en Géographie, INUC, UMR Géode

Tuteur de stage : Laurent SERVIERE, Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy, Association des Naturalistes de l'Ariège

Soutenance : Jeudi 19 septembre 2019

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 2 |
| Avant-propos..... | 3 |
| Introduction..... | 4 |
| Partie I. Présentation du contexte territorial | 6 |
| 1. Le village de Montségur : Capitale du catharisme mais encore ? | 6 |
| 2. Le Pays d’Olmes : Entre richesses territoriales, difficultés sociaux-économiques et dynamique de projet | 8 |
| 3. La Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy : Un concentré des Pyrénées cogéré de façon concertée | 13 |
| 4. Un Volontariat Service Civique portant sur le rayonnement de la Réserve sur son territoire | 20 |
| Partie II. Réflexions et applications..... | 25 |
| 1. Un ancrage territorial questionné à travers deux visions du dispositif de protection du patrimoine naturel : Problématique et hypothèses | 25 |
| 2. Méthodologie de travail..... | 30 |
| Partie III. L’ancrage territorial de la RNR MSB pris entre un contexte communal et local et un contexte intercommunal de développement territorial..... | 36 |
| 1. Evaluation de la reconnaissance de la RNR MSB | 36 |
| 2. Les représentations et leurs influences sur l’acceptation et l’appropriation du dispositif de protection du patrimoine naturel | 54 |
| 3. Quels « effets Réserve » dans le cas de la RNR MSB ? | 69 |
| 4. Bilan : Quid de la connaissance, de l’acceptation et de l’appropriation de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy par les acteurs du territoire | 80 |
| Conclusion et apprentissages du stage | 86 |
| Bibliographie..... | 89 |
| Liste des sigles | 91 |
| Annexe : Guide d’entretien..... | 92 |
| Table des illustrations et des cartes | 97 |
| Table des matières | 98 |

Remerciements

Ce mémoire est le fruit d'un travail de réflexion et d'analyse qui n'aurait pas pu être réalisé sans bon nombre de personnes que je tiens à remercier ici.

Je remercie toute l'équipe de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélemy (RNR MSB) pour leur accueil et pour tout ce qu'ils m'ont appris.

Je remercie particulièrement Laurent Servièrre, tuteur de stage, pour la confiance qu'il m'a accordé dans la réalisation de cette mission, pour son aide dans la découverte et l'appréhension du territoire ainsi que pour les apprentissages qu'il m'a transmis tout au long de cette période de stage. Merci aussi à Xavier Pasquier, collègue animateur de la Réserve, pour le travail que nous avons réalisé en collaboration ainsi que pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail. Je remercie également Maxime Juignet, stagiaire à la Réserve, qui m'a fait découvrir la montagne tant de jour que de nuit, pour les apprentissages naturalistes qu'il m'a transmis, mais aussi pour l'intérêt qu'il y a porté à mon travail et à son déroulement.

Merci à toute l'équipe de la mairie de Montségur pour leur accueil et plus particulièrement à Françoise Dupont ainsi qu'à Fabrice Chambon et à Monsieur le Maire Robert Finance.

Je remercie l'équipe du pôle projet de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes (CCPO) et plus particulièrement Benoit Combes et Coralie Dejean, pour l'intérêt qu'ils ont porté à ma mission ainsi que pour m'avoir intégré à leur équipe.

Je remercie ensuite grandement toutes les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude menée, pour le temps qu'ils et elles m'ont consacré, pour leur accueil convivial ainsi que pour l'intérêt qu'ils m'ont porté, sans qui je n'aurais pas mené à bien ce travail.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement les propriétaires de la maison dans laquelle j'ai aménagé pour la réalisation de ce stage, ainsi que leur fille et son conjoint, pour leur accueil très chaleureux, leur gentillesse, et pour avoir contribué à mon bien être dans ce nouvel environnement de vie et de travail.

Je remercie Jacqueline Matha, tutrice pédagogique, qui a été à mon écoute durant la période de stage et m'a conseillé pour la réalisation de ce mémoire.

Merci aussi à Frédérique Blot pour avoir cru en mon projet dès le Master 1, pour sa présence lors de l'écriture de ce mémoire, et plus largement pour la considération qu'elle nous a portée cette année ainsi que pour la vision sociale et environnementale qu'elle nous a transmise dans ses enseignements et encadrements.

Je tiens également à remercier Maylis Matarin ainsi qu'Anouk Leclerc, deux personnes que je suis particulièrement heureuse d'avoir rencontrées cette année, pour leur présence, chacune à leur manière, lors de cette nouvelle étape de ma vie.

Je voudrais dernièrement remercier mes parents pour le soutien sans faille qu'ils m'ont apporté lors de chaque année de mon parcours universitaire et celles d'avant, pour avoir cru en mes projets ainsi qu'en mes choix.

Avant-propos

Il convient de préciser le sens du terme « acteur » tel que nous l'entendons dans notre écrit. A l'image de la prise de position avancée pour le travail que nous avons réalisé sur la ville de Graulhet dans le cadre de l'atelier 2, nous partons du postulat selon lequel le terme « acteur » désigne chaque individu ayant un rôle sur son territoire, peu importe son statut. Dans notre cas, un « acteur » pourra autant désigner un(e) habitant(e) de Montségur, qu'un acteur institutionnel, qu'un partenaire de la Réserve ou qu'un(e) usager(e) de celle-ci.

Sauf indications contraires dans la légende, les photographies jointes à ce mémoire ont été prises personnellement lors de promenades, randonnées ou bivouacs sur la Réserve ou dans ses alentours durant la période du stage.

Photographie de la page de couverture : Lac du diable vu du sommet du Pic du Saint-Barthélémy 2348m, AZZOPARDI Noémie, Juillet 2019.

*« A Montségur on vient y chercher ce que l'on a envie d'y trouver »
Fabrice Chambon, attaché culturel à la commune de Montségur*

Référencement pour citer ce mémoire :

AZZOPARDI Noémie, « *L'acceptation sociale des dispositifs de protection du patrimoine naturel : Le cas de l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy* », Mémoire de recherche de grade Master 2, Mention « GeStion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales », issu d'un stage de fin d'études effectué à la commune de Montségur, sous la direction de Laurent SERVIERE et de Jacqueline MATHA, Année universitaire 2018-2019, Institut National Universitaire Champollion, Département Sciences humaines et sociales, Albi.

Introduction

Dans le contexte de la montée des préoccupations environnementales autour de la protection de la nature au sens large, de plus en plus de parties de territoire sont classées pour préserver la qualité de leur patrimoine naturel, à l'aide de dispositifs de protection divers.

C'est le cas du territoire de haute montagne situé sur la commune de Montségur dans le département de l'Ariège, devenu Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy lors de son classement en 2015.

La mission de stage consiste à évaluer et à améliorer l'ancrage territorial de cette Réserve à travers la mission « d'ambassadrice » qui vise à travailler sur l'Objectif à Long Terme (OLT) « favoriser l'ancrage territorial de la RN en s'appuyant sur une approche solidaire » du plan de gestion. Cette mission s'inscrit dans un contexte particulier de gestion basé sur une approche intégrative, conceptualisée par Clara Therville dans son travail de thèse,¹ et sur l'évaluation en continu des actions du plan de gestion. Cette approche a pour objectif la gestion de l'espace protégé en prenant en compte les activités déjà présentes sur le territoire classé ainsi que les acteurs en présence et leurs intérêts. Au-delà de cela, elle se base sur la reconnaissance et la valorisation des interdépendances entre les acteurs et leurs activités et sur la construction d'un climat de confiance, ceci étant un facteur clé de réussite de la gestion de la RNR. Ces actions sont évaluées par une nouvelle méthodologie se basant sur des résultats attendus, des indicateurs de réussite, des métriques et des opérations. La prise en compte de cet ancrage a été enclenchée dès la création du dispositif, (alors que ceci est plutôt couramment évalué après environs dix ans d'existence) dans le but de pouvoir mieux définir les indicateurs d'ancrage, mais aussi de l'évaluer, le favoriser et l'améliorer. Ce cadre de gestion sera détaillé un peu plus tard dans l'écrit. L'objectif opérationnel de la mission est donc de compléter le tableau de bord lié au plan de gestion de la RNR MSB en y ajoutant des indicateurs permettant d'évaluer son intégration territoriale.

L'ancrage territorial s'entend ici au sens du dispositif de protection du patrimoine naturel que peut être une Réserve Naturelle Régionale. Cet ancrage peut se définir comme un concept traduisant la connaissance du dispositif et de ses missions, ainsi que la reconnaissance de ses intérêts par les divers acteurs du territoire que cela soit des citoyens, des entreprises ou des collectivités locales. Ce concept a également été appréhendé dans le travail de Clara Therville². Elle a notamment défini l'acceptation ainsi que l'appropriation des acteurs du territoire comme étant des éléments constitutifs de l'ancrage d'une RN sur son territoire.

Cela a conduit à envisager et à questionner l'ancrage territorial de la RNR MSB selon son double contexte territorial : le contexte local du village de Montségur et celui intercommunal du Pays d'Olmes. Cela pose la question de l'acceptation sociale et de l'appropriation des dispositifs de protection par les acteurs du territoire, qui peuvent être différentes en fonction de leurs statuts, intérêts et représentations. Cet écrit vise donc à interroger la manière dont les

¹ THERVILLE C. (2013), *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des Réserves naturelles de France*. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423p.

² Ibidem.

acteurs voient et acceptent la présence de la RNR MSB dans ce double contexte territorial et comment ils se l'approprient ou non et pour quelles raisons.

L'intégration territoriale et notamment celle de la RNR MSB présentée dans cet écrit permet donc de questionner la manière dont les dispositifs de protection sont accueillis par les acteurs du territoire. Notre réflexion s'adossera aux fondements de la géographie du territoire ainsi que sur l'approche culturelle de ces derniers. Ces éléments seront approfondis et explicités dans la partie présentant la problématique.

En premier lieu, sera présenté le contexte territorial de la RNR MSB et le cahier des charges du stage dont j'ai la charge. La deuxième partie vise à poser la problématique qui sous-tend les travaux réalisés durant ces cinq mois au contact des acteurs du territoire, en abordant particulièrement la question de l'ancrage territorial, ainsi qu'à expliquer le choix de la méthode d'enquête pour expliciter l'acceptation sociale du dispositif de protection par les acteurs. Les résultats de l'enquête réalisée sur le territoire pour évaluer leur connaissance de la RNR MSB, ainsi que leurs attentes la concernant seront présentés dans un troisième temps. Ce mémoire se terminera par la conclusion générale et par la formalisation des points majeurs d'apports du stage autant professionnels que personnels.

La mission confiée par la structure d'accueil, dans le cadre d'un Volontariat Service Civique (VSC), amène à se questionner sur le territoire sur lequel se situe la RNR MSB ainsi que sur son histoire et pointe la nécessité de s'intéresser avec attention à ses acteurs, à leurs intérêts ainsi qu'à leurs représentations. Au regard de ces éléments, elle fait précisément écho à l'esprit du Master 2 GeStion de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales. L'ancrage territorial est un objet complexe ; lié à la fois à des questions géographiques à travers les concepts de territoire et de marketing territorial, sociologiques à travers l'acceptation sociale et l'appropriation du dispositif de protection mais aussi économiques avec de possibles retombées indirectes liées à la présence de la RNR MSB qui pourrait représenter un enjeu touristique pour son territoire mais aussi directes avec la présence de l'élevage bovin sur son territoire. L'objet d'étude pointe donc de par son essence même l'intérêt d'une vision transdisciplinaire. L'appréhension de la notion d'ancrage territorial demande aussi une posture réflexive quant aux différents enjeux que pose la présence de la RNR MSB dans son double contexte territorial. De manière plus globale, la démarche de gestion intégrative de la Réserve, reflète l'intérêt de faire intervenir et interagir plusieurs disciplines à travers plusieurs corps de métier pour mener à bien chacune de ses trois principales missions qui sont protéger, gérer, faire découvrir.

Partie I. Présentation du contexte territorial

Nous partons du principe que le territoire se caractérise par une réalité et une dimension matérielle, c'est-à-dire la terre et l'espace, et par une dimension immatérielle, l'ensemble des représentations liées à cette terre ³. La notion de culture paraît particulièrement importante à citer ici puisque « *l'idée de culture traduite en terme d'espace, ne peut être séparée de celle de territoire [...] c'est en effet par l'existence d'une culture que se crée un territoire* ». ⁴. Elle est un ensemble de valeurs qui vont transformer un espace pour le faire devenir un territoire car ce dernier formalise « [...] un type de relation à une terre » et « fait appel à tout ce qui dans l'homme se dérobe au discours scientifique et frôle l'irrationnel : il est vécu, affectivité, subjectivité [...] » ⁵. En effet, le territoire « [...] décrit un champ de lieux et de significations symboliques » ⁶ et est lié à un ensemble de représentations sociales basées sur « des éléments instaurés en valeurs patrimoniales » (Di Méo, 1998) qui crée une identité territoriale unique. Les représentations sociales ou collectives sont un ensemble de valeurs, de croyances, et d'opinions socialement élaborées et partagées par les membres d'un groupe, qui aboutissent à la création d'une réalité qui leur est propre et qui est souvent à l'origine de pratiques y étant liée. Le territoire est donc la formalisation de l'appropriation d'un espace physique par les humains par transposition d'un ensemble de valeurs socio-culturelle et politique à ce dernier, soit comme « [...] de l'espace informé par la sémiosphère » (Raffestin, 1986). Le territoire est donc le dessin au sol de la projection d'une culture par l'homme et « un dérivé charnel de la culture beaucoup plus qu'un reflet, il en est l'incarnateur » ⁷. Ces précisions théoriques sont indispensables pour saisir le contexte de notre questionnement puisqu'il s'inscrit dans un territoire chargé de sens et d'histoire qu'il est nécessaire de prendre en compte pour appréhender au mieux l'objet d'étude.

1. Le village de Montségur : Capitale du catharisme mais encore ?

La commune de Montségur est située dans le département de l'Ariège, dans les Pyrénées Cathares, et compte environ 150 habitant(e)s permanent(e)s. Elle doit sa spécificité géographique à son emplacement en cuvette entre deux montagnes.

Le village doit sa renommée nationale voire internationale à la présence du château de Montségur, situé sur son caractéristique « pog » à 1100 m d'altitude, et classé depuis 2001 (cf figure 1). Ce château, ou plutôt ses ruines sont un symbole fort de l'époque Cathare. Le Catharisme est une doctrine religieuse d'origine chrétienne qui considérait le corps comme une simple enveloppe et qui croyait en l'existence de deux dieux. Un dieu bon, représenté par l'immatériel (l'âme), et un dieu mauvais, le diable, représenté par le matériel (les biens, l'argent etc.). La religion cathare a convaincu un bon nombre de personnes puisqu'elle s'est étendue sur une grande partie du territoire du Languedoc. Montségur est d'ailleurs devenu le siège et la

³ DI MEO G. (1998), De l'espace aux territoires. *L'information Géographique*, p99-110.

⁴ BONNEMAISON J. (1981), Voyage autour du territoire. *Espace géographique*, p249-262.

⁵ Ibidem.

⁶ DI MEO G. (1998), De l'espace aux territoires. *L'information Géographique*, p99-110.

⁷ BONNEMAISON J. (1981), Voyage autour du territoire. *Espace géographique*, p249-262.

capitale du Catharisme à partir de 1232. Cette doctrine considérée comme hérétique par les chrétiens catholiques a été combattue lors de la croisade contre les Albigeois. Ce combat a duré jusqu'en mars 1244⁸ et la chute de Montségur, dernier bastion cathare. Plusieurs centaines de cathares ont été brûlés au pied du château, ce qui a chargé ce site en histoire et explique sa renommée.



Figure 1: Ruines du château de Montségur, avril 2019

L'histoire Cathare de Montségur est très prégnante et le village semble encloué dans cet aspect culturel lié au catharisme. Le château de Montségur se présente de fait, comme « la tour Eiffel » du Pays d'Olmes. Le village ne semble pas réussir à attirer les visiteurs jusqu'à lui (le château étant situé avant le village), et ne semble pas non plus réussir à diffuser, orienter, et inciter les visiteurs à rester dans le Pays d'Olmes pour le visiter et le découvrir.

Le village de Montségur a aussi des atouts naturels forts et préservés et est connu des locaux pour les activités de pleine nature : randonnée, pêche, trail ou simple promenade sont des activités que les amateurs de ce territoire viennent pratiquer. Un potentiel lié à ces atouts nature peut donc être soulevé, s'ajoutant à l'attractivité touristique du château. La création de la RNR MSB et la considération de son ancrage territorial sont d'autant plus importantes à prendre en compte au regard de ce contexte.

⁸ Site internet de la Marie de Montségur.

2. Le Pays d'Olmes : Entre richesses territoriales, difficultés sociaux-économiques et dynamique de projet

2. 1. Le territoire

D'abord, le territoire du Pays d'Olmes peut se caractériser par plusieurs éléments géographiques. Il se situe sur le massif de Tabe, aussi appelé « Massif du Saint-Barthélémy », le plus au nord de la chaîne des Pyrénées. Il a une position avancée par rapport à la chaîne axiale Pyrénéenne ce qui en fait un massif particulier culminant à 2368m avec le sommet du Pic du Soularac. Il comprend plus d'une vingtaine de pics dont le pic du Saint-Barthélémy (2348m) qui fait sa renommée. Le massif comprend aussi des lacs d'altitude, tel que le lac du diable, l'étang des truites, l'étang supérieur, l'étang Tort, l'étang d'Appy, et le lac artificiel de Moulzoune. Les trois premiers font d'ailleurs partie de la RNR MSB. Le massif se compose de roches telles que le gneiss, le granite mais aussi de schistes. La particularité géologique de ce massif réside dans la présence du gisement de Talc de Trimouns qui donne lieu à son exploitation à ciel ouvert.

Le massif du Plantaurel est également lié à la géographie du Pays d'Olmes puisqu'il se situe au nord de celui-ci. Il s'agit d'un massif composé de roche calcaire qui culmine à 1014m avec le Pic de l'Aspre.

La vallée de Lesponne est une vallée sédimentaire qui s'étend sur environ 10 km dans laquelle se trouve plusieurs communes faisant partie du Pays d'Olmes (Freychenet, Leychert, Nalzen et Roquefixade). Elle est délimitée au nord par le massif du Plantaurel et au sud par le massif de Tabe.

Le Pays d'Olmes se situe également dans le bassin de l'Hers qui s'étend sur plus de 68 km de longueur sur les départements de l'Ariège, de l'Aude et de la Haute-Garonne. Les Monts d'Olmes contiennent les plus hauts reliefs du bassin pour culminer au pic du Soularac. Le bassin de l'Hers se caractérise par ses trois affluents en rive gauche et ses quatre autres en rive droite dont le Touyre présent dans le Pays d'Olmes.

D'un point de vue culturel, le Pays d'Olmes peut se définir comme une zone rurale de piémont de montagne caractérisée par son passé lié à l'Histoire du Catharisme et à l'industrie du textile. L'histoire industrielle du Pays d'Olmes est encore visible lors des traversées des villes et villages où des bâtiments et des cheminées, bien qu'abandonnés, sont encore présents. Il s'agissait d'un des territoires caractérisés par l'industrie textile liée au travail de la laine. Cette activité faisait vivre une grande partie de la population du territoire. Un musée du textile témoignant de cette époque est d'ailleurs ouvert au public à Lavelanet. La chute de cette industrie dans les années 2000 provoquée, entre autre, par l'entrée de la Chine sur le marché du textile, a engendré la fermeture de nombre d'usines en Ariège et en Pays d'Olmes et des vagues importantes de licenciement. Ce déclin a fortement impacté le Pays d'Olmes en augmentant le taux de chômage et en créant des friches industrielles comme trace du passé.

Le Pays d'Olmes axe son schéma de développement sur ses spécificités territoriales soit l'Histoire du catharisme, l'industrie du textile mais aussi son capital paysager naturel et protégé. C'est en ce sens qu'une volonté de créer un véritable projet de territoire se fait sentir, à travers

le développement d'« un tourisme de valeurs »⁹, basé sur des ressources culturelles, patrimoniales, naturelles et de plein air. Pour cela, une mise en cohérence des acteurs du territoire est nécessaire, chacun portant ses intérêts avec une volonté de les cumuler pour créer une cohérence territoriale au niveau des projets.

2. 2. Les acteurs et opérations majeures

La commune de Montségur est un acteur important en terme de développement territorial et local de par son influence touristique Elle a impulsé le projet « Montségur 2020 » qui est en cours d'élaboration et en phase d'avant-projet définitif. Ce projet cible la mutualisation d'aménagements pour une meilleure cohérence entre les différentes dynamiques présentes sur le territoire (Opération Grand Site (OGS), RNR). Il consiste à améliorer l'accueil des visiteurs venant au château de Montségur par la création de plusieurs infrastructures avec des prestations y étant liées (musée du catharisme combiné avec la maison de la Réserve, bâtiment d'accueil au pied du pog). La CCPO est en partie maître d'ouvrage de ce projet suite à la prise de la compétence touristique par les intercommunalités qui a été impulsée par la loi Nôtre de 2015. La Réserve Naturelle est complètement associée à cette démarche puisqu'à terme, la maison de la Réserve pendra place dans le nouveau musée qui sera construit au village. Ceci montre la volonté de créer une offre cohérente aux visiteurs, présentant les différentes richesses du village de Montségur, l'histoire Cathare avec le château mais aussi le patrimoine naturel représenté avec la Réserve.

La Communauté de Communes du Pays d'Olmes est un acteur particulièrement investi dans le développement économique et local du territoire à travers son pôle projet. Cette intercommunalité a été créée en 1995 et regroupe 24 communes pour une population de 15204 habitant(e)s.

Son territoire est visible sur la carte ci-dessous :

⁹ NIFLE R. (2006), Territoires de destination, les apports du tourisme de valeur, Journal Permanent de l'Humanisme.



Figure 2: Territoire de la CCPO, source : site internet de la CCPO

Consciente des efforts à fournir en terme de développement touristique et forte de ses atouts, elle formalise une volonté de développer une attractivité liée à l'intégration de la commune de Montségur dans plusieurs programmes économiques et locaux.

Une démarche Opération Grand Site (OGS) est en cours d'élaboration depuis novembre 2019, sur le territoire du Pays d'Olmes et pilotée par la CCPO. Ce projet vise à valoriser un patrimoine culturel et paysager remarquable par une labélisation nationale Grand Site de France encadrée par le Ministère en charge de l'Environnement. Cette opération se décline en trois volets : un volet environnemental et paysager, un volet socio-culturel et économique et un volet touristique, pour lequel nombre d'actions seront mise en place. Le label Grand Site de France a deux objectifs, canaliser les flux importants sur des sites très fréquentés ainsi que protéger la qualité paysagère de celui-ci. La démarche OGS engagée sur le territoire du Pays d'Olmes vise, elle, à anticiper la gestion d'une fréquentation croissante. Un OGS s'appuie sur un site classé et sur un périmètre défini autour de celui-ci : ici le château de Montségur, auquel s'est ajouté le périmètre de la Réserve naturelle. Elle est donc associée à ce projet en tant qu'acteur majeur dans le volet environnemental et paysager. Le périmètre de l'OGS s'étend sur sept communes soit sur 8890 ha.

Le périmètre de l'OGS est visible sur la carte ci-dessous :

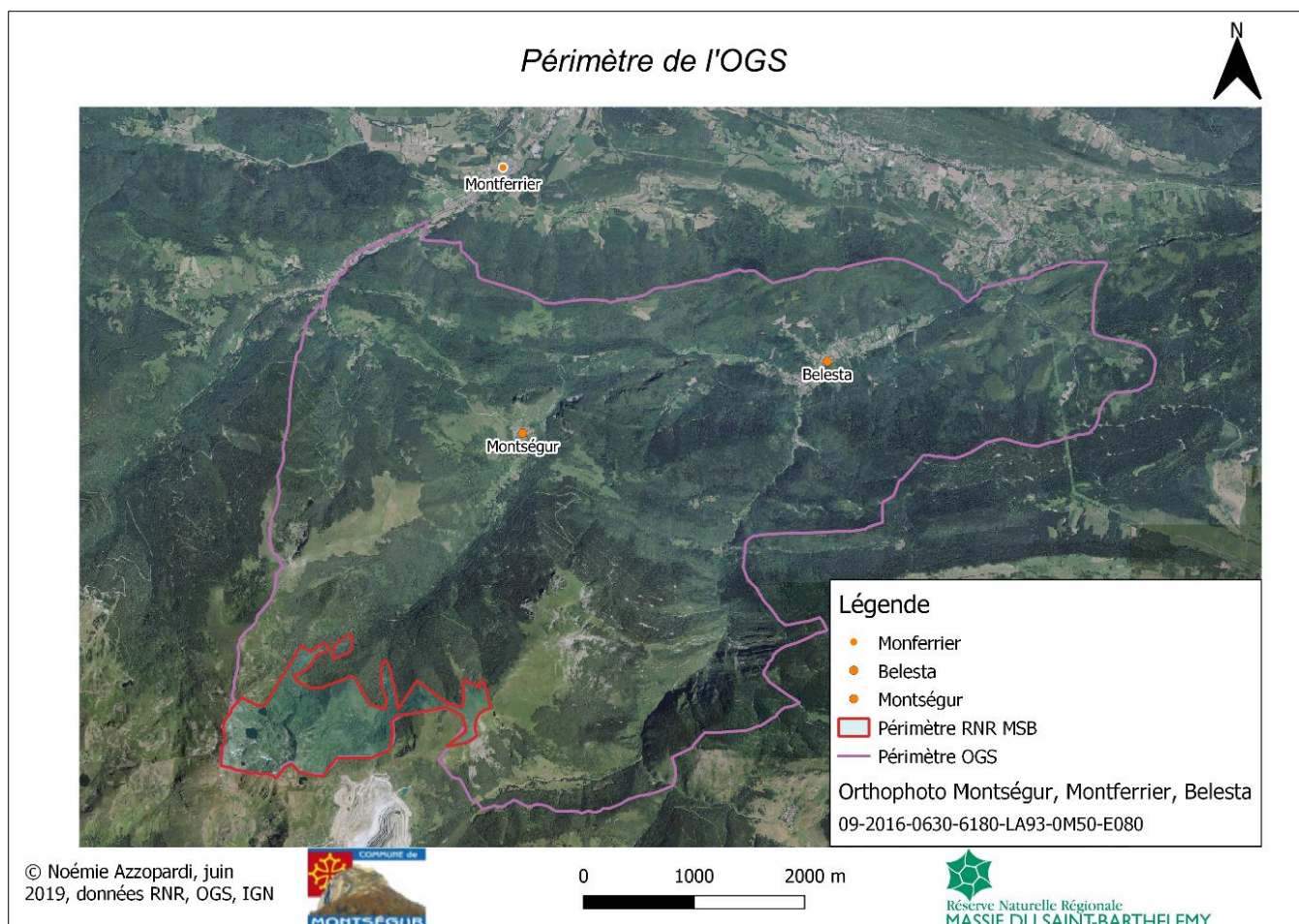


Figure 3: Limites de la RNR MSB ainsi que celles de l'OGS

Le Conseil Départemental de l'Aude a enclenché une démarche de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco pour huit monuments environnant de la cité de Carcassonne, dont le château de Montségur, comme étant des « biens en série ». Les huit châteaux sont des sites de forteresse de montagne « constituant une ligne défensive de la cité de Carcassonne »¹⁰, à même de renforcer la valeur universelle de la cité. Ils ont été sectionnés pour leurs liens entretenus avec celle-ci. L'enjeu de cette candidature est de faire reconnaître la valeur universelle exceptionnelle représentée par le système de fortification unique basé autour d'une place centrale dans la cité de Carcassonne. La candidature ayant franchis la première étape en étant sur la liste indicative nationale, cette démarche est en cours d'élaboration avec la création d'un plan de gestion d'ici 2022, pour espérer ensuite être sélectionnée pour être présentée pour la liste du patrimoine mondial. L'obtention de cette labélisation serait l'opportunité, pour le territoire et son château, d'asseoir une renommée à l'échelle internationale.

Il faut également noter que le village de Montségur ainsi que la RNR font partie du périmètre labellisé Pays d'Art et d'Histoire (PAH) depuis 2008 qui englobe l'ensemble des Pyrénées Cathares, soit le Pays d'Olmes et le Pays de Mirepoix. Ce label est décerné par le Ministère de la Culture, et vise à engager des actions d'information et de sensibilisation à la qualité de

¹⁰ Montségur_Opération Grand Site_Notre argumentaire.

patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie, dans le but de faire prendre conscience aux acteurs locaux la richesse de leur territoire. Ces actions sont en faveur des habitant(e)s, du jeune public et des touristes. Le label arrivant à ses dix de création, le bilan des actions mises en place va être réalisé prochainement dans le but de le renouveler.

Il convient de préciser que la stratégie touristique du territoire se base sur quatre lieux phare pour promouvoir son attractivité : il s'agit des 4M. Le premier est le lac de Montbel, immense étendue d'eau de 570 hectares conçue à l'origine pour le soutient d'étiage de la Garonne et pour l'irrigation. Il permet de pratiquer des activités de plein air (voile, pêche, accrobranche etc., cf figure 4). La bastide de Mirepoix, le château de Montségur et la station de ski des Mont d'Olmes sont les trois autres « M ». La station est au cœur du massif de Tabé et propose des activités de pleine nature en plus du ski comme le VTT de descentes et l'escalade en été. Cette station est gérée par la commune de Montferrier, qui jouxte la RNR et en est un point de départ pour l'ascension du Massif du Saint-Barthélémy.



Figure 4: Vue aérienne du lac de Montbel prise lors d'un vol en ULM, août 2019

Le projet de territoire porté par la CCPO se base sur la reconversion du Pays d'Olmes comme étant une destination touristique de qualité aux richesses diverses et complètes. L'enjeu de ce projet de territoire est de parvenir à accroître son attractivité auprès des touristes mais aussi à intéresser les locaux et le jeune public pour faire en sorte qu'ils prennent conscience de cette « valeur exceptionnelle universelle » présente sur leur territoire, qu'ils se l'approprient et qu'ils en deviennent les ambassadeurs.

3. La Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy : Un concentré des Pyrénées cogéré de façon concertée

3. 1. Présentation générale du dispositif Réserve Naturelle Régionale

Le statut de RNR découle de l'adoption de la loi de démocratie de proximité du 27 février 2002, qui instaure trois niveaux de classement dont elle fait partie avec les Réserves Naturelles Nationales (RNN) et les Réserves Naturelles de Corse (RNC). Cette entité peut se définir comme un espace présentant un patrimoine naturel remarquable avec un enjeu de conservation dont la vocation est de le préserver grâce à une gestion adaptée. Une Réserve Naturelle peut se définir d'après l'article L.332-1 du code de l'environnement selon le contexte suivant : « *Des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes peuvent être classées en Réserve naturelle lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader* ».

Les RNR sont des entités locales souvent d'une taille petite à moyenne, se substituant aux anciennes Réserves Naturelles Volontaires (RNV), dont l'initiative de création vient du territoire lui-même et de ses acteurs, qui peuvent être eux-mêmes chargés de sa gestion par délégation de la Région. Le classement en RNR est confié aux Régions depuis 2007, et engendre l'application d'une réglementation spécifique sur le territoire en question. Un ou plusieurs gestionnaires sont ensuite désignés par la Région sous convention avec celle-ci. Cet organisme est chargé de l'élaboration du plan de gestion et de sa mise en œuvre, de la surveillance du territoire pour assurer le respect de la réglementation de la Réserve mais aussi des missions d'éducation à l'environnement. La vocation de cet outil est à la fois en faveur de la protection mais aussi de la valorisation du patrimoine naturel présent sur le site.

Nous verrons par la suite que ces missions sont parfois inconnues ou mal connues des acteurs ce qui peut engendrer des incompréhensions et des réticences quant à ce dispositif. Il faut aussi noter que le terme « Réserve » n'est pas sans conséquence sur ces aprioris.

Les modes de gestion des espaces protégés ont évolué depuis leur création. Il a d'abord été question de limiter voire d'interdire la présence humaine qui pouvait s'apparenter à une « mise sous cloche ¹¹ » du site protégé dans le but de limiter sa dégradation et de maximiser sa protection. Une approche plus intégrée a ensuite vu le jour et a constitué une évolution marquante dans la gestion de ces espaces protégés. Ce mode de gestion ne considère plus la possibilité de mettre sous cloche le site protégé et est même clairement ouvert au public dans un but pédagogique. Il se base aussi sur l'ouverture d'un dialogue avec les acteurs présents sur le territoire classé. Au-delà, de plus en plus de dispositifs de protection du patrimoine naturel sont gérés selon une approche intégrative ¹², ce qui implique de prendre en compte les intérêts

¹¹ THERVILLE C. (2013), *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des Réserves naturelles de France*. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423p.

¹² Ibidem.

des différents acteurs du territoire mais aussi les interdépendances qu'ils existent entre eux et leurs activités. Cette approche considère ces interdépendances comme un des piliers de la bonne gestion de l'espace classé.

3. 2. Présentation de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy et de ses missions

La Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy est située à l'Est du département de l'Ariège. Il s'agit de la première RNR du département et la treizième de la Région Occitanie. Elle s'étend sur une superficie de 498 hectares au cœur du Massif de Tabé. L'altitude de la RNR est comprise entre 1300 et 2368m, pour environ 1000m de dénivelé. Elle comprend le versant Nord du pic emblématique des Pyrénées Cathare, le pic du Saint-Barthélémy (2348m).

Les limites de la RNR MSB sont visibles ci-dessous :

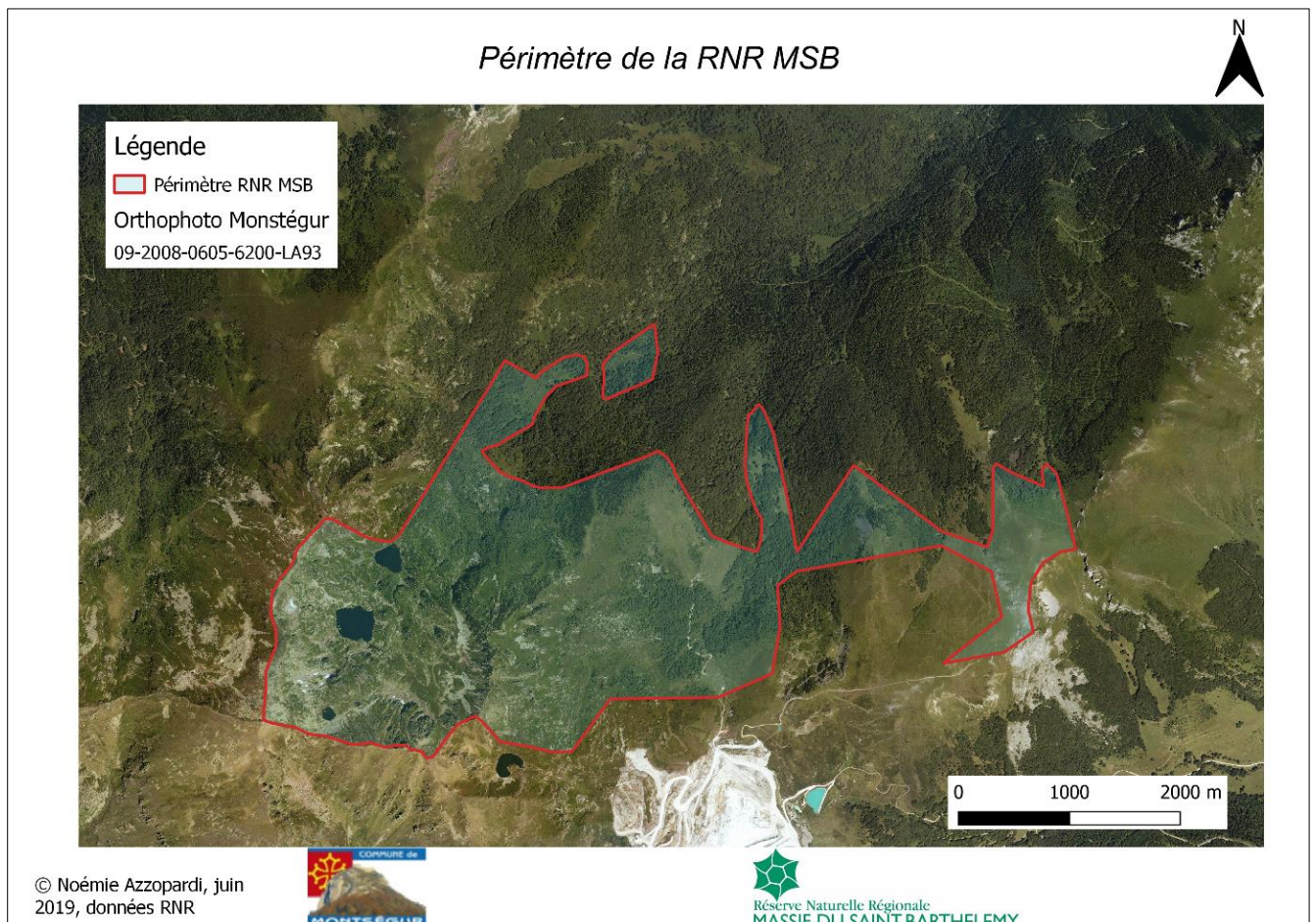


Figure 5: Carte représentant les limites de la RNR MSB

La spécificité de cette Réserve se trouve dans le fait qu'elle soit traversée par la faille de Trimouns, dans laquelle une veine de Talc est apparue. La présence de cette faille a engendré la division de la zone en deux substrats géologiques différents, un coté composé de granite et de gneiss et un autre de roche sédimentaire ancienne.

La richesse du patrimoine naturel des Pyrénées est représentée sur cette zone classée allant de l'étage montagnard à l'étage alpin, ce qui justifie son appellation de « concentré des Pyrénées ». Le territoire de la Réserve naturelle est riche de la diversité des milieux qu'elle contient. Elle se compose de quatre milieux naturels : le milieu forestier (hêtraie, sapinière pinède), les zones humides, lacustres et les rivières (tourbières, lacs, cours d'eau) et les milieux alpins (crêtes, landes et pelouses). Ces milieux abritent diverses espèces de plantes et de fleurs, (Orchidées, Tulipe australe, Droséra à feuille ronde etc.), divers mammifères (Isard, Desman des Pyrénées, etc.), une avifaune riche : des galliformes de montagnes (Grand tétras, Lagopède alpin, Perdrix grises des Pyrénées), des rapaces diurnes (Vautours, Faucons, etc.), des passereaux (Crave à bec rouge), mais aussi des insectes (Odonates, Papillons, Orthoptères etc.), des reptiles (Vipères aspic, Lézard des murailles etc.) et des amphibiens (Grenouilles, Tritons palmé etc.).¹³

La Réserve a une vocation et une légitimité à exister par elle-même de par sa haute valeur environnementale. Elle apporte également une valeur ajoutée au projet de territoire du Pays d'Olmes en contribuant à la valorisation de ses ressources environnementales.

Une Réserve naturelle a trois missions principales : Protéger, gérer et faire découvrir.

La mission « *protéger* » se réalise à travers l'acquisition de connaissances concernant le vivant existant sur son territoire. Ceci prend la forme d'inventaires et de suivis des espèces de faune, de flore, d'insectes etc. présentes sur le territoire protégé.

La deuxième mission « *gérer* » consiste à maintenir un bon état de la biodiversité et des milieux sur le territoire de la Réserve grâce à l'application des choix établis dans le plan de gestion. Cette mission consiste aussi à ouvrir et maintenir le dialogue avec les acteurs ayant une activité sur le territoire de la Réserve ou à ses abords, soit les chasseurs, les pêcheurs, les éleveurs, la station de ski des Monts d'Olmes, les exploitants forestiers, et la carrière de Talc. Les actions de surveillance et de police de la nature contribuent à mener à bien ces deux premières missions. La dernière mission « *faire découvrir* » englobe toutes les missions relatives à l'éducation à l'environnement, à travers la mise en place d'un programme pédagogique avec les écoles, mais aussi pour les visiteurs et les habitant(e)s du Pays d'Olmes. Le but est de faire connaître et découvrir le patrimoine naturel de la RNR MSB à un large public.

Ces trois missions sont prises en compte dans le plan de gestion et dans les tableaux de bord de la RNR.

¹³ RNR du Massif du Saint-Barthélémy (2018), Plan de gestion, Association des Naturalistes de l'Ariège, Alzens, 209p.

3. 3. Contexte de gestion de la Réserve Naturelle du Massif du Saint-Barthélémy

3. 3. 1. Structures gestionnaires de la RNR MSB

Une Réserve Naturelle Régionale étant une entité gérée, des structures y sont rattachées en tant que gestionnaires.

De façon générale, la création d'une Réserve Naturelle Régionale découle d'un processus collaboratif d'acteurs d'un territoire ayant mené une action de façon coordonnée pour faire reconnaître le patrimoine naturel d'une zone définie.

La commune de Montségur a d'abord fait l'acquisition avec l'aide financière de plusieurs partenaires, en 2009, du territoire de montagne comprenant les Pics du Saint-Barthélémy et du Soularac. L'aide financière accordée par la Région a engendré la création de la RNR MSB puisque ce classement était une condition à l'octroiement des subventions nécessaires à la commune pour acheter le territoire de montagne mis à la vente. Ce contexte d'achat dans un but d'appropriation peut poser question du point de vue de l'ancrage territorial de la RNR MSB puisqu'elle n'a pas été créée au départ pour elle-même. L'Association des Naturalistes de l'Ariège (ANA) a ensuite réalisé des inventaires en 2011 dans le but d'inventorier les espèces et milieux présents sur le territoire acquis par la commune. Un dossier de demande de classement concerté a ensuite été constitué entre 2012 et 2014. Il a été déposé en janvier 2015 auprès de la Région Occitanie qui a accepté le classement en novembre de la même année.

La commune de Montségur ainsi que l'ANA ont ensuite été désignées gestionnaires de la Réserve en délégation à cette dernière, suite à un dépôt de candidature.

Le statut de collectivité territoriale de la commune de Montségur induit la prise en compte du pilotage stratégique de la gestion qui passe par l'intégration de la RNR au projet de territoire. Elle s'occupe également du pilotage de l'aménagement des structures d'accueil. Elle prend aussi en charge les opérations de gardiennage, de surveillance et de police en collaboration avec l'ANA.

Cette association a pour objectif d'étudier les milieux naturels, la faune et la flore de l'Ariège mais aussi les relations entre la nature et l'homme sous trois prismes : la connaissance à l'aide d'inventaires et de suivis, la préservation à l'aide de la mise en place d'actions de gestion ainsi que la transmission à travers la réalisation d'animations et d'événements divers. Elle est la seule association en France à s'intégrer dans trois réseaux de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Elle fait partie du réseau Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) suite à la création du réseau CEN Ariège en 1992 qui a eu pour but de créer une politique de préservation des milieux naturels plus efficace en incluant l'échelle européenne. L'ANA est aussi Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) grâce à l'obtention du label en 2006, qui atteste d'une volonté d'œuvrer pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement ainsi que pour l'accompagnement des territoires vers le développement durable. Elle s'insère également dans le réseau Education Pyrénées Vivantes qui fait connaître l'environnement montagnard à travers des programmes d'éducation, et qui contribue à

préservé des sites à intérêt en les valorisant et à l'aide d'une gestion concertée. L'association se divise en quatre pôles pouvant répondre aux différentes missions de l'ANA et des réseaux dans lesquels elle prend place. Le pôle expertise lié au développement des connaissances naturalistes, le pôle gestion pour le suivi des espèces, des espaces naturels et l'utilisation des espaces par l'Humain, le pôle sensibilisation et éducation liées au respect de l'environnement et dernièrement le pôle accompagnement des territoires visant à améliorer la prise en compte des enjeux du développement durable dans les politiques locales. Pour mener à bien ses missions, l'ANA peut s'appuyer sur divers partenaires techniques et financiers ainsi que sur une équipe de salarié(e)s et de bénévoles.

Dans le cadre de la cogestion de la RNR MSB, cette association prend en charge les missions de conservation : elle élabore et met en place le plan de gestion, s'assure de sa planification, de son organisation et de son exécution. Ceci comprend la prise en charge des opérations d'éducation à l'environnement, la réalisation des opérations d'inventaires et de suivi scientifique ainsi que la coordination des missions de police en lien avec la commune de Montségur. En ce sens, le conservateur de la RNR et son animateur sont rattachés à l'ANA.

La répartition des missions confiées à chacune des deux structures gestionnaires montrent une complémentarité basée sur les statuts et les compétences de ces dernières.

L'ANA étant connue sur le département de l'Ariège comme une structure particulièrement présente dans le domaine naturaliste, le fait qu'elle cogère la RNR MSB peut dans certains cas rassurer les acteurs mais d'en d'autres les rendre méfiants, de par la divergence des positions tenues pour la gestion de l'environnement.

3. 3. 2. Mode de gestion de la RNR MSB

La volonté de gérer un espace naturel protégé avec la démarche intégrative, précédemment définie, implique la prise en compte de son ancrage territorial. La reconnaissance des intérêts de chacun étant la base de fonctionnement de ce mode de gestion, sa réussite repose sur l'intégration de la RN au territoire et sur sa reconnaissance de la part des autres acteurs de celui-ci (éleveurs, exploitants forestiers, station de ski des Monts d'Olmes carrière de talc). Le pâturage bovin est présent sur la Réserve pour environ 200 têtes. Leur présence est réglementée par une convention datant de 2010 entre le Groupement Pastoral (GP) de Montségur et la commune. La sylviculture est très présente aux abords de la RNR et notamment en aval de celle-ci. Une partie du chemin de randonnée pour se rendre sur la Réserve passe d'ailleurs, sous convention, sur un terrain privé d'exploitation forestière. Aussi, la présence de la faille de Trimouns a engendré la création en 1905 d'une carrière d'exploitation à ciel ouvert, la plus grande au monde, la carrière de Luzenac. Elle est d'ailleurs ouverte au public et a donc aussi une vocation touristique. Le talc n'étant pas directement accessible (huit tonnes de déblais pour une tonne de talc), cette activité n'est pas sans conséquence sur les montagnes environnantes et sur le patrimoine naturel de la Réserve. Un dialogue est établi pour gérer au mieux les nuisances occasionnées par cette activité attenante à la RNR.

En ce qui concerne la gestion administrative, un Comité Consultatif de Gestion a été créé en décembre 2015 et est composé des collectivités territoriales, des propriétaires et usager(e)s, ainsi que des personnalités scientifiques. Son but est d'examiner tout sujet relatif au fonctionnement de la Réserve.

La RNR MSB est géré par un plan de gestion, qui est un document permettant de définir, cadrer et contrôler la gestion de la Réserve Naturelle sur cinq ans ou plus. Le plan de gestion est rédigé après une phase de diagnostic qui définit une ou plusieurs « responsabilité » de la Réserve. Il s'agit d'un croisement d'au moins deux éléments découlant du diagnostic soit la valeur patrimoniale des espèces, des habitats etc., la représentativité du site et sa fonctionnalité (corridor, nichoir etc.). Cette responsabilité est ensuite croisée avec les facteurs naturels du site pour aboutir à des enjeux de conservation du patrimoine naturel présent. Ces enjeux de conservation permettent de définir des Objectifs à Long Terme (OLT) pour arriver à un état de conservation souhaité. Des résultats attendus, des indicateurs d'état de conservation, mais aussi des facteurs clés de réussite sont ensuite définis dans un *tableau de bord d'Evaluation de l'Etat de Conservation* (EEC, en orange sur le schéma ci-après), lié au plan de gestion pour tendre vers ces OLT. Les facteurs d'influences d'origine anthropique sont également pris en compte car ils ont un impact sur la progression des OLT. Ensuite, le *tableau de bord du plan d'action* contient des Objectifs Opérationnels (OO) qui mettent en avant des résultats attendus et des indicateurs de pression dans le but de corriger ou d'utiliser les facteurs d'influences pour atteindre les OLT, et des opérations concrètes (Op) qui détaillent les moyens mis en œuvre soit les méthodes utilisées, les moyens humains etc. Plusieurs types d'opérations ont été créés et codifiés : SE : suivi, études, inventaires, AD : gestion administrative, PI : pédagogie, informations, animations, éditions, TU : travaux uniques, équipements, TE : travaux d'entretien, maintenance, PO : police de la nature et RE : recherche.

Le tableau suivant représente de façon schématique le plan de gestion, son fonctionnement et son découpage :

PLAN DE GESTION

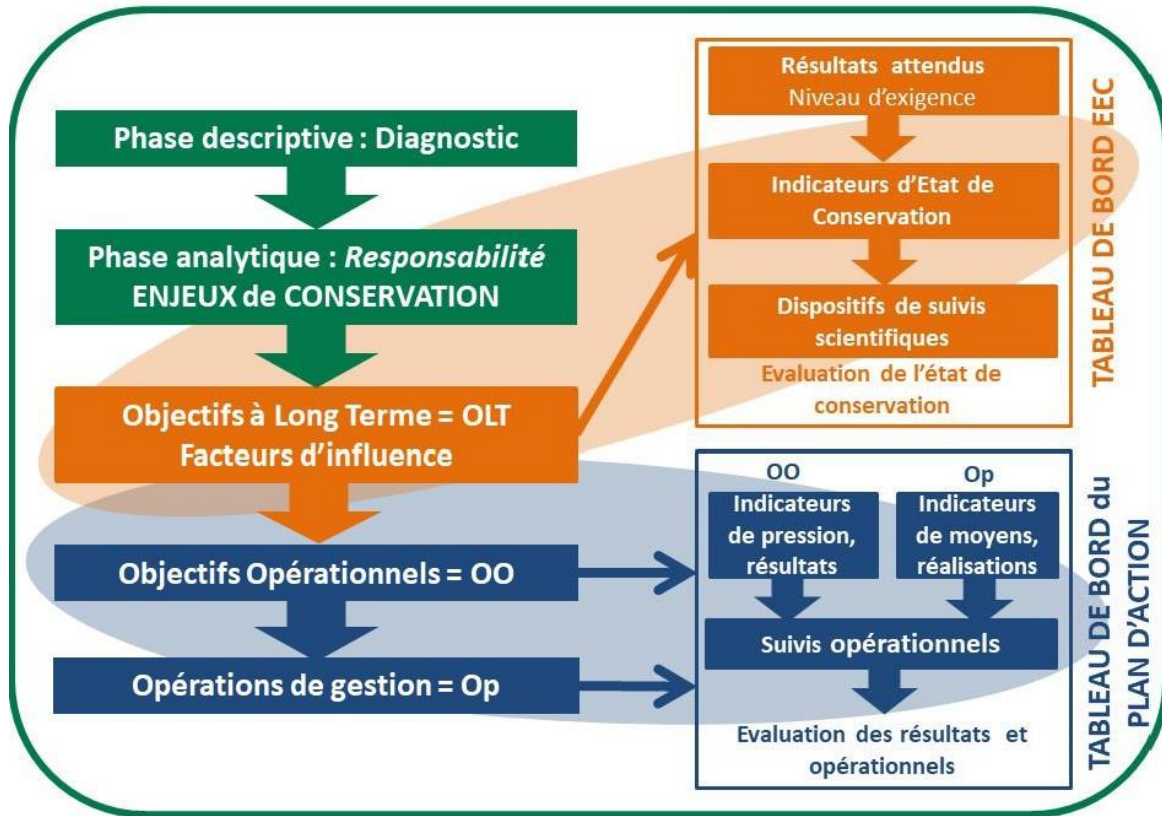


Figure 5 : Niveaux d'organisation du plan de gestion, source : plan de gestion RNR MSB

L'OLT « favoriser l'ancrage territorial de la RN en s'appuyant sur une approche solidaire » est un objectif qui consiste à favoriser et améliorer l'intégration territoriale de la RN dès sa création. Il s'agit d'un facteur clé de réussite de la bonne gestion de la RN qui s'intègre dans une approche plus globale : celle de la solidarité écologique, définie comme le fait « [...] de prendre conscience des relations et surtout de la valeur des interdépendances », ¹⁴. Cette approche associe l'intérêt de la prise en compte de l'ancrage territorial du dispositif dès ses débuts. L'acceptation, l'appropriation et l'intégration de la RN par ses acteurs sont des paramètres fondamentalement liés à cet OLT. Leur prise en compte se détaille en plusieurs catégories du tableau de bord d'EEC.

L'acceptation aspire à une prise de conscience des enjeux de la RN par les acteurs du territoire par le biais d'une acceptation de la réglementation et des choix de gestion ainsi qu'une reconnaissance des gestionnaires (résultats attendus). Pour cela, est pris en compte le niveau de connaissance de la RN ainsi que l'évolution des représentations y étant liées (indicateurs de réussite) qui sont évalués par une enquête interrogeant la connaissance de la RN, ses fonctions, son utilité etc. (métriques) et par un suivi qualitatif de la fréquentation (opération).

L'appropriation aspire à une reconnaissance de la part des acteurs de la valeur ajoutée que la RN apporte au territoire (résultats attendus). Elle passe par la participation ou la mise en place d'actions répondant aux objectifs de la RN (indicateur de réussite) qui est évaluée par une enquête interrogeant la reconnaissance du patrimoine, la plus-value de la RN en terme de développement local (métriques) et par un suivi qualitatif de la fréquentation (opération).

¹⁴ THERVILLE C., MATHEVET R. (2014), *La solidarité écologique illustrée*, Montpellier.

L'intégration aspire à l'acceptation de la réglementation et la prise en compte des enjeux de la RN (résultats attendus). Pour cela, l'évolution du nombre d'infractions ainsi que l'évolution qualitative et quantitative des pratiques en sont les indicateurs de réussite, le nombre d'infractions ainsi que le nombre de projet portés intégrant la RN sont des métriques de ce facteur, et sont appuyés par des opérations de veille courante et des actions de police de l'environnement. Ce troisième paramètre n'a pas été traité dans le cadre de la mission confiée car il touche à des actions techniques et de police.

En revanche, les deux premiers paramètres font l'essence même de la mission puisqu'ils sont des facteurs clés de réussite de l'ancrage territorial de la RNR MSB que ce travail questionne. Cette mission va être détaillée dans la partie ci-après.

4. Un Volontariat Service Civique portant sur le rayonnement de la Réserve sur son territoire

La Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy a été classée en novembre 2015 et est gérée depuis 2017, action renforcée par le recrutement du conservateur. Des premiers efforts ont porté sur la rédaction du plan de gestion ainsi que sur l'application des choix retenus. La phase de gestion étant lancée et se mettant en place, la volonté de faire connaître la Réserve se précise cette année. C'est l'objet de la mission confiée dans le cadre d'un Volontariat Service Civique à la mairie de Montségur, d'une durée de dix mois sous l'appellation « ambassadrice de la RNR du Massif du Saint-Barthélémy ». Ce VSC est valorisé en tant que stage de fin d'études sur la période d'avril à septembre 2019.

Les missions réalisées dans le cadre de ce VCS visent à accroître le rayonnement de la RNR. A ce titre, j'ai rapidement pris conscience du contexte territorial en assistant à des réunions de projet telles que celles organisées dans le cadre de l'OGS. J'ai également eu à représenter la RNR lors de réunions abordant des questions territoriales auxquelles la RNR MSB est associée.

C'est dans le cadre de l'OLT « Favoriser l'ancrage territorial de la RN en s'appuyant sur une approche solidaire » du plan de gestion qu'un Diagnostic d'Ancrage Territorial (DAT) est réalisé. Cette démarche consiste à évaluer l'ancrage de la RNR MSB sur son territoire en réalisant un état des lieux à un instant T de la connaissance, des attentes et de la prise en compte de la RNR par les différents acteurs du territoire. L'efficacité de cet OLT est évaluée grâce à des indicateurs permettant d'évaluer le niveau d'acceptation, d'intégration et de d'appropriation de la RNR. Ce DAT s'appuie sur plusieurs paramètres pris en compte dans la méthodologie des tableaux de bord. La réalisation d'une enquête auprès des acteurs du territoire pour interroger leur acceptation et leur appropriation de la RNR sur leur territoire est un des éléments constitutifs de ce DAT. Nous avons fait le choix de réaliser une étude via des entretiens semi-directifs, et non une enquête par questionnaires, comme cela était prévu initialement. Ceci sera explicité plus en détail dans la partie méthodologie.

Cette étude a été la mission principale du stage. Elle a consisté à rencontrer et échanger avec trois catégories d'acteurs (habitant(e)s du village de Montségur, acteurs institutionnels et partenaires de la Réserve, usager(e)s du territoire de la RNR MSB) dans le but de pouvoir dresser un état de l'acceptation et de l'appropriation de la RNR MSB par ces derniers. Les

résultats de cette étude seront exposés dans la troisième partie de cet écrit. Ceci est une nouveauté pour la RNR et sert de travail de base pour connaître les attentes des acteurs et orienter les premières actions. Le but est de la reconduire tous les cinq ans pour que le niveau d'ancrage territorial puisse être réévalué régulièrement afin de pouvoir ajuster les actions associées. L'objectif opérationnel de la réalisation de cette étude est de pouvoir formuler des indicateurs qui seront directement intégrés dans les tableaux de bord afin d'évaluer l'évolution de l'ancrage territorial dans le temps.

Celle-ci présente pour la RNR MSB un réel enjeu dans la démarche intégrative de gestion. L'intérêt est de rendre visible et identifiable le volet social et territorial de la Réserve dès ses débuts, pour ensuite faciliter son identification en tant que tel, et à terme, son intégration au territoire.

Le rayonnement de la Réserve passe aussi par la conceptualisation de la stratégie d'accueil à travers l'aménagement de lieux physiques. C'est en ce sens que deux espaces affiliés à la Réserve ont été réaménagés en collaboration avec l'équipe de la RNR et plus particulièrement avec son animateur. Le but était d'en faire deux ententes de la Réserve pour contribuer à son identification par le public. Il s'agit d'abord de la maison de la Réserve située au village de Montségur. La localisation de cette maison est provisoire du fait du déménagement futur dans les nouveaux locaux du musée.

Cette maison de la Réserve a plusieurs finalités :

- La Réserve se situant à une heure et demi de marche, cet espace propose un accueil aux visiteurs ne pouvant pas s'y rendre ;
- Ce lieu est aussi une vitrine des espèces, milieux se trouvant sur la Réserve et peut-être une étape avant l'ascension vers cette dernière ;
- Elle sert aussi de lieu clairement identifié pour les départs de randonnées, ballades naturalistes et animations réalisées avec la Réserve ;
- Elle est un lieu d'éducation à l'environnement.

Elle est un véritable point d'ancrage de la Réserve dans le village de Montségur.

Son aménagement a été pensé en termes de pôles représentatifs des milieux présents sur le territoire de la Réserve naturelle : les zones humides et les rivières, les zones de hautes montagnes et les crêtes ainsi que le milieu forestier. Pour chaque pôle, un message accessible par différentes approches a été pensé :

- Une approche didactique visant à transmettre des connaissances
- Une approche ludique avec des jeux notamment pour le jeune public avec des objets et du matériel pouvant être manipulés.

Un écran sur lequel des photographies de paysages mais aussi de moments conviviaux ou d'actions réalisés dans le cadre de protocoles scientifiques défilent pour montrer les différents aspects de la vie d'une Réserve naturelle. Une visite virtuelle via Google Earth est également accessible sur cet ordinateur pour permettre aux visiteurs de découvrir la Réserve naturelle, ses paysages et ses milieux.



Figure 6: Aménagement de la maison de la Réserve, juillet 2019

Un deuxième lieu a été aménagé comme étant une antenne de la Réserve, il s'agit de la cabane de Pratmau, ancien refuge pour berger, propriété de la commune de Montségur. Il était aussi important de pouvoir identifier un lieu physique associé à la Réserve directement sur la zone classée.

Ce lieu a plusieurs finalités sensiblement différentes de celles de la maison de la Réserve :

- Il s'agit d'un lieu visant à rendre visible la RNR MSB directement sur le terrain soit un deuxième point d'ancrage de cette dernière ;
- C'est un lieu d'information sur la présence de la Réserve, sur son patrimoine naturel ainsi que sur sa réglementation.

Son réaménagement est réalisé en deux étapes :

- Une première étape de travaux réalisés lors d'une journée conviviale au mois d'août rassemblant, personnel de la RNR, chasseurs, forestiers et habitant(e)s de Montségur pour repeindre, nettoyer le refuge et ramasser les déchets aux alentours. Cette journée a permis, en dehors du réaménagement du refuge, un dialogue et le renforcement des liens entre les différents acteurs en présence aux intérêts parfois divergents.
- La deuxième étape en cours d'élaboration visera à sélectionner à l'aide de l'animateur des photographies de paysages anciennes et actuelles mais aussi de moments conviviaux à afficher dans le refuge pour en faire un lieu chaleureux d'accueil. Une carte de la RNR MSB ainsi qu'un panneau explicatif de la réglementation y seront aussi fixés, de même que des conseils en termes de bonne pratique à adopter à la montagne.

Les photographies suivantes illustrent la première étape de travaux, à laquelle seront ajoutés les éléments ludiques et pédagogiques cités précédemment.



Figure 7: Refuge de Pratmau et son réaménagement, juillet et août 2019

L'aménagement de ces deux lieux a pour but de rendre visible la Réserve sur son territoire et de favoriser l'ancrage de la Réserve sur celui-ci.

Les deux lieux d'accueil sont représentés sur la carte ci-dessous :

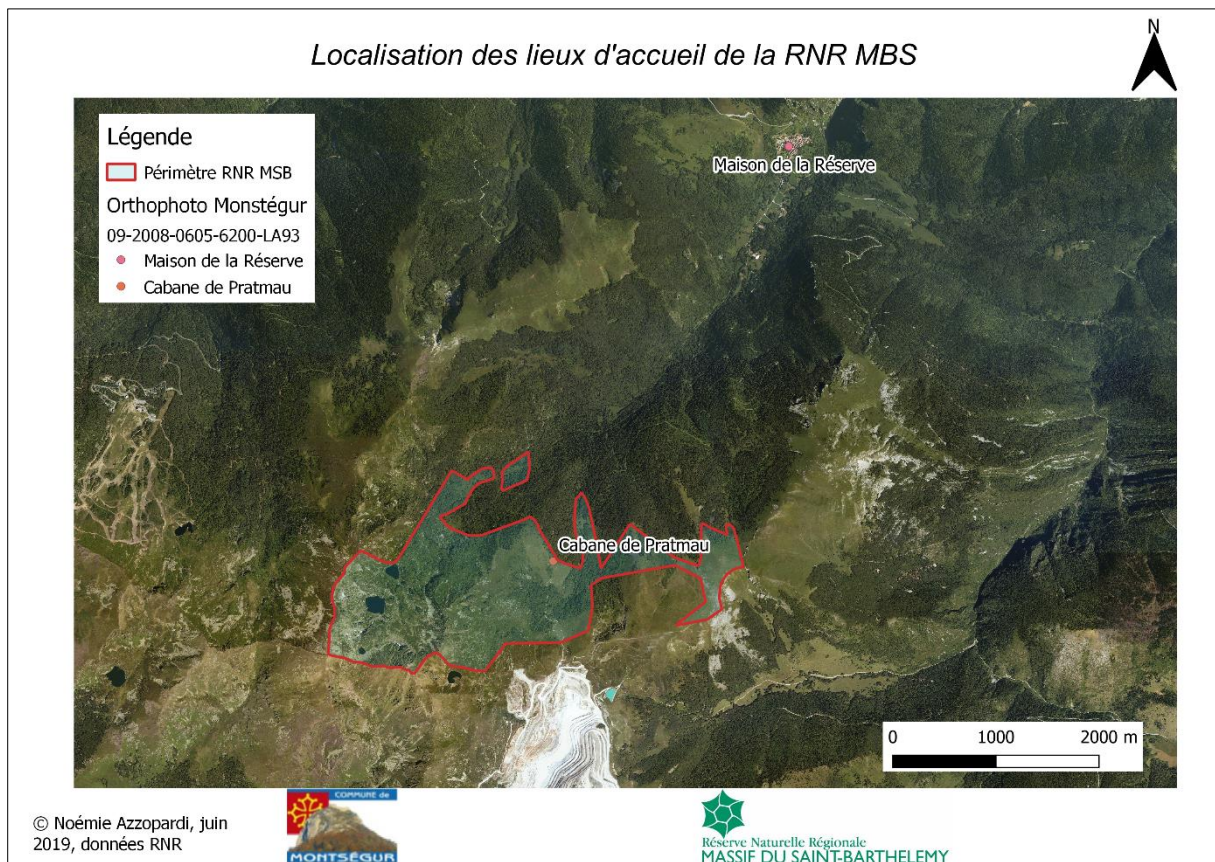


Figure 8: Localisation de la Cabane de Pratmau sur la Réserve et de la Maison de la Réserve au village

Le rayonnement de la Réserve a aussi été pensé en termes de diffusion et de communication. La stratégie de communication a été conceptualisée en collaboration avec l'équipe de la RNR et notamment avec son animateur. Il s'agissait de bien relier les informations liées à la Réserve Naturelle par le biais de ses partenaires (Communauté de Communes etc.), d'alimenter la page Facebook de la RNR et de réaliser des actions de communication pour promouvoir les animations proposées par la Réserve.

Partie II. Réflexions et applications

1. Un ancrage territorial questionné à travers deux visions du dispositif de protection du patrimoine naturel : Problématique et hypothèses

Le contexte territorial dans lequel se situe la RNR MSB n'est pas sans histoire, représentations et usages. Ces éléments sont particulièrement importants à prendre en compte et à formaliser dans notre réflexion. En effet, le cœur de notre questionnement repose sur la façon dont les acteurs du Pays d'Olmes acceptent et s'approprient le dispositif de protection du patrimoine naturel. Son ancrage territorial semble s'inscrire à des niveaux différents en fonction des représentations et des intérêts de ses acteurs. Il soulève un enjeu particulièrement fort dans le cadre prégnant de la construction d'un projet de territoire basé sur la valorisation des diverses richesses du Pays d'Olmes dans le but de l'identifier comme un territoire complet à découvrir.

C'est le cadre qui va être explicité ci-après pour poser notre problématique.

D'abord, il paraît important d'interroger explicitement l'acceptation sociale de la RNR MSB par les acteurs du territoire du Pays d'Olmes. Le fait de classer une partie de territoire en tant que RNR n'est pas anodin. Cela implique une gestion effective de l'espace avec une réglementation impliquant une surveillance particulière, ce dernier n'étant alors plus considéré comme un espace lambda. Ce classement pose la question de l'acceptation sociale du dispositif de protection du patrimoine naturel. Nous entendons par acceptation sociale, la connaissance du dispositif de protection, la reconnaissance et la prise en compte de ses missions ainsi que de ses intérêts. Cette acceptation interroge la représentation que les acteurs ont de l'espace, indépendamment de son classement. En effet, la RNR MSB englobe un territoire ayant déjà une histoire, des usages et qui est déjà perçu d'une certaine manière par les acteurs du territoire et ce bien avant son classement en tant qu'espace protégé. Autant d'éléments qui peuvent avoir une influence sur l'acceptation de la RNR MSB.

L'espace « [...] se charge de valeurs. Il porte la marque des codes culturels, des idéologies [...] »¹⁵ et peut être perçu de différentes façons par les acteurs, sous le prisme de leur représentations individuelles et collectives de l'espace. Ces représentations peuvent être intimement liées à l'individu, à sa psychologie et à ses représentations individuelles mais aussi à sa position sociale et à sa culture, c'est à dire aux représentations sociales qui s'appliquent à lui (Di Méo, 1998). Une représentation individuelle peut être constituée d'un ensemble de croyances, d'opinions et de valeurs qui vont créer une réalité unique pour l'individu. Plus largement, les représentations sociales sont un ensemble de croyances et d'opinions partagés par plusieurs individus pouvant avoir une culture, des intérêts, une position sociale commune, qui conduisent à la production d'une réalité particulière et à un sens commun. Dans ce cas, la notion d'espace vécu peut être avancée puisqu'elle fait appel, entre autres, à l'imaginaire spatial

¹⁵ GILBERT A. (1986), L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie, *L'Espace géographique*, n°1, p57-66.

et « [...] aux valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues »¹⁶. La représentation collective du Pic du Saint-Barthélémy peut être citée en ce sens : il semble que les acteurs y accordent une valeur particulière et symbolique, liée à un fort attachement ainsi qu'à une image emblématique.

Tout cela induit la notion d'espace perçu car elle convoque les représentations individuelles et/ou collectives de l'espace acquises par les acteurs et permettent de comprendre le rapport qu'ils entretiennent avec celui-ci.

La pratique de l'espace est aussi à prendre en compte, particulièrement pour les habitant(e)s de Montségur et pour les usager(e)s de la Réserve car ils/elles avaient des habitudes sur cet espace, y venaient pour des raisons particulières avant le classement.

Nous pouvons ici parler de « *mégastructure spatiale individuelle* » comme étant « *l'ensemble des structures, souples et labiles, tant sociales que spatiales, qui rattachent chaque individu à son milieu territorial* »¹⁷. Le dispositif de protection du patrimoine naturel pouvant modifier le rapport de l'acteur avec son espace (à travers une modification de pratique par exemple), cette mégastructure spatiale individuelle permet de mieux appréhender la façon dont le dispositif lui-même est perçu. L'intérêt est ici de cerner la représentation de l'espace indépendamment du classement pour comprendre dans quelles mesures, comment et pourquoi le dispositif est accepté ou non par ses acteurs.

L'image et l'idée que les acteurs ont d'une RNR est aussi un élément structurant de leur acceptation. L'image du dispositif en lui-même peut potentiellement influencer leur acceptation du dispositif, indépendamment de leur représentation de l'espace classé. Par exemple, le terme « Réserve » peut renvoyer à une zone fermée et interdite à toute présence humaine ce qui peut provoquer une réaction de non-acceptation ou de rejet de celui-ci. De la même manière, la connaissance ou non des missions d'une RNR peut contribuer à créer une image plus ou moins bonne du dispositif et pourrait aussi avoir un effet sur son acceptation.

La prise de conscience de l'intérêt de la présence d'une RN sur le territoire par ses acteurs peut aussi se présenter comme un élément structurant de l'acceptation du dispositif. Nous entendons ici l'intérêt de protéger le territoire et de le valoriser. Cet élément semble dépendre de la capacité des gestionnaires à faire connaître le dispositif, ses intérêts ainsi que les missions y étant rattachées. Cette prise de conscience pourrait être liée à une volonté des gestionnaires de modifier les représentations individuelles des acteurs concernant l'espace classé et le dispositif à l'aide d'un discours d'information, de communication et de sensibilisation aux enjeux de la protection de la nature pour le faire mieux accepter.

L'acceptation du dispositif peut ensuite poser la question de son appropriation. Nous entendons par appropriation le fait que l'acteur se saisisse du dispositif et, qu'à terme, il y attribue un sens concret. Les attentes qu'ont les acteurs du dispositif de protection pourront déterminer la nature de leur appropriation. De la même manière que pour l'acceptation, cette appropriation peut être différentes en fonction des acteurs et de leurs perceptions de l'espace maintenant protégé. Elle est également très liée à la pratique de cet espace. En effet, nous pouvons penser que si le

¹⁶ CHEVALIER, J., FREMONT A., HERIN R., RENARD J. (1984), *Géographie sociale*. Masson, Paris, 387p.

¹⁷ DI MEO G. (1991), *L'Homme, la société, l'espace*, Antropos, Paris.

classement du territoire réduit la pratique que l'utilisateur(e) avait sur cet espace ou le contraint, le dispositif ne sera pas bien accepté et donc ne fera pas l'objet d'une appropriation. En revanche, nous pouvons penser que si le dispositif de protection est compris, il sera bien accepté, ce qui pourra engendrer une appropriation. Cependant, l'acceptation ne veut pas forcément dire appropriation car nous pouvons penser qu'il est possible que des acteurs acceptent le dispositif mais ne s'en saisissent pas vraiment dans une optique d'appropriation.

Si « *le sens que l'homme donne aux choses devient aussi important que les choses elles-mêmes* », ¹⁸, l'ancrage territorial de la RNR MSB doit être appréhendé comme un objet complexe. Il demande la considération des représentations des acteurs, que ça soit celles du territoire avant classement ou celles du dispositif de protection en lui-même, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Ensuite, il paraît important de questionner et d'appréhender le positionnement de la Réserve Naturelle du Massif du Saint-Barthélémy par rapport au projet de territoire plus global du Pays d'Olmes, basé sur la valorisation de toutes ses ressources territoriales. En effet, l'orientation prise par ce territoire n'est pas sans effet sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif RNR MSB. La présence d'une Réserve naturelle sur un territoire peut avoir un impact comme l'a formalisé Clara Therville dans sa thèse sous l'appellation « effet Réserve » ou « valeur ajoutée ». Ce concept est particulièrement important à prendre en compte dans le cas du Pays d'Olmes. En effet, il aspire à devenir un territoire à vocation touristique valorisé par son aspect culturel autour du catharisme et de l'industrie du textile, mais aussi avec son aspect naturel et sauvage de par son environnement préservé. De fait, la présence d'une Réserve naturelle sur son territoire peut donc se présenter comme une réelle opportunité d'attester de cette orientation. Les notions de patrimoine naturel à transmettre et de marketing territorial paraissent être des concepts pertinents à avancer ici. Nous entendons par patrimoine naturel un ensemble d'éléments matériels (montagnes, milieux, espèces etc.) et immatériels (représentations, coutumes, usages) liés à l'environnement naturel du Pays d'Olmes et plus précisément celui de Montségur, qu'il convient de protéger et de gérer dans l'intérêt de tous (Di Méo, 2008). Le terme de « patrimoine » est aussi un concept utilisé pour attester de la qualité d'un territoire. La notion de marketing territorial arrive de façon logique puisqu'elle se présente, dans ce cas, comme une stratégie d'attractivité touristique basée sur la volonté de promouvoir une image positive d'un territoire impliqué dans la protection et la valorisation de ces ressources qui font sa spécificité. Pour les professionnels du tourisme ou les collectivités locales, la présence de la RNR MSB peut être considérée comme cohérente avec cette reconversion voulue du Pays d'Olmes. Toutefois, les avis, et les intérêts personnels et professionnels ne sont pas tous unanimes. Les attentes de la RNR MSB peuvent donc être différentes en fonction du positionnement des acteurs par rapport à ce projet de territoire basé sur la valorisation de la diversité des ressources du Pays d'Olmes.

Cependant, la RNR MSB n'a pas vocation à s'affirmer comme une entité de développement touristique, c'est pour cela qu'elle a anticipé dans son plan de gestion, ce possible décalage

¹⁸ WADDELL E., (1976), Valeurs religieuses et rapports homme-milieu. Perspectives de l'écologie culturelle anglo-américaine, *Protée*, p11-17.

entre ses missions et les attentes pouvant être formulées par les acteurs impliqués dans la gestion du territoire. Elle s'affiche comme une structure force de proposition en termes de projets et d'actions plutôt que comme une structure à vocation touristique. Cependant, ceci n'étant pas su et compris par tous les acteurs, la position de la RNR MSB dans ce contexte de développement territorial peut-être questionné. L'attrait touristique que pourrait représenter sa présence est donc à prendre en compte de façon très attentive pour appréhender l'ancrage territorial de la Réserve sur le territoire du Pays d'Olmes.

Le questionnement global peut donc se formuler ainsi :

Dans quelles mesures l'actuel ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy sur le territoire du Pays d'Olmes, pose-t-il la question de l'acceptation sociale et de l'appropriation des dispositifs de protection du patrimoine naturel par ses acteurs, dans le cadre de l'élaboration d'un projet de territoire basé sur la diversité de ses ressources ?

Trois hypothèses sont posées pour répondre à ce questionnement:

1. Tout d'abord, la gestion de la RNR MSB étant relativement récente, sa connaissance n'est pas encore très marquée. Le travail sur son rayonnement commençant cette année, il est probable que beaucoup d'acteurs n'aient pas encore connaissance de la présence d'une RNR sur leur territoire et ne l'intègrent pas dans sa dynamique de projet. En ce sens, nous faisons la première hypothèse que le caractère récent de la RNR MSB et sa possible non connaissance peuvent être liés à sa non acceptation et à une absence d'appropriation par ses acteurs.
2. Ensuite, du fait que les habitant(e)s de Montségur ainsi que les usager(e)s soient attaché(e)s à l'espace de montagne actuellement classé en Réserve, notre deuxième hypothèse est relative à une idée de crainte de sa « mise sous cloche » induit par le terme même de « Réserve », qui peut évoquer à première vue uniquement le côté « restrictif » du classement. En ce sens, la réglementation appliquée au territoire classé pourrait être incomprise et pourrait conduire à la non acceptation du dispositif de la part des acteurs. Dans le même temps, la forte demande d'espace de « nature » et le positionnement pris de développement territorial du Pays d'Olmes peut développer une crainte d'utilisation de cet outil comme un produit de marketing territorial qui viserait à accroître la fréquentation sur le site dans un but d'attractivité touristique. Ceci viendrait finalement dénaturer ce patrimoine qui a été classé pour être protégé. Ces craintes pourraient être liées à un décalage existant entre des « [...] normes et des prescriptions venues d'ailleurs et des populations locales souvent peu au fait des attendus et des motifs »¹⁹ du dispositif.

¹⁹ LASLAZ, L., C. GAUCHON, M. DUVAL-MASSALOUX, et HERITER S., (2010), *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*, EDYTEM, Chambéry, France. 269p.

3. Enfin, nous faisons l'hypothèse que le fait d'être immergé dans ce territoire dit « sauvage », d'y vivre de façon continue et de le pratiquer avant son classement peut induire la non reconnaissance de la part des locaux et des usager(e)s de la RNR de l'intérêt de classer le territoire. A l'inverse, la présence de la RNR MSB peut être vu comme un atout pour le territoire par la catégorie des acteurs institutionnels et des partenaires de la Réserve dans une optique de valorisation et de développement territorial. Puisque l'espace se construit « *en intégrant le patrimoine idéologique (individuel et collectif) des individus qui le fabrique, [...]* »²⁰, l'acceptation et l'appropriation de la RNR par les locaux et les usager(e)s de celle-ci pourrait donc être différente de celle des acteurs institutionnels et partenaires de la Réserve au moment de la réalisation de l'étude.

Le tableau ci-après résume notre questionnement ainsi que les hypothèses posées pour l'appréhender :

| | | | |
|-----------------------|--|--|---|
| Questionnement | L'ancrage territorial de la RNR MSB pris entre un contexte communal et local et un contexte intercommunal de développement territorial. | | |
| Hypothèses | H1 La RNR MSB est récente, elle n'est donc pas bien connue à l'heure actuelle, ce qui pourrait justifier un ancrage territorial plutôt faible. | H2 Les habitant(e)s de Montségur ainsi que les usager(e)s perçoivent ce dispositif comme contraignant de par sa réglementation et de par l'attrait qu'il peut représenter. Ceci induit un sentiment de crainte vis-à-vis de celui-ci, ce qui pourrait expliquer une acceptation sociale et une appropriation faible. | H3 Un décalage existe entre les représentations que les locaux ont de la RNR MSB et celles qu'ont les acteurs partenaires et institutionnels de la Réserve. Les premiers ne voient pas vraiment l'intérêt de voir leur territoire être classé alors que les deuxièmes voient cela plutôt comme un atout pour leur territoire et sa dynamique de projet. |

²⁰ DI MEO G. (1998), De l'espace aux territoires. *L'information Géographique*, p99-110.

2. Méthodologie de travail

2. 1. Etat de l'art et choix de la méthodologie de recueil des données

La conceptualisation et la réalisation de l'étude se base sur le travail de thèse Clara Therville, sur les enquêtes déjà réalisées par d'autres Réserves ainsi que sur les apports de lecture extérieures.

Le tableau de bord ECC explicitant les choix de gestion de la RNR MSB a été le document de base ayant permis de saisir l'objet de la mission. L'OTL « favoriser l'ancrage territorial de la RNR en s'appuyant sur une approche solidaire » demande l'évaluation du niveau d'acceptation et d'appropriation de la RNR MSB. Pour chaque terme, cette évaluation se base sur des résultats attendus, des indicateurs de réussite, des métriques et des opérations concrètes.

L'intégration territoriale ayant déjà intéressé d'autres RN, la première phase a consisté à prendre contact avec les gestionnaires de ces structures ayant déjà réalisé une enquête dans le cadre d'un DAT : (Région île de France, Réserves Naturelles de France, Réserve Naturelle du Bagnas, Réserve Naturelle Haute Chaîne du Jura, Réserve Naturelle Régionale « Michel Brosselin » de Saint-Denis du Payré). La réalisation d'un DAT par les RN est une démarche relativement récente et il n'y a pas de méthodologie clairement formalisée à ce jour. Les enquêtes ont toutes été réalisées via la passation de questionnaires avec une méthodologie d'analyse par catégories d'acteurs. La prise de connaissance des rapports rédigés par les structures ayant déjà réalisé une enquête a permis de prendre conscience des objectifs de la démarche. Suite à cela, il paraissait difficilement possible d'obtenir des résultats pertinents via la passation de questionnaires au regard de l'objet d'étude. L'acceptation ainsi que l'appropriation étant des objets subjectifs touchant aux perceptions même des individus, il paraissait restrictif d'en prendre mesure à l'aide de questionnaires. Les réflexions précédentes mettent en avant la nature éminemment sociologique de la question de l'acceptation sociale d'un dispositif de protection de la nature. Cette acceptation et cette appropriation touchent aux représentations sociales et individuelles à la fois de l'espace sans le classement mais aussi du dispositif en lui-même. Pour avoir accès et comprendre ces dernières, il est indispensable d'avoir un réel échange avec la personne interrogée pour comprendre sa façon de penser ainsi que les éléments qui ont du sens pour elle. Ceux-ci peuvent justifier son niveau d'acceptation ainsi que d'appropriation par rapport au dispositif. La réalisation de l'enquête par le biais d'un entretien qualitatif s'est avéré comme indispensable puisque la compréhension de ces objets « [...] passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux » (Di Méo, 1998). L'entretien qualitatif s'attachant « tout à la fois à recueillir des informations concernant des faits, des expériences ou des pratiques et à comprendre le point de vue des acteurs interrogés sur ceux-ci », ²¹ il est apparu comme la méthodologie de recueil des données la plus pertinente. Ceci a été confirmé par le caractère indispensable de la compréhension de la situation locale ainsi que la prise en

²¹ OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Editions Academia Bruylant, Collection Anthropologie prospective, 54p.

compte des systèmes de représentations collectives et individuelles²² pour contribuer à une meilleure acceptation.

L'étude a été réalisée par entretien, cependant, il ne s'agissait pas vraiment d'un entretien compréhensif au sens de J-C. Kaufmann²³. En effet, un des buts de l'entretien était d'évaluer le niveau de connaissance de la RNR MSB par ses acteurs, ceci passait par des questions plutôt fermées en attente d'une réponse connue. Par ailleurs, l'entretien visait à saisir les attentes de l'enquêté(e) vis-à-vis de la RNR MSB en interrogeant sa perception du dispositif. L'enjeu pour cela était d'inciter l'enquêté(e) à exposer les éléments constitutifs de cette perception (perceptions de l'espace avant classement, pratiques, intérêts professionnel etc.) puisque « [...] les géographes doivent essayer de comprendre la conception du monde qui réside au cœur du groupe ou de la société qu'ils étudient »²⁴.

Cette première phase a duré environ un mois.

2. 2. Conception du guide d'entretien et orientation donnée

Il a donc fallu concevoir un guide d'entretien permettant à la fois de répondre aux exigences de la structure reposant sur des réponses précises attendues, mais aussi être en capacité de pouvoir comprendre les représentations des enquêté(e)s pour répondre à une problématique universitaire.

De fait, la forme du guide d'entretien a volontairement été simplifiée au regard de ces éléments ainsi que dans l'optique de faciliter la transmission du travail d'enquête. La prise de connaissance des questionnaires utilisés lors des enquêtes déjà réalisées, l'apports de lecture, ainsi que l'appropriation des objectifs du plan de gestion ont aidé à la conception d'un guide d'entretien permettant d'interroger la connaissance, l'acceptation et l'appropriation de la RNR MSB par les acteurs du territoire. En ce sens, il a été basé sur des items à recueillir grâce à des questions plutôt fermées « *Connaissez-vous les organismes gestionnaires de la RNR du Massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, quels sont-ils ?* ». Il est aussi composé de questions plus ouvertes permettant à l'enquêté(e) de pouvoir expliciter sa réponse : « *D'après vous, y-at-il eu des retombées positives ou négatives sur votre territoire suite à la création de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?* ». Il était question de savoir s'ils avaient connaissance des différents éléments posés et de cerner leurs visions par rapport à leurs intérêts. Par ce biais, il était possible de cerner leurs représentations (par exemple pour la réglementation) : « *Avez-vous connaissance de la réglementation qui s'applique sur le territoire de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, considérez-vous qu'elle a un impact sur votre activité et/ou vis-à-vis de vos intérêts ? Pourquoi ?* ».

²² LASLAZ, L., C. GAUCHON, M. DUVAL-MASSALOUX, et HERITIER S. (2010), *Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux*. EDYTEM, Chambéry, France, 269p.

²³ KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris.

²⁴ BONNEMAISON, J. (1981), Voyage autour du territoire. *Espace géographique*, p249-262.

Une phase de concertation avec quelques acteurs impliqués dans le développement du territoire a permis d'ajuster les questions posées et de prendre en compte différentes points de vue (CCPO, Office de Tourisme, PAH). Dans cette configuration, l'ordre des items et donc des questions était important à respecter.

Cette phase a duré environ quinze jours durant laquelle les prises de contact ont débuté.

2. 3. Echantillon et phase terrain

Concernant l'échantillon, la structure a formulé la demande selon laquelle trois catégories d'acteurs devaient être interrogées dans le but de recueillir leurs avis ainsi que leurs attentes et de pouvoir les comparer. Il était initialement prévu d'interroger trente personnes, soit dix personnes de chaque catégorie.

La première catégorie de personnes interrogées était les habitant(e)s de Montségur, directement concerné(e)s par ce classement en Réserve étant donné que la commune est exclusivement propriétaire du territoire protégé et gestionnaire de la RNR MSB. Le but a été de savoir s'ils avaient connaissance de l'existence de la Réserve et comment ils se positionnaient par rapport à sa présence. La question de l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection est particulièrement importante à poser pour cette catégorie d'acteurs, au regard de la proximité avec le territoire classé ainsi que de l'attachement aux montagnes présentes dans le périmètre de la RNR MSB. Dans ce cadre, dix habitant(e)s ont été interrogés directement à Montségur, chez eux, ou à la maison de la Réserve.

La deuxième catégorie d'acteurs interrogés a été celle des partenaires de la Réserve et acteurs institutionnels du territoire. Le but était de savoir s'ils avaient connaissance de l'existence de cette Réserve et ce qu'ils attendaient d'elle par rapport à leurs intérêts. Pour cette catégorie d'acteurs, le positionnement de la RNR MSB dans le projet de territoire du Pays d'Olmes est un élément particulièrement important à considérer. Dans ce cadre, dix-sept personnes aux statuts divers ont été interrogées : maire, conseiller municipal, chargé(e)s de mission/projet, technicien, membre associatif. Il était initialement prévu d'interroger dix personnes, cependant la majorité des personnes contactées ont répondu favorablement à la demande de participation à l'étude, ce qui montre un réel intérêt porté à la RNR. Cela a donc été l'occasion de faire connaître et mieux appréhender la RNR par ces acteurs, même au-delà du Pays d'Olmes car les entretiens ont pour la plupart ont été réalisés sur le lieu de travail des personnes interrogées.

La dernière catégorie d'acteurs interrogés a été les usager(e)s de la Réserve. Le but était de savoir s'ils avaient connaissance de la classification du territoire pratiqué en tant que RNR, et de ce que cela changeait ou non pour eux en termes de motivation et de pratique. Dans ce cadre, dix usager(e)s ont été interrogés soit chez eux, soit directement à la maison de la Réserve.

Des personnes ont été ciblées comme importantes à interroger par le maître de stage, les autres ont été trouvés personnellement.

Tous les entretiens ont été réalisés en face à face et précédés par une prise de contact après explication de la démarche par mail ou par téléphone.

Trente-sept entretiens qualitatifs ont donc été réalisés pour cette étude. Ils ont duré entre quarante minutes et une heure quarante-cinq et ont été enregistré pour trente-six d'entre eux.

La troisième phase de réalisation des entretiens a duré environ trois mois, durant laquelle la rédaction du mémoire s'est faite en parallèle.

2. 4. Méthodologie d'analyse et de mise en avant des résultats

Concernant l'analyse, le but de l'étude était de répondre à l'exigence professionnelle liée à la mission confiée, soit l'évaluation du niveau de connaissance, d'acceptation et d'appropriation de la RNR MSB par ses acteurs, la méthodologie a été adaptée à ce contexte. Il a été décidé ne pas retranscrire intégralement les entretiens mais de directement retranscrire et classer les passages jugés pertinents dans une grille d'analyse prédéfinie, lors de la réécoute des enregistrements. Ces extraits traitaient du niveau de connaissance de la RNR et de son fonctionnement, des perceptions que les acteurs en avaient et de leur attente la concernant, ainsi que de tous les éléments qui pouvaient expliquer leurs perceptions (pratiques, visions de l'espace avant classement, attachement etc.). Les entretiens ont donc été analysés individuellement à l'aide d'une grille d'analyse par grandes thématiques issues du guide d'entretien. La première était le niveau d'acceptation de la RNR MSB par les acteurs du Pays d'Olmes et interrogeait principalement la connaissance du dispositif de la RNR MSB. La deuxième grille était portée sur le niveau d'appropriation de la RNR par les acteurs dans laquelle les questions de reconnaissance, d'intégration locale et d'usage de l'espace protégé étaient posées. Dernièrement, la visibilité de la RNR était recueillie avec des questions relatives aux animations et aux outils de mise en valeur de la Réserve. Les points de vue individuels ont par la suite été comparés de manière générale et non par catégorie, pour mettre en avant des grandes tendances, explicitées dans la troisième partie du mémoire.

Les profils cognitifs mis en avant par Clara Therville dans son travail de thèse serviront de base pour analyser les discours et les rapprocher des traits identifiés dans ces différents profils types. Ils formalisent différents niveaux d'acceptation et d'appropriation du dispositif de protection du patrimoine naturel en fonction de son niveau de compréhension par les personnes enquêtées ainsi que par rapport à leurs intérêts et convictions.

Leurs descriptions sont visibles ci-dessous :

| | | |
|-------------------|-----------------|---|
| Profils Cognitifs | Environnemental | Acteur convaincu par la nécessité de protéger l'environnement, défend toutes les actions en ce sens et en souhaiterait plus. Peut-être critique de la RN s'il estime que celle-ci ne remplit pas assez son rôle. |
| | Contraint | La RN est perçue principalement en termes de contraintes, de gênes, d'ingérences territoriales. Ses apports bénéfiques ne compensent pas ses apports négatifs. |
| | Territorial | Acteur acceptant la présence de la RN sur le territoire, composant avec selon ses enjeux propres. Sans soutenir particulièrement la RN, défend en priorité ses intérêts. Dans sa vision territoriale, la RN n'est pas forcément une priorité ; elle peut même être une contrainte, mais qui est acceptée et avec laquelle il faut composer. |
| | Fédéré | Acteur convaincu du caractère enrichissant de la RN pour son territoire : se positionne en soutien, dans la limite de ses moyens et capacités. Met en avant les apports bénéfiques de la RN. |

Figure 9 : Les 4 profils cognitifs des acteurs définis par Clara Therville, source : DAT RNN du Bagnas

La phase d'analyse se divisant en deux étapes, une phase d'écoute et de tri des verbatim et une phase rédactionnelle, elle s'est étendue sur environ un mois.

Le schéma ci-dessous résume le déroulement et l'enchaînement des différentes phases de travail présentées précédemment :

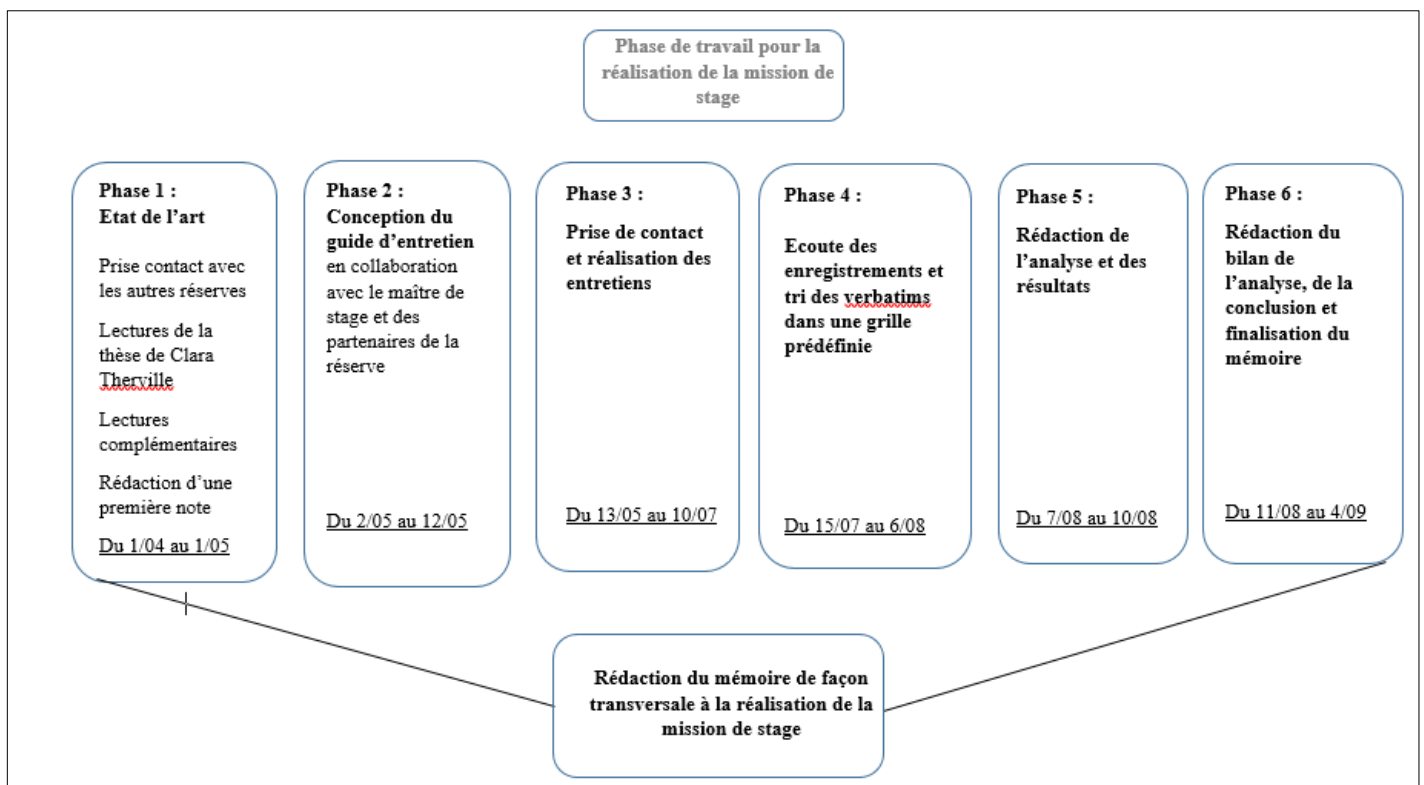


Figure 10: Phases de la réalisation de la mission de stage

2. 5. Posture d'enquête

La posture de recherche s'est ensuite calquée sur la mission d'ambassadrice confiée par la structure d'accueil. En effet, ce rôle passe aussi par l'information et la sensibilisation des acteurs. De fait, lors des entretiens, il était fréquent d'avoir de réelles conversations d'information et/ou de sensibilisation sur les enjeux de la création d'une Réserve, ou alors son fonctionnement lorsque les personnes ne connaissaient pas la démarche. Dans ce cas, l'entretien était l'occasion d'y remédier. Les questions concernant la Réserve étaient souvent sujettes à un développement de ma part pour apporter des précisions suite à leurs réponses, et parfois même pour répondre à leurs questions concernant la création et la gestion de la RNR: « *Et c'est une initiative de la mairie ou c'est l'ANA qui est venu et qui a dit il faut faire une Réserve ?* » [E10-C3] ; « *Mais vous allez pas la fermer si ?* » [E17-C2].

La posture de recherche n'a donc pas été celle d'une chercheuse neutre mais plutôt celle d'une représentante de la RNR MSB allant à la rencontre des différents acteurs pour recueillir leurs points de vue sur la Réserve naturelle et leur apporter des réponses lorsqu'ils ne les avaient pas. Ceci sera à prendre en compte dans l'appréhension des résultats.

Partie III. L'ancrage territorial de la RNR MSB pris entre un contexte communal et local et un contexte intercommunal de développement territorial

1. Evaluation de la reconnaissance de la RNR MSB

La première partie de notre analyse consiste à faire un état des lieux de la reconnaissance de la Réserve naturelle par les acteurs du territoire. Il s'agira aussi d'évaluer de manière factuelle la connaissance du dispositif de protection soit son fonctionnement, son mode de gestion ainsi que sa démarche de classement.

1. 1. Evaluation de la connaissance de l'existence de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint Barthélémy

1. 1. 1. Une entité peu connue par le grand public

De manière globale, la RNR MSB n'est pas vraiment connue du grand public et notamment des usager(s) : [Du coup vous étiez pas au courant de la présence de cette Réserve] *De celle-là ? Ah non pas du tout non* » [E17-C3] ; « *Moi j'apprends juste que c'est Réserve* » [E15-C3] ; « *Même dans le milieu de la montagne sur les 70 accompagnateurs s'il y en a 10 qui sont au courant qu'il y a une Réserve de créée à Montségur c'est le bout du monde* » [E34-C3].

Les personnes interrogées ont avancé pour plusieurs raisons pour expliquer ce manque de reconnaissance.

Dans un premier temps son caractère récent et « confidentiel » semble pouvoir expliquer la non connaissance de la Réserve naturelle par le grand public: « *Beh déjà les gens qu'on rencontre à chaque fois, ils sont pas au courant qu'il y a une Réserve ici, donc forcément hein, ça vient juste de commencer* » [E4-C2] ; « *C'est relativement confidentiel à part les gens qui sont dans des associations comme les randonnées pédestres ou ne serait-ce que nous parce-qu'on est sur les Monts d'Olmes et qu'on en a entendu parler en 2015, on est en 19 il faut le temps que ça se mette en place quoi* » [E21-C3]. Cependant, pour une majorité de personnes interrogées, la situation laisse présager une reconnaissance future avec le temps : « *Elle est en bonne voie pour être connue, il y a un vrai potentiel pour être approprié de tous quoi* » [Donc elle est en bonne voie ça veut dire pour toi qu'il y a un chemin à parcourir ?] *complément ouais parce-que j'ai du mal à me dire que l'habitant(e) de Lavelanet qui travaille pas dans l'environnement ou dans le tourisme soit conscient qu'il y a ce joli truc à côté quoi* » [E10-C3].

Les personnes interrogées ont préconisé de rendre plus visible la RNR MSB pour la faire reconnaître par le biais d'événements officiels et par des aménagements concrets sur le territoire de la Réserve : « *Beh déjà l'inauguration elle a pas eu lieu [inauguration qu'est-ce que tu entends par là ?] Ah beh présenter l'outil à tous les Ariègeois* » [E4-C2] ; « *Pour moi elle est pas connue parce-que d'abord il y a pas de panneau de présentation de la Réserve, quand le*

parking sera bien aménagé les gens vont se dire « ah il y a quelque chose » et pareil s'il y a un panneau à la cabane » [E15-C2].

Puis, la faible dynamique du Pays d'Olmes a été pointée par certaines personnes interrogées comme étant une potentielle explication de la non reconnaissance de la Réserve naturelle régionale : « *Ca commence à bouger, il y a frémissement et encore une fois c'est pas gagné dans le Pays d'Olmes* » [E26-C1] ; « *Il faut créer même, il y a pas d'identité, il y a eu trop de textile trop de tout [...] et après le milieu on en parle très peu, il y a de quoi faire en terme de rando, de spéléo de tout, ils sont pas tournés vers la montagne les gens, ou alors si l'hiver pour aller consommer du ski* » [E15-C3].

1. 1. 2. Un début de reconnaissance de la RNR MSB

Cependant, un début de reconnaissance de la RNR MSB est à noter : « *Elle commence à être clairement identifiable* » [E26-C1] à plusieurs niveaux et pour plusieurs raisons :

D'abord, il semblerait que la RNR soit connue à l'échelle locale, c'est-à-dire par les habitant(e)s du village de Montségur. Cela peut s'expliquer par leur connaissance même du territoire avant qu'il soit classé en Réserve : « *Je suis plus ou moins originaire d'ici donc j'ai fais pas mal de recherche et j'ai fréquenté la montagne pas mal donc je connais raisonnablement le territoire* » [E24-C2]. « *Ah beh moi je suis d'ici donc je l'ai toujours connu cette montagne j'y allais avec les anciens et j'y vais encore* » [E6-C1].

Elle semble ensuite être connue des Montségurien(ne)s grâce au tissu social du village qui lie les habitant(e)s les un(e)s avec les autres duquel résulte des relations d'interconnaissance et de communication caractéristique : « *Quand on est arrivés ici on a tout de suite su que ça et le projet de musée c'était les deux gros projets qui allaient faire du changement quoi* » [E20-C1] ; « *Localement les gens à Montségur le savent, on sait comment tout va très vite dans les petites communes, Françoise qui est garde habite là, Laurent pareil, ça me paraît improbable que ça soit pas le cas qu'il y est quelqu'un qui ne soit pas au courant* » [E11-C2].

A plus grande échelle, la reconnaissance de la RNR MSB sur le territoire du Pays d'Olmes semble être la première étape du rayonnement de la Réserve : « *On commence à se rendre compte que d'abord chez les locaux les gens commencent à connaître la Réserve parce-que c'est pas évident il faut que ça passe aussi auprès des locaux et qu'ils se l'approprient et mine de rien c'est un challenge qui commence à se gagner où on a les locaux dans le sens les gens du Pays-d'Olmes qui commencent à connaître la Réserve du Saint-Barthélémy quoi* » [E26-C1].

Ensuite, elle est connue par les personnes concernées par le domaine de l'environnement. En effet, une majorité d'acteurs issus de la deuxième catégorie a déclaré avoir pris connaissance de l'existence de la RNR MSB par le biais de leur travail à travers une des missions qui leur a été confié : « *Beh en fait je la connais assez peu, j'y suis pour ainsi dire même je pense jamais allé mais je connais le contexte local pour y travailler en tant que gestionnaire d'espace naturel notamment pour les forêt communales environnantes* » [E25-C2] ; « *Pour être honnête, je ne la connaissais pas du tout avant de venir travailler là en septembre, c'est dans le cadre de*

l'organisation du cross-triathlon avec un souci de protéger la nature que j'ai appris, pourtant j'ai trainé dans le coin pour des randonnées ou quoi et j'avais aucune connaissance quoi » [E2-C2]. Elle a aussi été connue par le biais des intérêts personnels des personnes interrogées : « Oui du projet j'en ai entendu parlé, je m'intéressais au secteur de la Frau avec ces différentes Réserves, j'ai un peu suivi le classement quoi » [E5-C2] ; « Oui, dans le cadre de recherche personnelle pour mon activité d'accompagnateur montagne » [E15-C3].

Quid de la connaissance de la RNR MSB ?

Une faible connaissance de la Réserve par le grand public en raison du caractère récent et confidentiel du dispositif ainsi que la faible dynamique du Pays d'Olmes.

Une connaissance un peu plus élevée des locaux et des personnes travaillant dans le domaine de l'environnement.

Une reconnaissance à venir avec le temps.

1. 2. Evaluation de la connaissance du dispositif de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy

1. 2. 1. Fonctionnement de la RNR

De façon générale, il semblerait que le dispositif RNR en lui-même soit très peu connu du grand public : « *C'est pas des reconnaissances qui pour l'instant sont ancrées dans la tête des gens ou même natura 2000 ou Znieff c'est pas des choses qui parlent encore beaucoup au grand public quoi » [E19-C2] ; « Les gens savent pas qu'il y a une Réserve naturelle, et c'est dommage, tout le monde parle de protéger mais personne connaît les outils, ça c'est un outil » [E21-C3].*

1. 2. 1. 1. Administration et financement

En ce qui concerne le fonctionnement financier et administratif, nous pouvons noter que les personnes enquêtées n'en avaient pas vraiment connaissance avant que le dispositif s'applique à leur territoire. Sa présence a ainsi contribué à faire connaître un peu plus le mode de fonctionnement du dispositif : *[Et administrativement et financièrement est-ce que vous savez comment ça fonctionne une Réserve ?] Non jusqu'à présent je ne savais pas du tout ».* [E1-C1].

De manière générale, le cadre financier et administratif de la Réserve n'est pas connu et se base sur des suppositions : « *Non du tout. Enfin, j'ai eu l'occasion de travailler sur le PNR de l'Ariège et il y avait une charte sur la biodiversité et je pense que ça fonctionne un peu pareil*

[E2-C2] ; « *Pas du tout enfin j'ai pu lire que c'était subventionné mais après je sais pas* » [E3-C2] ; « *Il y a fonctionnement d'Etat non ?* » [E29-C1]. Cependant, les personnes n'ayant pas connaissance de ces éléments n'en sont pas pour autant gênées, une confiance est accordée au dispositif et aux personnes travaillant à la Réserve, le cadre institutionnel du dispositif semble être rassurant : « *Non je m'y suis pas intéressée, je laisse vivre moi, si c'est en place, si c'est suivi il y a pas de raison je suis pas suspicieuse moi à partir du moment où ça fonctionne et qu'il y a des gens compétents qui s'en occupe voilà* » [E36-C1] ; « *Non c'est pas mon domaine puis il y a des gens qui le fond très bien* » [E33-C1]. Aussi, pour certaines personnes enquêtées ce ne sont des éléments pas particulièrement importants à connaître pour la population : « *Non administrativement je sais pas comment ça fonctionne mais pour moi c'est pas l'essentiel, pour moi l'essentiel c'est que c'est un espace qui est protégé et qui va rester protégé* » [E22-C3].

Le cadre administratif et financier est connu par les Montségurien(ne)s ayant assisté aux réunions dans la cadre de la création de la Réserve ou par des acteurs impliqués dans la gestion du territoire : « *Et après c'est la région qui aide et qui gère ce genre de chose après c'est une grosse administration, il faut faire des plans de gestion annuels quoi* » [E6-C1] ; « *Bien-sûr il y a de l'autofinancement, c'est un financement région avec des fonds qui viennent d'où bonne question je me souviens plus, je sais pas s'il y a pas un financement européen aussi là-dedans il me semble et sinon je sais qu'après il y a une part de financement commune et ANA sur le poste* » [E11-C2].

1. 2. 1. 2. Gestion de la Réserve naturelle

La gestion de la Réserve paraît peu claire pour les personnes enquêtées, beaucoup de questions ont été posées sur les structures gestionnaires et sur leur rôle, qui ne semblent pas vraiment connus et limpides : « *Oui beh c'est chapoter par l'ANA non ? après au-dessus j'imagine que c'est l'Etat quoi* » [E3-C2] ; « *Au début je pensais plus que c'était la commune après j'ai compris qu'il y avait l'ANA mais distinguer le rôle de chacun je saurais pas te dire* » [E10-C3] ; « *Non je sais pas, je les connais pas à part la mairie de Montségur* » [E22-C3]. De plus, il semblerait que les gestionnaires ne soient pas clairement identifiables : « *Mis à part sur le fly' où on voit les deux logos, comme ça à chaud j'ai pas l'impression qu'on puisse savoir qu'ils sont deux* » [E10-C3]. Le contexte de gestion, à l'image du financement et de l'administration, semble toutefois être connu par les personnes ayant assisté à la création de la Réserve comme les Montségurien(ne)s : « *Calé plus ou moins, je suis pas très pointu là-dedans mais on sait comment ça fonctionne par le biais de l'ANA, la commune intervient à l'intérieur oui* » [E28-C1].

La gestion a aussi parfois été critiquée par certaines personnes interrogées notamment au regard de la non représentation d'une partie des usager(e)s du territoire classé : « *Moi j'attire l'attention des gestionnaires et des responsables sur le fait que ça ne peut évoluer dans le bon sens et recueillir un sentiment collectif que si les décisions sont prises collégalement avec un maximum de personnes intéressées et pas forcément que des naturalistes et encore une fois entendons-nous bien je n'ai rien contre les naturalistes mais il faut pas qu'ils soient les seuls* »

quoi, il faut que le monde sportif, les sports de pleine nature soient représentés il y a pas de raison quoi » [E21-C3].

En ce qui concerne les gestionnaires, et le rôle de l'ANA, pour certaines personnes enquêtées, elle est plus représentée de par sa compétence en matière de gestion d'espèces, de milieux etc. : « *Toute façon c'est guidé par l'ANA je pense, on l'a vu quand il y a eu toutes les commissions et tous les débats à travers Laurent bien-sûr. Après la commune c'est contrôler ce que fait l'ANA et puis l'aider s'il y a besoin de quelque chose, en soutient quoi, parce-qu'ils ont pas la compétence tout simplement* » [E3-C2] ; « *Moi je dirai que c'est plus l'ANA, elle met en place des actions, des suivis, des animations, de l'amélioration des connaissances* » [E4-C2]. Elle semble même avoir une assise en terme de gestion : « *Déjà quand j'ai vu qu'il y avait l'ANA ça m'a rassuré, [...] et puis ce que je trouve intéressant chez eux et c'est pour ça que petit à petit ils gagnent dans leur domaine c'est qu'ils sont pas extrémistes et c'est comme ça qu'on arrive à faire passer les idées et à attirer les gens vers ce domaine* » [E32-C3].

La cogestion de la Réserve naturelle semble être bien accueillie par les personnes enquêtées et même qualifiée de complémentaire : « *L'un ne peut pas faire sans l'autre, il faut la propriété puis pour faire une Réserve, il faut des professionnels et c'est l'ANA* » [E9-C2] ; « *Je trouve que le binôme commune-ANA il fonctionne bien car pour moi commune c'est trop restrictif ça permettrait pas de faire du développement et l'ANA on est sur une échelle départementale donc c'est bien donc c'est une chance que ça cogère et c'est complémentaire en se répartissant les tâches* » [E7-C2].

La Mairie de Montségur semble elle être perçue de plusieurs manières par les personnes enquêtées. D'abord, elle semble avoir un rôle « territorial » dans le sens où elle est une collectivité territoriale et peut donc fédérer les acteurs avec lesquels elle a déjà un lien de par son essence : « *La commune c'est regrouper leurs acteurs, eux ils les connaissent et l'historique du site aussi et ça c'est très important, faire du lien, faire la balance* » [E4-C2]. Pour certains, elle a un poids de décision supérieur à celui de l'ANA : « *Je pense que la mairie en tant que propriétaire à un pouvoir de décision supérieur à celui de l'ANA quoi, l'ANA est là pour diriger et dire ce qu'il y a à faire et à ne pas faire en tant que spécialiste* » [E5-C2]. Les Montséguriens la voit comme la seule structure gestionnaire : « *Dans la tête des gens c'est plus la mairie, même si on se présente en cogestion avec l'ANA* » [E28-C1]. Pour d'autres, notamment les acteurs de la deuxième catégorie, elle est en retrait par rapport à l'ANA et devrait plus affirmer son statut de cogestionnaire de la Réserve naturelle : « *La commune elle gère aussi le château donc elle pourrait avoir des missions qui sont beaucoup plus visibles, pour moi j'ai l'impression que l'ANA a des compétences beaucoup plus visibles que la commune qui pourrait l'être aussi parce-que quand même la gestion du château* » [E23-C2] ; « *Il faudrait que la commune fasse plus savoir, montrer qu'elle y est associée et que c'est une vraie volonté communale, je pense que ça serait important* » [E24-C2].

Il faut aussi noter que les gestionnaires ne sont pas forcément associés à des structures mais plutôt à des personnes : [Et ensuite est-ce que les gestionnaires de la Réserve vous les connaissez ?] *Beh Laurent je l'ai connu par le biais de l'OGS autour de la concertation mais après non Laurent c'est tout* » [E12-C2] ; « *Et si c'est Françoise et Laurent* » [E27-C1].

L'interconnaissance et le côté humain sont des éléments structurants du fonctionnement des villages ruraux qui repose sur les relations sociales entre les personnes. Il semblerait donc que les personnes représentantes d'une structure puissent jouer un rôle capital dans sa connaissance et son acceptation sur le territoire. : « *Alors les gestionnaires comme Laurent par chance il habite dans le village donc il y a son intégration et son identification par les gens du village au fur et à mesure je pense que les gens commencent à le connaître. Françoise si on a voulu que la personne chargée de la surveillance soit de la commune c'est pour qu'elle soit connue, identifiée par les gens de la commune ça je pense que c'est quelque chose d'important qu'il y ait quelqu'un de la commune qui soit dans l'équipe de la Réserve* » [E16-C2].

En ce qui concerne les choix de gestion, ils ne semblent pas être connus par les personnes interrogées ou si c'est le cas de façon sommaire : « *Je sais qu'il y a des actions sur les zones humides et sur la sensibilisation mais précisément milieu par milieu ça j'ai pas* » [E7-C2] ; « *Il y a une volonté locale après pour les possibilités de gestion comment ça se passe pour la délégation à l'ANA dans le détail je suis pas forcément hyper au fait là-dessus, en fait je sais pas ce que c'est* » [E25-C2]. Il y a une volonté de les connaître et de les faire connaître : « *Non là j'avoue que je ne pourrais pas te répondre [Et est-ce que tu penses que c'est des choses sur lesquelles il faudrait communiquer ?] Ouais complétement, d'ailleurs c'est par exemple sur une zone humide dans le plan de gestion on dit il faut intervenir de cette façon-là ? [Oui, voilà] Ah beh ça j'aimerais bien savoir, ça mériterait d'être plus affirmée* » [E10-C3] ; [Et les choix de gestion qui ont été fait pour le territoire en Réserve, vous les connaissez ?] « *Non on sait pas, après c'est relativement neuf mais après c'est important que la population soit informée* » [E8-C3]. Lorsqu'ils sont connus plutôt par les acteurs de la deuxième catégorie, ils sont globalement bien perçus : « *Pour en avoir parlé avec Monsieur Servièrre, moi c'est des choix qui me paraissent assez bon, il se positionne pas très fort par rapport au milieu et de ce que j'en sais c'est assez satisfaisant* » [E25-C2]. Aussi, la gestion concertée et la prise en compte des intérêts de chacun a été mentionnée par les personnes enquêtées comme s'apparentant à une bonne chose: « *Je sais au moins qu'on a privilégié un certain nombre d'activité, et le fait de ne pas remettre en cause les activités conditionnelles comme le pastoralisme qu'au contraire elles soient encouragée et qu'elles doivent donner lieu à des actions d'amélioration du terrain qui sont en relation avec le pastoralisme* » [E15-C2] ; « *La gestion elle est faite encore une fois avec les autres acteurs de façon concertée* » [E4-C2].

1. 2. 2. Classement du territoire en RNR

En ce qui concerne la démarche du classement, elle est inconnue ou plutôt floue : « *Et du coup l'initiative elle est de qui c'est la commune qui a démarché l'ANA avec un désir de faire cette Réserve ?* » [E5-C2] ; « *Moi j'ai plein de question, est-ce que c'est le département, l'Etat qui a voulu instauré ça, pourquoi cette date, si tardivement ?* » [E9-C2]. Les personnes connaissant la démarche sont soit des habitant(e)s de Montségur: « *Lorsque la montagne s'est vendu, on était au conseil municipal enfin j'étais au conseil donc quand on apprit que c'était une Réserve on s'est lancé dans cette aventure quoi* » [E28-C1], ou soit des acteurs partenaires

ayant suivi le projet de classement, très peu de personnes lambda se sont positionnées avec ces connaissances.

Concernant les raisons du classement, un intérêt particulier a été formulé par les personnes interrogées pour les connaître : « *Dire les raisons, pourquoi cet endroit-là, pour la Réserve naturelle a été décidé d'être mise là, ça c'est important, là essentiellement il y a un truc donc ça veut dire qu'à coté il y a rien ?* » [E10-C3] ; « *Et justifier les raisons du classement, il y en a qui doivent dire « mais qu'est-ce qui sont allé foutre une Réserve là ! » ça aussi faut le justifier parce-que même si ça ressort pas dans les discussions c'est une question que tout monde se pose [...] pourquoi là* » [E24-C2].

L'intérêt naturaliste de la zone a été une des raisons du classement qui a été avancée par les personnes interrogées. Cet intérêt peut être, selon eux, lié à la présence d'espèces particulières à protéger : « *La création d'une RNR suppose la présence d'espèce qui peuvent être plus ou moins commune ou rare* » [E13-C2] ; « *Après il y a des espèces rares, le grand tétras, le lagopède etc. qui ont justifié le classement quoi donc le but ça va être de trouver des espèces rares, de les étudier, et de les protéger* » [E6-C1]. Ce qui est aussi le cas pour la présence de milieux à protéger : [Et est-ce que vous savez pourquoi cette zone-là a été classé] « *Je pense que vous avez bien défendu l'aspect zone humide, zone estive, zone de montagne* » [E1-C1]. La richesse du lieu a aussi été un élément cité pour justifier le classement : « *Tout est concentré sur cette partie-là* » [E9-C2].

Une autre raison du classement de cette zone a été avancée par les personnes interrogées et repose sur l'achat du territoire de montagne par la commune de Montségur dans un souci d'appropriation, pour ne pas perdre leurs usages sur cette montagne : « *On pouvait aussi être confronté à un grand propriétaire qui dirait « beh écoutez je suis chez moi je ne souhaite pas que quelqu'un d'autre y aille », c'était le risque si on l'achetait pas et ça certains ne l'ont pas compris, ils ne comprenaient pas qu'il pouvait y avoir quelqu'un qui fermerait* » [E16-C2] ; « *A la base c'était ça et ça a été expliqué comme ça, c'était pour pas perdre la montagne* » [E33-C1]. Dans ce cadre, pour certaines personnes enquêtées issues des trois catégories, la création de la Réserve naturelle découle de l'achat de cette partie de la montagne mais n'est pas une initiative à la base : « *Ah beh on a pas eu le choix, en fait quand on a acheté la montagne on a été subventionné mais en contrepartie il fallait créer une Réserve en gros c'était ça* » [E29-C1] ; « *C'est donc une action qui a été initié par la commune, dès le départ, et une action qui a été engagé il faut le dire quant aux motivations dans le souci d'avoir la maîtrise de la commune et des habitant(e)s sur un territoire jusque-là ne leur appartenant pas et on nous a signalé pour nous permettre de faire l'acquisition de faire une Réserve, j'étais tout à fait d'accord aussi* » [E16-C2]. Ce contexte n'est pas sans poser de question sur la vente et l'appropriation des territoires de montagne : « *Et oui les montagnes s'achètent et se vendent et oui il y aurait beaucoup à dire là-dessus* » [E5-C2].

1. 2. 3. Périmètre du dispositif de protection du patrimoine naturel

Concernant les limites, elles ne sont pas vraiment connues des personnes ayant été interrogées surtout des usager(e)s, si c'est le cas il s'agit des grandes lignes : [Au niveau des limites est-ce que vous savez un petit peu jusqu'où elles s'étendent ?] « *Alors les limites je les connais pas exactement mais je vois à peu près où elle se situent* » [E12-C2]. Les points de repères sont dans la plupart des cas les sommets ou les lacs : « *La zone oui mais les limites exactes non par rapport au Saint-Barth quoi* » [E8-C3] ; « *Je vois pas très bien mais le point culminant c'est le Saint-Barth puis par Trimouns et après l'étang des truites* » [E10-C3]. Elles sont en revanche connues par les personnes impliquées dans le projet de classement que ça soit des habitant(e)s de Montségur ou des partenaires de la Réserve : « *Pour moi elles sont forcément claires étant donné que j'ai travaillé sur le dossier* » [E13-C2].

Le périmètre de la Réserve naturelle a pu être qualifié de peu cohérent au regard des limites actuelles : « *Alors je l'ai pas en tête là mais j'ai constaté qu'il y avait des ilots que je comprenais pas bien, c'est un peu tortueux quand même* » [E5-C2] ; « *C'est vrai que ça fait biscornu comme zone* » [E17-C3]. Ces limites ont été justifiées par les difficultés foncières que présente le contexte foncier dans lequel s'insère le territoire classé en Réserve : « *Non mais je les vois là et il y a des difficultés foncières, c'est le fruit d'un travail assez important donc c'est assez difficile d'avoir des zones cohérentes comme ça, là on voit un bloc tout à fait cohérent et on a un peu plus de mal quand on revient vers l'est* » [E25-C2] ; « *Donc là pour l'instant c'est un périmètre administratif c'est pas un périmètre naturel, il y a forcément pas de sens de s'arrêter là* » [E18-C2]. Des incompréhensions demeurent quant au contexte foncier difficile et pointe la non cohérence écologique du périmètre de la RNR MSB : « *Pourquoi l'étang Thort est dehors ça pourrait poser question mais bon après c'est la zone qu'ils ont acheté quoi* » [E34-C3] ; « *Bon c'est vrai que c'est comme ça mais c'est dommage que ça suive pas quelque chose de plus plein je trouve* » [parce-que c'est la même forêt là donc c'est dommage] » [E32-C3].

En ce qui concerne sa taille, elle a pu être qualifiée de petite: « *C'est petit mais ça a le mérite d'être fait parce-que s'il y a plus de Montagne hein* » [E32-C3] ; « *ça serait bien si on pouvait l'agrandir un jour mais bon* » [E37-C1]. Aussi, une volonté de la part des usager(e)s de la Réserve a été formulée pour l'agrandissement du périmètre de la Réserve naturelle dans un souci de cohérence écologique : « *Ce qui est dommage c'est que ça se cantonne uniquement sur la commune de Montségur, c'est dommage parce-que par rapport à tout le massif ça serait intéressant d'intégrer vraiment beaucoup plus que ce qu'elle est actuellement quoi* » [E17-C3]. Pour certain(e)s, le massif de Tabe entier mériterait un classement : « *Moi franchement je trouve que ça serait bien que ça commence en bas tout ce qui est Moulzoune et puis Montségur le Lasset* » [Ah oui ça mériterait d'être en totalité en Réserve parce-que c'est quand même magnifique le Lasset]» moi je verrai un plus grand territoire parce-que le massif de Tabe tout ce côté à part la station ça mériterait d'être protégé. Moi je ferai une ceinture tout autour du massif de Tabe là ça serait super » [E32-C3].

1. 2. 4. Missions de la RNR MSB

En ce qui concerne les missions de la RNR MSB, certaines personnes interrogées ont exprimé l'idée qu'il n'y avait pas de missions prédéfinies mais qu'elles découleraient de l'orientation donnée au dispositif : « *Alors, elle aura les missions qu'on lui donnera, c'est vraiment une question d'orientation stratégique* » [E11-C2] ; « *Je pense qu'une Réserve naturelle ça peut prendre plein de forme différente et que voilà c'est les gens qui sont en charge qui vont décider dans quel sens ça va aller quoi* » [E34-C3].

Globalement les missions de la RNR sont connues ou du moins supposées. Des nuances d'importance sont cependant à noter en fonction des discours.

Nous pouvons noter que les missions sont précisément connues par des personnes connaissant le projet de Réserve et ayant assistées à des réunions. C'est le cas des Montségurien(ne)s mais aussi des personnes travaillant dans le domaine de l'environnement : [Et les missions de la RNR MSB ça serait quoi ?] « *ça va se définir au fil du temps. D'abord c'est la connaissance du milieu, après la définition des actions pour retrouver certains biotopes et dans un troisième temps il faut penser à la valorisation pour l'aspect touristique et de rentabilité* » [E1-C1] ; « *Un espace protégé sur lequel on va mettre en place des actions qui vont répondre à trois objectifs comme nous les a présenté Laurent, donc c'est protéger un espace avec des qualités paysagères assez exceptionnelles, le gérer, et de mieux le faire connaître aussi pour le transmettre aux acteurs basés sur le territoire* » [E10-C3].

Pour certaines personnes interrogées, il s'agit d'un outil de gestion des pratiques et de sensibilisation : « *Faire un recensement, protéger et encadrer les pratiques avec du terrain, des affichages balisages au niveau de la Réserve puis après des sensibilisations moi je pense que c'est le plus important de tout. Faire des conférences, des réunions d'informations* » [E2-C2] ; « *Connaitre pour savoir ce qui peut déranger ou pas les espèces etc., il y a une période de l'année ou ils vont se reproduire etc., il faudra pas les déranger, connaître les facteurs de maintien des espèces pour sensibiliser en fait et si ça suffit pas beh dire voilà dire c'est bien pas ce que vous faites* » [E7-C2].

Pour d'autres, il s'agit d'un dispositif à la fois de connaissance, de protection et de découverte par la suite : « *L'un est en rapport avec l'autre, si vous connaissez pas votre milieu vous allez avoir du mal à communiquer* » [E15-C3] ; « *L'un marche avec l'autre, c'est-à-dire que pour moi il faut d'abord qu'il y ait de la protection pour ensuite faire de la valorisation, on peut pas faire de la valorisation si on protège pas* » [E26-C1]. Il a cependant été avancé, notamment par des acteurs institutionnels, que le côté scientifique de la Réserve doit servir à la valorisation : « *Pour moi ce côté scientifique il faut qu'il serve en fait pour la sensibilisation pour le faire connaître à un large public c'est pas pour faire de la matière scientifique pour faire de la matière scientifique sinon ça sert à rien. Pour moi ça doit servir à ça et pas à autre chose* » [E7-C2]. D'autres personnes interrogées qualifient la mission scientifique de la Réserve comme étant prépondérante : [E20-C1] ; « *Pour moi il a des attentes avant tout scientifique, il y a encore beaucoup de question qui se posent sur les espaces pyrénéens [...] et le fait d'avoir une Réserve comme ça c'est intéressant, et si la Réserve peut apporter des réponses* » [E25-C2] ;

« Je pense que ce côté qu'a voulu lui donner Laurent et Cécile aussi qui est extrêmement intéressant c'est ce côté laboratoire à ciel ouvert avec de la vraie recherche fondamentale sur l'aspect technique et scientifique donc plutôt sur l'acquisition de connaissance des impacts sur certains habitats » [E11-C2].

1. 2. 5. Actions réalisées dans le cadre des missions

Concernant les actions liées aux missions, les personnes rencontrées en ont principalement retenues deux, la valorisation du patrimoine naturel que permet le dispositif, et la gestion qu'il implique.

Pour la plupart des personnes interrogées, la valorisation passe par la découverte de la nature avec l'organisation et la réalisation d'animation avec une personne agréée : « Et le travail de motivation, c'est un autre travail, un autre profil, c'est plutôt un travail qui ressemble à celui d'un guide accompagnateur, c'est un animateur » [E16-C2] ; « Animation, sensibilisation, découverte des espèces existantes sur le terrain » [E7-C2]. Cela passe aussi par l'explication du travail réalisé dans une Réserve Naturelle Régionale : « La valorisation ça serait pour montrer tout le travail qui est effectué sur cette Réserve, ça intéresse énormément les personnes » [E4-C2]. Aussi, les actions de découverte avec les animations sont un moyen de faire connaître la Réserve « Puis faire connaître c'est ce qui se met en place, les journées grand public et voilà parce-qu'il y a beaucoup de gens qui savent pas, et moi le premier, tout ce qu'il y a dans la Réserve » [E3-C].

En ce qui concerne le travail de gestion, il est plutôt connu même s'il a été qualifié de peu visible, il paraît de fait difficilement compréhensible par les acteurs : « Tout le travail que vous faites, gestion, ils se voient pas quoi [...] ils se rendent pas compte du travail que vous faites, ils vous voir partir avec vos filets à papillons ils doivent se dire c'est quoi » [E29-C1]. Il est associé au travail de terrain, d'inventaire et d'étude : « La connaissance c'est un travail qui se fait en continu sous la conduite du conservateur avec un nombre de personne permanent ou non permanent de l'ANA ou des stagiaires ça c'est le travail de type scientifique sur le terrain » [E16-C2] ; « Un recensement de toutes les espèces sur la Réserve et après faire en sorte qu'elles soient bien dans leurs domiciles en quelques sortes qu'il n'y a pas de perturbation » [E2-C2]. Le suivi du patrimoine et son évolution ont également été cités par les personnes interrogées comme étant une action de gestion : « Beh c'est déjà répertorier un petit peu toutes les espèces animales qui peut y avoir, comment ça se passe en montagne comment elle évolue quoi » [E33-C1] ; « C'est d'avoir un suivi des espèces et des habitats, de voir comment ça évolue » [E13-C2].

1. 2. 6. Patrimoine naturel de la Réserve

Au niveau du patrimoine naturel présent sur la Réserve, les espèces « emblématiques » des Pyrénées ont été majoritairement citées par les personnes interrogées : « *Comment vous l'appellez, le desman, puis le gypaète barbu des choses comme ça quoi, des choses classique* » [E3-C2] ; « *Le coq de bruyères, le perdreau blanc là [le lagopède alpin] oui le lagopède, il y a des isards aussi et quelques mouflons* » [E27-C1].

La diversité et la richesse des milieux présents sur la Réserve ont également été cités comme étant des particularités de l'espace classé: « *Ben les galliformes de montagne qui sont quand même dans une position avancée donc assez remarquable, après c'est des espèces de milieux humides, le desman, le grand tétras et tout ça sur un territoire assez ramassé c'est sûr que c'est intéressant* » [E25-C2] ; « *Ah oui avec les mouillères autour de la grenouillère il y a de tout là, on trouve de tout* » [E17-C3].

Il a aussi été souligné la non rareté du patrimoine naturel présent sur la Réserve naturelle et son caractère plutôt préservé : « *Il y a rien de rare rare très très rare là mais voilà c'est un milieu assez difficile d'accès, c'est un milieu qui a été protégé qui a pas été trop abimé* » [E6-C1].

Quid de la connaissance du dispositif de protection RNR MSB ?

Le dispositif ainsi que son fonctionnement sont globalement peu connus excepté par les personnes ayant participé au projet de classement.

Les missions sont plutôt claires avec un volet gestion (inventaires, suivis) et un volet valorisation (animations, découverte).

Les limites sont peu connues et qualifiées de peu cohérentes au niveau écologique.

1. 3. Mise en valeur de la RNR MSB

Au regard de la connaissance plutôt réduite de la RNR MSB, cette partie vise à donner des pistes d'amélioration qui ont été mentionnées par les personnes rencontrées.

1. 3. 1. Des partenariats à envisager

D'abord en ce qui concerne les partenariats, bon nombre de personnes ont manifesté un intérêt pour travailler avec la Réserve, avec différents modes de partenariats, il s'agit plutôt de personnes issues de la catégorie des acteurs intentionnels et partenaires de la Réserve.

Il s'agirait d'abord de réaliser des actions en partenariat que ça soit en tant que structure : « *Et puis on est pas obligé de rester sur la station, je vois pas pourquoi on pourrait pas faire, beh cette semaine pas de randonnée sur la station mais sur la Réserve, on est pas sectaire et bloqué sur notre territoire quoi* » [E2-C2] ; « *Oui oui on va travailler avec la RNR et on sera partenaire de plusieurs actions oui pour plusieurs choses, ça serait plutôt sur des actions de régulations notamment de poissons qui ont été réintroduit dans la grenouillère et avec un côté pédagogie avec les habitant(e)s, on aurait expliqué pourquoi on retire ces poissons que eux avaient mis [...] même s'il y a un savoir-faire qu'on souhaite conserver pour le valoriser sans que ça soit conflictuel* » [E11-C2] ; « *Des partenariats d'animation de sensibilisation comme on a parlé avec Laurent sur le jeune public mettre en place des actions pour mutualiser les sites pour mener des actions pédagogiques, effectivement il y a des liens à faire qui me paraissent évident* » [E23-C2] ou en tant qu'indépendants : « *Si ça se développe moi j'en serais ravi de travailler à côté de chez moi, pour moi ça serait génial d'avoir un peu de boulot là-bas puis moi c'est ce que j'adore, s'il y a besoin d'accompagnateur j'ose espérer qu'ils appelleront celui qui habite à un km de la Réserve qui connaît un peu le territoire et les gens* » [E34-C3].

Il y a un intérêt à ouvrir le dialogue avec certaines structures pour créer une dynamique : [Et est-ce que ça vous paraîtrait possible de faire un partenariat avec la Réserve ?] « *ça serait très très bien oui, pour l'instant le dialogue ni les ni les uns autres ne l'avons cherché mais nous on est intéressé par une communication, une transparence. On a quelque part les même buts* » [E5-C2] ; « *Nous on va y trouver un intérêt en terme de communication touristique ça va être à partir du moment où on connaît les possibilités de découverte qui existe à travers cette Réserve [...] donc voilà au service marketing il y a tout un tas d'outil pour mettre en avant et il y a des personnes qui doivent être au courant de ce qu'il y a pour pouvoir promouvoir donc il faudrait faire remonter l'info* » [E19-C2].

D'autres structures ont déclaré pouvoir soutenir la Réserve du point de vue financier uniquement : « *Nous département non enfin nous on peut venir soutenir un projet [quand vous dites soutenir c'est ?] au niveau financier* » [E18-C2].

1. 3. 2. Faire connaître la RNR MSB

Beaucoup de personnes enquêtées ont insisté sur le fait de faire connaître la Réserve naturelle et ont donné plusieurs pistes pour cela.

1. 3. 2. 1. Un effort à faire en terme de communication et d'information

Un effort en terme de communication semble être à faire pour assoir la reconnaissance de la Réserve sur le territoire du Pays d'Olmes : « *Tout est à faire* » [E24-C2] ; « *Il y a une grosse communication à faire au niveau de la Réserve naturelle* » [E8-C3] ; « *Beh faire savoir qu'elle existe, par exemple à Fougax il y a pas cinq personnes qui le savent, personne ne le sait, personne n'est au courant, je dis pas que les gens ça les intéresse beaucoup mais bon au moins*

les acteurs du tourisme sont obligatoirement très intéressés [Donc c'est axer sur la communication quoi ?] Ah oui ! Il en faudra beaucoup car on part de zéro là » [E24-C2].

Pour cela, il faudrait donner plus d'information au grand public sur la Réserve naturelle : *« C'est des questions que peuvent se poser les gens, sans entrer dans le détail mais le pourquoi du comment, et pourquoi le Saint-Barthélémy » [E8-C3] ; « Ne serait-ce que pour rendre le plan de gestion accessible puis avec des informations ciblées, synthétiques pour que le public ait connaissance des particularités et des richesses qu'il y a dans cette Réserve » [E13-C2].*

Il faut également accentuer la communication réalisée sur le village pour accroître le nombre de villageois(e)s participants aux animations organisés par la Réserve : *« La communication de l'ANA m'a semblé très structurée après il faut encore augmenter notre communication sur Montségur pour nous pour notre Réserve » [E1-C1].*

1. 3. 2. 2. Présenter la démarche RNR auprès des publics du Pays d'Olmes

Il a également été préconisé d'aller à la rencontre des divers publics du territoire y compris les habitant(e)s du village pour faire savoir l'existence de la Réserve et pour expliquer sa démarche : *« Puis des présentations aussi car il y a tout un tas de personne qui peuvent pas s'y rendre, donc il faut amener la Réserve aux gens, à l'école, aux personnes âgées. Puis tu vois dans les écoles après les gamins ils vont en parler aux parents et voilà » [E6-C1] ; « Peut-être que par rapport à la population de Montségur là, l'ANA devrait faire des conférences avec des projections en montrant la richesses de ce milieu et des risques encouru par cette richesse justement, [...] pour sensibiliser les gens » [E32-C3].*

1. 3. 3. L'importance du côté humain

D'abord, le travail réalisé dans une Réserve naturelle étant parfois flou pour le grand public, il a été préconisé de présenter le personnel travaillant pour le dispositif ainsi que leur fonction : *« La partie humaine elle est très importante, je sais pas les personnes qui sont dessus, je ne connais que Laurent puis on a besoin de connaître un peu plus les personnes surtout là je parle du côté professionnel, on a besoin d'échanger de connaître un peu quand il y a un truc on peut s'appeler je le connais il me connaît, on gagne du temps » [E9-C2] ; « Même une soirée, où vous venez avec des diapos, vous leur expliquez, il y a tout à dire c'est très intéressant il y aura du monde qui viendra c'est sûr, il faut le faire c'est très important ça [...] on a besoin de savoir [...] présenter les gens aussi et les postes en fonction des disponibilités surtout qu'on ait susceptible de les rencontrer en dehors de leur activité professionnelle, il faut les faire connaître ces gens-là c'est important » [E24-C2].*

De plus, le côté humain a été présenté comme très important par les personnes interrogées car il permet de faire comprendre la démarche et de la valoriser: *« Le côté humain aussi, pouvoir rencontrer quelqu'un qui de façon conviviale vienne à notre rencontre et nous explique voilà*

vous êtes ici qu'est-ce que ça implique » [E10-C3] ; « C'est vrai qu'en vivant au quotidien à votre contact on comprend mieux [E26-C1].

Le personnel incite aussi à regarder la nature autrement et montre les richesses avec un nouveau regard : *« Le côté humain avec une présence, quelqu'un qui te permettent de lever la tête ou on contraire de la baisser pour dire voilà regardez il y a ça » [E7-C2] ; « Moi ce qui va m'intéresser c'est qu'il y ai quelqu'un qui soit là toute l'année, qui vérifie, analyse, et qui donne des infos que je vais pouvoir transmettre après comme des papis mamies vont venir avec leurs petits enfants pour leur expliquer quoi » [E15-C3].*

1. 3. 4. Moyens de communication préconisés

En ce qui concerne les moyens de communication pour se faire connaître, internet a été cité assez souvent par les personnes interrogées en soulignant l'importance d'être clairement identifiable sur la toile : *« Il faut être facilement repérable sur le net et facilement référencé, par les partenaires locaux etc. Les gens avant de se déplacer sur un territoire ils regardent sur internet ce qui s'y passe » [E25-C2] ; « Pour moi c'est important que quand les gens ils prévoient leurs vacances ils tapent Montségur bam, Montségur château ça sera toujours château en priorité mais bam on voit « Réserve naturelle » tient ça va aiguïser la curiosité des gens et donc ils vont cliquer dessus et voir les petites randonnées qu'ils peuvent faire et c'est justement là que vous allez commencer à les former avec les logos, ce qu'on peut faire, ce qu'on peut pas faire » [E33-C1].*

Il faut également se rendre visible sur le territoire : *« [...] il y a aussi la communication sur site et là il faut espérer que dans la maison du site il y ait une possibilité d'accueil pour le public » [E13-C2] ; « Il faut que les gens toujours il le voit [flyer de la Réserve] et que ça s'ancre dans leur quotidien, il faut que ça soit vu, tous les jours » [E9-C2].*

Le mail ainsi que la Newsletters semblent être les moyens les plus pertinents pour se tenir informé de ce qui se passe sur la Réserve : *« Oui un petit mail ça m'intéresse toujours » [E1-C1] ; « Quelque chose de régulier, et un peu à l'avance car on n'est pas tout le temps-là, mais la newsletter ça peut être pas mal » [E20-C1].*

L'idée de faire un calendrier propre à la Réserve a été plusieurs fois cités pour rendre les animations plus identifiables : *« Un calendrier papier que pour la Réserve, parce-que sur l'ordi on s'y perd mais le conserver quand même sur le calendrier de l'ANA parce-que les gens ne sont pas au courant qu'il y a une Réserve, donc un calendrier spécifique » [E4-C2] ; « Faire un papier pour un mois en mettant les dates importantes » [E6-C1].*

Il a également été préconisé de s'appuyer sur le réseau de diffusion des partenaires de la Réserve pour se faire connaître ainsi que les animations proposées : *« Il faut voir la diffusion et la communication à voir avec le département aussi je sais pas Laurent doit être en contact, ça passe par la communication du département » [E8-C3] ; « Pourquoi pas proposer aux partenaires de faire le relais, tu vois la page Facebook de la Réserve marche bien donc pourquoi pas sur les prochaines animations d'envoyer l'info à la chargée de com d'ici et elle*

fait le lien et elle fait un post « beh voilà demain 18h voilà » et l'office aussi, si vous voulez capter un peu plus de gens » [E10-C3].

L'idée de faire un lien plus évident entre la Réserve et château pourrait aussi être un moyen de plus se faire connaître par les visiteurs : *« Etre plus systématique dans la publication des flyers mettre château-Réserve ou voilà [...] on sera plus à Montségur dans un sens domaine, il faudrait travailler politiquement sur ce trait d'union entre le château et la Réserve » [E26-C1].*

Une diffusion des supports de communication et d'animation aux offices de tourisme ainsi qu'aux structures y étant liées a été citée comme un moyen pouvant accroître la connaissance de la Réserve : *« Oui déposer les flyers aux offices de tourisme » [E10-C3].* Tout comme informer les professionnels de la montagne de l'existence de cette Réserve ainsi que de ce qui s'y déroule : *« Il faudrait en parler aux accompagnateurs en montagne » [E15-C3].*

La symbolique liée au Pic du Saint-Barthélémy peut aussi, selon certaines personnes, contribuer à la reconnaissance de la Réserve naturelle : *« Ce côté symbolique du Saint-Barthélémy il peut aider à faire connaître la Réserve » [E7-C2].*

Il a aussi été préconisé de faire connaître la démarche de façon plus large, grâce à une communication sur un territoire plus éloigné que celui du Pays d'Olmes: *« Pour moi, il faut pas communiquer qu'aux alentours de Montségur mais sur tout le département de l'Ariège pour qu'il y est un maximum de personne qui comprennent l'intérêt de cette Réserve, à quoi elle sert et qu'elles actions mener quoi » [E4-C2] ; « Pays d'Olmes et de Mirepoix même à Foix au final c'est pas très loin de Foix quoi, c'est plus prêt que de chez moi d'ailleurs donc ouais ça serait pas mal de communiquer sur le département pas que sur le Pays d'Olmes voilà après il peut y avoir une zone, un cercle qui peut être tracé tout autour de la Réserve quoi, et il y aussi un bout de l'Aude donc peut-être communiquer sur l'Aude aussi » [E22-C3].*

1. 3. 5. Améliorer l'identification de la RNR sur le terrain

En ce qui concerne l'identification de la Réserve sur le terrain, elle a été considérée comme faible voire inexistante au moment de la passation des entretiens : *[Et actuellement vous trouvez qu'elle est suffisamment identifiable du coup ?] Non non non non ! Il va falloir que les gens sentent qu'ils arrivent dans un cadre assez précis et ça c'est pas le cas actuellement, c'est le début ! » [E1-C1] ; « On connaît pas la délimitation de la Réserve, déjà pour ça c'est pas assez visible surtout pour le grand public quoi et c'est lié au fait qu'elle soit récente pour moi » [E4-C2].* Il faut noter que depuis, des panneaux de présentation de la Réserve, d'indication et de réglementation ont été posés sur place.

En ce qui concerne les moyens pour la rendre visible sur le terrain, plusieurs préconisations ont été faites par les personnes enquêtées :

Dans l'idée de lier le château avec la Réserve : *« Moi je te mettrais un panneau au parking du château face aux pics, un beau truc » [E9-C2].*

Concernant la signalétique plusieurs types de panneaux ont été cités par les personnes rencontrées :

Des panneaux explicatifs de la réglementation : « *Plutôt que de faire un bloc d'interdiction et un bloc de pédagogie est-ce qu'on pourrait pas essayer de lier les deux pour dire voilà il y a le desman il vit comme ça en deux trois phrase sinon ils vont pas le lire non plus et expliquer pourquoi aller marcher dans la rivière ça peut perturber le desman à sa période de reproduction [...] relier une interdiction à une bonne raison quoi* » [E34-C3].

Des panneaux pour annoncer la Réserve aux points clés: « *Il faut qu'on sache que c'est une Réserve qu'il y a des choses à ne pas faire qu'on ne soit pas pris en défaut [Et du coup ça prendrait quelle forme ?] Des panneaux aux entrées ou des peintures sur les cailloux ou quelque chose qui signale la présence de la Réserve* » [E14-C3] ; « *Toutes façons l'accès, il y a pas 36000 accès donc au moins mettre de la signalisation sur les points de départ quoi pour informer après il peut peut-être avoir un point aux endroits stratégiques au lac du diable et des truites quoi et au refuge quoi* » [E22-C3].

Des panneaux pédagogiques expliquant les espèces et milieux ont aussi été demandés ce qui permettrait de valoriser le patrimoine naturel présent sur la Réserve : « *Sur la Réserve c'est important d'avoir des panneaux disant « regardez là vous avez ça telle faune telle flore etc. » « [et expliquant le fonctionnement et les explications de son existence] »* » [E8-C3] ; « *Et ce qui me paraît intéressant aussi c'est d'avoir un panneau explicatif ce qu'est une zone humide etc.* » [E13-C2].

Des panneaux de sensibilisation ont aussi été demandé pour permettre la protection du milieu : « *Et des panneaux pour sensibiliser oui* » [E14-C3] ; « *Sensibiliser le randonneur sur les bonnes pratiques quand il entre sur la Réserve* » [E2-C2].

En dehors de la signalétique, l'installation d'aménagement sur le terrain a été citée comme étant des éléments pouvant permettre l'identification de la Réserve, de nature différente :

D'abord pour profiter du site : « *Créer une petite cabane, un observatoire sur un secteur où on sait qu'il y a une diversité importante sur un petit territoire pour que les gens puissent apprécier, regarder les oiseaux, et je pense que ça peut se faire manuellement voilà* » [E4-C2].

Puis pour sécuriser les endroits dangereux et pour pouvoir y accéder : « *Tu vois au niveau des cascades là, il y a des belles vasques, il est dangereux cet endroit il faudrait faire un petit aménagement pour que tu puisses y aller avec tes gamins sans qu'ils se mettent en danger quoi, sans faire ce qu'ils ont fait sur le gouffre des corbeaux, une petite avancée, sécuriser cet endroit-là quoi [Mais du coup c'est pas dans la Réserve il me semble]* » [E15-C3] ; « *Juste avant d'arriver au diable en revenant de l'étang supérieur, il y a un aménagement à faire, le passage est compliqué quoi c'est souvent enneigé* » [E15-C3].

Mais aussi des aménagements grand public notamment aux points d'entrée de la Réserve naturelle : « *Les gens sont très précautionneux maintenant ils vont pas mettre leurs poubelles dans la voiture donc il te le laisse par-là, il faut mettre des poubelles pour le retour* » [E15-C3].

Une signalétique plutôt modérée et discrète a été tout de même demandée : « *Il faut signifier là où elle démarre et là où elle s'arrête mais je ne suis pas partisan de trop de signes ou d'éléments qui montrent qu'elle est là* » [E1-C1] ; « *Quelques panneaux pour savoir mais qu'on se retrouve pas avec des panneaux, des panneaux, des panneaux ou alors qu'ils soient bien intégrés ça reste un lieu naturel* » [E12-C2]. Certaines personnes ont manifesté leur souhait de n'avoir aucun signe de présence de la RNR sur le territoire : « *Ah beh pour moi si ça pouvait rester en l'état ça serait très bien, je ne suis pas pour des aménagements sur le terrain* » [E5-C2]. Il faudra aussi anticiper une signalétique d'hiver : « *Il faut penser au balisage hivernal aussi, assez haut sinon le bétail va s'y gratter et risque de l'enlever* » [E15-C3].

1. 3. 6. Les animations nature comme vecteurs de visibilité de la RNR MSB

Les animations faisant partie des éléments permettant la visibilité et l'identification de la Réserve, les personnes interrogées ont pu s'exprimer sur leur contenu et leur modalité.

Il faudrait tout d'abord ne pas trop faire d'effort, ce qui engendrerait un mauvais sentiment prenant le pas sur les apprentissages permis par l'animation : « *Il faut pas trop les faire marcher, les gamins, si tu veux leur montrer les faire intervenir tu peux pas tout faire. Sinon tu fais une rando sportive, point A point B ce qui fait que t'as tout un tas de personne qui sont dégoutés par la randonnée, par contre si tu prends le temps entre les deux d'expliquer avec du matériel là tu vas marquer des points* » [E15-C3]. De fait, les animations hors de la Réserve sur un itinéraire plus facile pourraient être plus souvent envisagées : « *Si on veut traiter un petit peu de monde du grand public c'est pas au-dessus de 500m de dénivelé que ça se fera donc il faut arriver à trouver des lieux pour le faire qui soient similaires à la Réserve où on peut balader du monde et faire le même travail que sur la Réserve avec des gens qui sont pas capables d'y aller quoi* » [E34-C3]. Aussi, la participation a été citée comme étant relativement importante : « *Ils veulent vivre une expérience maintenant ils sont sur ça donc il faut du participatif* » [E15-C3]

Des idées d'animations ont également été données par les personnes interrogées comme pouvant être intéressantes :

Des animations expliquant les traces : « *Les raquettes, trace de mammifères. C'est super intéressant beh voilà là il y a une trace fraîche, on arrive à savoir ce qu'il était en train de faire, ça intéresse les gens et les mammifères de manière générale* » [E4-C2].

Mais aussi des ateliers basés sur les sens et les sensations : « *Imaginer des formes d'animations différentes, rien que le fait de faire participer avec des choses simples, ça permet de capter les gens, ils sont pas passifs, qu'ils puissent être dans le ressenti car il y a beaucoup de touristes qui sont des urbains et qui n'ont pas du tout le même contact avec la nature* » [E19-C2].

La convivialité a aussi été citée comme un élément structurant d'une animation : « *Moi j'avais adoré l'animation que vous aviez proposé nettoyage des berges du Lasset ou des journées citoyennes comme propose parfois la mairie et moi je serais pas pour une l'an mais pour plus dans l'année enfin ça me permet de rencontrer des gens que je vois jamais et ça fédère autour*

d'une certaine fierté aussi de ce qu'il y a ici et ça moi je multiplierais ce genre de rencontre et d'activité » [E20-C1] ; de même que l'ambiance festive : « Il faut pas oublier le côté festif après l'animation un petit barbecue avec musique » [E9-C2].

Le contenu des animations doit être adaptable : *« Il peut y avoir des animations pour les passionnés je pense comme aux gens de l'ANA mais qu'il y ait aussi d'autres animation avec d'autres supports pour donner envie à des gens qui ne seraient pas passionnés » [E19-C2] et surtout accessible du point de vue du contenu: « Il faut que ça soit accessible parce-que là on a l'impression que c'est beaucoup d'information » [E20-C1] ; « Rester un peu vague que ça soit pas trop pointu, par exemple, les oiseaux après est-ce que ça rentre pas trop dans le détail je sais pas. Il faut qu'ils arrivent à le transposer chez eux ou aux alentours de chez eux » [E6-C1].*

L'organisation d'évènements reconduit chaque année peut aussi être un bon vecteur de « fidélisation » des visiteurs : *« C'est bien d'avoir un rendez-vous chaque année quoi, quelque chose de régulier que ça soit une fois, deux fois, quatre fois voilà » [E3-C3] ; « Les portes ouvertes de la Réserve ça pourrait être bien » [E15-C3].*

Les temporalités des animations sont également à prendre en compte, il pourrait être intéressant de proposer des animations en semaine : *« Alors pas le week-end, ici, ils font tous tout le week-end, alors que la semaine il y a des gens qui ont du temps, les retraités, les professions libérales comme moi » [E15-C3].*

Pistes pour améliorer la reconnaissance de la RNR MSB

- Réaliser des partenariats avec des structures du territoire et des indépendants
- Accentuer l'information et la communication : organiser des réunions de présentation de la Réserve, de sa démarche et du personnel dans les structures des communes voisines, accentuer la visibilité sur internet, diffuser les informations auprès des structures touristiques et les collectivités locales
- Rendre la RNR visible sur le terrain : Panneaux pédagogiques/sensibilisation, de présentation, réaliser des aménagements pédagogiques (observatoire à oiseaux)
- Organiser des évènements reconduits pour donner un « rendez-vous » régulier

2. Les représentations et leurs influences sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection du patrimoine naturel

Cette deuxième partie vise à faire l'état des lieux des perceptions que les personnes interrogées ont de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy en tant que dispositif. Sur la base de nos hypothèses de recherche, il sera aussi question de faire état des lieux des perceptions qu'ont les enquêté(e)s de l'espace en tant que tel sans classement, ainsi que de leurs pratiques sur celui-ci.

2. 1. Perceptions de l'espace sans le classement en Réserve

2. 1. 1. Un site préservé caractérisé par sa beauté

Les personnes enquêtées ont majoritairement exprimé leurs points de vue sur la beauté du site indépendamment de son classement. Les éléments naturels faisant partie du site contribuent à faire de ce lieu un endroit beau de façon quasiment unanime : « *Ah oui j'aime bien cette montagne elle est très belle, les lacs, les cirques, c'est joli* » [E6-C1] ; « *C'est vrai que le Saint-Barthélémy quand on monte on a une qualité de paysage très diversifiée et après quand on va du côté du lac du diable et autre pour moi ça fait partie des plus beaux lacs des Pyrénées c'est de toute beauté quoi* » [E26-C1]. Cette beauté inspire même un sentiment de fierté notamment des usager(e)s résidents non loin de l'espace : « *C'est beau quand même on peut être fier !* » [E21-C3].

C'est ensuite un endroit apprécié pour son caractère préservé et sauvage : « *C'est un coin que j'aime beaucoup parce qu'il est préservé, qui est vraiment resté nature, très sauvage* » [E8-C3] ; « *Ah moi je vais particulièrement au Saint-Barthélémy parce-que c'est l'endroit particulièrement sauvage quoi* » [E5-C2]. Dans le même sens, il est également fréquenté pour la tranquillité qu'il permet d'avoir : « *Ah beh la première chose quand on vient c'est le paysage ! On voit que c'est préservé que c'est beau, c'est bucolique, c'est ce côté-là, c'est calme, c'est ce qu'on vient rechercher* » [E12-C2].

2. 1. 2. Des pratiques de l'espace indépendamment du classement

Les personnes interrogées ont ensuite déclaré, pour beaucoup d'entre elles, avoir une pratique du lieu avant son classement, c'est notamment le cas de pratiques anciennes de loisir : « *Moi je la connais parce-que je pêche en montagne, mais en fait c'est pour faire de grandes randos sur le Saint-Barth, je monte pêcher dans les lacs, je fais tout le Lasset qui remonte soit par la Reboule soit par Pratmau donc effectivement c'est un lieu que je connais depuis des années* » [E8-C3] ; « *Je parle pour les locaux, c'est un terrain de jeu [...] moi je vous dis tout petit*

j'ouvrais la fenêtre je voyais le Saint-Barth depuis la chambre, dès que j'ai su marcher et courir le but c'était d'aller au Saint-Barth » [E21-C3].

Beaucoup de personnes, notamment les usager(e)s et les habitant(e)s du village de Montségur, ont un intérêt pour la montagne indépendamment du classement du territoire en tant que Réserve : « *Je pense que les gens ne connaissent pas, ils aiment la montagne point quoi » [E6-C1] ; « Savoir que ça existe oui c'est intéressant mais je suis pas à fond dans ce système, je suis pas contre mais je suis pas à fond non plus parce-que moi j'ai toujours connu la montagne comme est la montagne avec ou sans Réserve. Je suis un acteur passif ! » [E14-C3] ; [Pour vous le fait que ça soit un site protégé est-ce que ça peut vous inciter à plus y monter ?] « *La montagne elle nous appartient quoi donc on la connaît quand même quoi, on sait qu'il y a plein de chose dedans, le fait que ça soit Réserve ça change pas grand-chose pour nous, c'est juste un nom que vous mettez sur une montagne que nous on connaît quoi, pour moi c'est ça » [E33-C1].**

D'autres personnes ont, ou ont eu, un rapport plutôt utilitariste et personnel avec la montagne, c'est le cas de certains habitant(e)s du village de Montségur : « *On allait garder les vaches, moi quand j'avais 10 ou 12 ans il m'amenait là-haut garder le troupeau, la montagne je la connais depuis tout petit » [E27-C1] ; « Moi ce qui me motive maintenant c'est les champignons sinon je vais pas y monter, j'y suis allé 50 000 fois à la montagne » [E27-C1].*

2. 1. 3. Un attachement et une appropriation de la montagne

La connaissance et la pratique antérieure de l'espace ont contribué à la création et à l'entretien d'un sentiment d'attachement et d'appropriation de l'espace notamment par les habitant(e)s du village ainsi que les usager(e)s de la Réserve.

L'espace de montagne classé faisant partie du lieu de vie des personnes interrogées, certaines le considère comme l'extension de leur propre jardin : « *Je suis né en bas, c'est mon jardin [...] » [E21-C3].*

Certain(e)s Montségurien(ne)s ont manifesté un attachement particulièrement fort ainsi qu'une appropriation de l'espace actuellement classé, au regard de la proximité entre ces montagnes et le village : « *Ah oui c'est chez moi ici, un attachement oui bien-sûr j'y suis né ici alors je veux dire cette montagne c'est la plus belle » [E29-C1] ; « [...] quand tu habites au pied c'est clair que c'est un peu la tienne quoi quand tu habites là depuis des années » [E6-C1].*

D'autres lui porte un attachement particulier du fait d'une symbolique personnelle : « *Et donc le Saint-Barthélémy est un sommet que j'affectionne particulièrement [Et quand vous dites affecter c'est... ça vient d'où cette affection à votre avis ?] Beh disons que j'y suis né à son pied, ça a été une des premières montagnes que j'ai gravis depuis j'ai fais pas mal d'autres montagnes du monde mais j'aime bien mon massif du Saint-Barthélémy parce-qu'il est très sauvage quoi » [E14-C3] ; « Moi pour moi à titre personnel, cette montagne c'est ma montagne de référence même si j'ai pratiqué d'autres montagne mais c'est l'endroit où je pense j'ai fais*

ma première sortie en montagne aux alentours de 20 ans, c'était donc un attachement personnel qui était relativement fort» [E16-C2].

Il semble y avoir un sentiment partagé d'attachement à cet espace, considéré comme étant un lieu symbolique dans le Pays d'Olmes et plus loin : « *Ces montagnes qu'on habite le mirapicien qu'on habite cette vallée ici qui est unique aussi qui est seule ce sont NOS montagnes, là ! Et puis pout toutes les générations qui se sont succédées ici ce sont leurs montagnes, ça c'est clair ! Leur Pico de Tabo !* » [E32-C3].

Dans certains cas plutôt isolés, cet attachement contribue à la bonne acceptation sociale du classement de cet espace en tant que Réserve naturelle : « *Si on est attaché à son territoire, ça ne peut être qu'une bonne initiative* » [E22-C3].

Pour certaines personnes l'attachement à l'espace se justifie par la proximité avec son lieu de résidence : « *Je vais là parce-que j'ai toujours habité dans le secteur et que c'est plus prêt hein [...]* » [E6-C1] ; « *Puis c'est la montagne la plus proche de Lavelanet, tu prends ta voiture tu arrives au Monts d'Olmes et t'arrive directement sur la Réserve, elle est accessible assez rapidement quoi* » [E7-C2].

2. 1. 4. Un espace déjà reconnu de par la présence du Pic du Saint-Barthélémy

Les personnes ayant été interrogées ont fait part de la connaissance déjà effective de l'espace classé en raison de la présence du Pic du Saint-Barthélémy mais aussi de son caractère préservé : « *C'était déjà un endroit attractif pour les gens des Pyrénées cathares et déjà considéré comme une zone naturelle bien connue et identifiée avec les paysages, les lacs* » [E15-C2] ; « *Après le coin est déjà reconnu enfin le Pic du Saint-Barthélémy pour les randonneurs d'ici c'est quand même un lieu connu donc ça ne fait qu'appuyer je pense une notoriété qui était antérieure à la Réserve [...]* c'est une des randonnées phare de l'Ariège quoi » [E19-C2].

2. 1. 5. Une perception de la montagne comme étant un espace de liberté appartenant à tout le monde

Certaines personnes ont mentionné l'idée selon laquelle même si l'espace était classé en Réserve naturelle, cela n'enlevait en rien son caractère universel: « *Pour moi la Réserve elle appartient à personne même si c'est propriété de la commune moi le droit de propriété de la montagne il doit être accessible à tout le monde !* » [E7-C2] ; « *Les Ariègeois, les gens qui habitent dans les vallées ici, la montagne c'est à tout le monde, ça leur appartient voilà* » [E24-C2].

Une influence des perceptions de l'espace sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif ?

Ces différentes représentations de l'espace ne sont pas un obstacle à l'acceptation du dispositif de protection s'y appliquant, au contraire, certaines peuvent la favoriser.

En revanche, il semble qu'elles ne favorisent pas l'appropriation du dispositif Réserve étant donné que le lieu est déjà connu et pratiqué indépendamment de son statut de dispositif de protection.

2. 2. Perceptions du dispositif de protection du patrimoine naturel

Les personnes interrogées se sont ensuite exprimées sur ce qu'ils pensaient du dispositif de protection, ce qui a donné lieu à la formalisation de leurs représentations. Comme explicité dans notre problématique, ces représentations peuvent avoir une influence sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection et c'est en ce sens qu'elles seront présentées et analysées ci-dessous.

2. 2. 1. Des perceptions sans impact sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif

Il peut d'abord s'agir d'un dispositif de protection appuyé par une réglementation : [Si je vous dis Réserve naturelle qu'est-ce que ça vous évoque ?] « *Protection de faune et flore, certaines contraintes et interdictions* » [E1-C1] ; « *Globalement 500 hectares protégés sur lesquels il y a des règles à respecter notamment la cueillette interdite ou suivre les sentiers par exemple et avec des gestionnaires qui font respecter cette réglementation* » [E10-C3] ; « *C'est un espace protégé en général pour la faune et la flore et faire en sorte que la biodiversité du lieu soit préservée, où il y a quand même quelques restrictions d'usages* » [E2-C2].

Certaines personnes ont aussi mis en évidence que le dispositif était un outil scientifique, notamment de recherche et de connaissance : « *Ça permet d'étudier ce massif-là quoi et de voir qu'il y a à peu près tout sur 500 hectares, les Pyrénées sont concentrées dans cette Réserve. Ça va permettre d'améliorer les connaissances* » [E6-C1] ; « *Si il y a le côté scientifique, il peut y avoir des étudiants, des chercheurs qui viennent etc.* » [E18-C2]. Il permet aussi d'étudier le patrimoine naturel présent et de suivre son évolution : « *Si je pense que c'est un endroit propice à l'étude donc oui pour moi il y a un caractère scientifique, c'est important de faire des inventaires et le suivi de ces inventaires voir comment ça évolue, c'est en sachant qu'il y a ces espèces là et en observant qu'on peut améliorer le site pour ces espèces-là* » [E22-C3]. Un aspect d'innovation et de recherche a été souligné par certaines des personnes rencontrées : « *Et aussi un laboratoire à ciel ouvert et je trouvais ça intéressant parce-que ça permet d'avoir un*

peu un éventail de tout ce qu'il peut être fait et dans cette idée d'avoir un espace dédié pour étudier l'évolution d'une espèce, ou d'une plante ou voilà » [E10-C3].

Les personnes interrogées ont aussi déclaré que le dispositif attestait d'une qualité supérieure du patrimoine par rapport aux autres parties du territoire. : « *Pour moi ça va être d'autant plus beau que le reste » [E20-C1] ; « Pour moi c'est un territoire sur lequel a été reconnu une richesse particulière de la biodiversité, ça peut concerner tout aussi bien les habitats et les espèces mais également les éléments paysagers aussi dans le cas de la RNR MSB une activité pastorale qui peut s'exercer et on a là une volonté du territoire de mettre en exergue toute la diversité de son territoire tout en ayant une gestion adaptée par rapport à la protection de la biodiversité » [E13-C2].*

La Réserve a également été présentée comme un outil de valorisation de la nature à l'aide d'un personnel qualifié ainsi que des aménagements de terrain : « *Si on fait une Réserve et que personne sait qu'elle existe et qu'il se passe rien comme animation c'est dommage [...] c'est d'amener les gens à marcher intelligemment en montagne pas forcément tenir un chrono ou faire un sommet c'est qu'est-ce qu'on rencontre dans ce milieu-là, en comprenant dans quel milieu on évolue quoi » [E15-C3] ; « Et après c'est d'avoir une visée pédagogique et ça passe par l'animateur de la RNR ça passe aussi après une signalétique adaptée sur le territoire de la Réserve c'est-à-dire qu'elle permet de trouver son chemin facilement sans mettre des panneaux tous les dix mètres pour ne pas qu'il y est de dispersion des randonneurs donc j'insiste beaucoup sur ce côté où on apprend aux visiteurs ce qu'est une Réserve naturelle régionale » [E13-C2].*

Des représentations sans impact sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection :

- Un outil de protection avec une réglementation
- Un outil scientifique
- Un dispositif attestant de la richesse du site
- Un outil de valorisation de la nature

2. 2. 2. Des perceptions du dispositif favorisant son acceptation et son appropriation

De manière générale, le dispositif semble bien perçu par les personnes rencontrées : « *On ne peut qu'applaudir l'initiative là franchement » [E31-C3] ; « Bon vent à la Réserve hein pourvu qu'enfin un projet fonctionne et fonctionne de façon intelligente sur un territoire Ariégeois, je vote pour » [E34-C3].*

Le dispositif et les modifications de pratique qu'il engendre à travers sa réglementation semblent être bien acceptés par les personnes interrogées. En effet, des personnes ont expliqué bien vouloir modifier leurs usages pour préserver le milieu dans un souci de transmission aux générations futures : « *Se soumettre à une réglementation ne nous gêne pas si ça permet de préserver toute cette zone et de servir la terre en premier [Et du coup ça ne vous contraint pas*

par rapport à vos usages ?] ça nous contraint pas parce-que c'est par rapport au respect de ce milieu merveilleux. Puis c'est ce qu'on a toujours fait «[Et puis on a une devise c'est la terre ne nous appartient pas on l'emprunte à nos enfants] » donc après, peut-être la première fois on est surpris on peut pas faire de feu etc. mais après on s'habitue on comprend bien qu'on gêne » [E8-C3] ; « C'est pour les générations futures c'est capital ça, tant pis s'il y a des contraintes personnelles vous voyez ce que je veux dire enfin c'est quelque chose qui va changer nos habitudes mais c'est pas grave à côté de l'importance du reste, c'est rien du tout » [E31-C3]. D'autres personnes ont déclaré accepter la réglementation car elle leur a été expliquée, et notamment les impacts que pouvaient avoir certaines pratiques sur un espace pour lequel ils avaient un intérêt : « Si on y va c'est qu'aime le milieu, si on te dit il faut pas faire comme ça parce-que sinon ton milieu va disparaître bon beh quand même on doit comprendre » [E32-C3] ; « Après ne plus pouvoir camper euh..j'y suis allée l'été dernier et je savais pas que c'était en Réserve naturelle [...] le premier jour j'avais campé à l'étang du diable et le deuxième à Happy et j'avais fait tout le tourdu massif de Tabe comme ça [...] je pourrais plus le faire donc c'est vrai que je me dis bon c'est un peu dur comme règlement après c'est difficile de faire dans la nuance je comprends parce-que de suite les gens il y a qui vont dévier du truc quoi » [E32-C3].

La réglementation est aussi acceptée car elle n'est pas contraignante : « Elle me gêne pas, il y a des réglementations beaucoup plus contraignantes » [E37-C1] ; [Et quand vous avez appris que ça allait être classé en Réserve qu'elle a été votre réaction ?] « Oh beh c'est des zonages réglementaires qui sont pas très impactant pour les usages » [E12-C2].

Pour des gens consciencieux de leur impact sur le milieu, la réglementation de la Réserve peut les inciter à ne pas pratiquer sur le territoire classé de peur de ne pas avoir les bonnes pratiques : « La réglementation c'est quelque chose qui me fait assez peur, je fais beaucoup de vélo aussi quand je pars randonner ou quoi j'ai peur d'être en travers de la réglementation d'avoir des mauvaises pratiques en vélo, je passe un peu plus vite, j'ai peur même d'effaroucher les bêtes » [E2-C2].

La Réserve se positionne même comme une entité pouvant faire comprendre l'impact des pratiques quotidienne sur l'environnement : « C'est logique on va dire, la réglementation, ne pas piétiner à côté du chemin, ne pas cueillir, ne pas faire de feu, quand on t'explique pourquoi c'est sûr que c'est logique moi je me suis jamais posé la question de ne pas le faire parce-que c'est rare donc il faut pas, c'est là que Réserve rentre en jeu et ça t'explique pourquoi » [E6-C1].

Plusieurs raisons ont été avancées qui justifient la bonne perception du dispositif Réserve :

Certaines personnes semblent accepter le dispositif car il permet de préserver la nature de façon générale ; « C'est beau donc ça mérite de toute manière qu'on se batte pour cette zone là et qu'on ait du personnel au sens professionnel du terme qui soit à même de gérer cet espace-là » [E26-C1] ; « Du moment que c'est pour le préserver et le protéger notre réaction a été favorable et savoir que ça a pu se faire ça nous a fait plaisir et remplie de joie parce-qu'on avait peur que les acteurs veuillent pas en faire une Réserve « [et on est content que ça se fasse chez nous !] » » [E8-C3] ; « La nature sauvage n'a pas fini de se restreindre c'est ça qu'il faut avoir à l'idée. Plus il y a aura d'initiatives comme ça, moi je trouve, mieux ça sera » [E32-C3].

Un bon nombre de personnes interrogées ont déclaré que, pour elles, l'espace est plus protégé grâce à son classement en Réserve naturelle. : [Donc vous pensez que si ça avait pas été classé ça aurait pu être vraiment menacé ?] *Ah beh ça ! De toutes façons pour moi le massif il était mort entre la station de ski d'un côté et puis les Talcs de l'autre pour moi c'était foutu »* [E32-C3], et ceci pour plusieurs raisons :

Le fait que l'espace soit géré le protège plus, notamment de par l'efficacité du statut de protection : *« Protéger les espaces, plutôt que les habitats que les espèces en tant que tel, donc c'est plutôt de la gestion d'habitat pour moi donc indirectement de la gestion d'espèce pas avec une mise sous cloche mais en tous cas avec un degré de protection relativement fort c'est ce qui peut dénoter par exemple avec un réseau Natura 2000 ou ce genre de chose ou la protection n'existe pas, c'est quelque chose de plus consensuel entre les usages et la nature avec des moyens notamment régaliens »* [E11-C2] ; *« C'est un des dispositifs les plus forts de protection avec des contraintes réglementaires, des contraintes sur les pratiques c'est pas comme le statut natura 2000 quoi c'est un statut qui vise à protéger les espaces et les espèces »* [E24-C2] .

La gestion engendre des actions réalisées sur le terrain ce qui protège ou plutôt protégera d'autant plus dans le temps le territoire classé : *« Moi je pense qu'en l'ayant classé on ne peut que favoriser le maintien en bon état »* [E15-C2] ; *« Ne serait-ce que parce-qu'il a des gens qui se dédient à la préservation de l'endroit, au suivi tout ça, je me dis que forcément ça va avoir un impact assez important »* [E20-C1].

La réglementation joue un rôle particulièrement important et peut expliquer, selon certaines personnes, que le patrimoine soit davantage protégé maintenant qu'il est classé en Réserve : *« Déjà quand tu entends Réserve naturelle, rien que dans le nom tu fais un petit peu plus attention »* [E2-C2] ; *« Ah beh oui parce-qu'il y a l'aspect psychologique [C'est-à-dire ?] les gens savent que c'est une Réserve ils savent qu'il y a une réglementation avec des risques d'amendes et puis il y a une présence, vous êtes là, et le fait de savoir la tenue déjà les gens ils font un peu plus attention quoi »* [E37-C1].

Le dispositif paraît donc accepté et faire l'objet d'une appropriation car il permet de protéger cet espace en particulier.

D'autres personnes semblent accepter la Réserve de par son mode de gestion, avec une concertation entre acteurs et un cadre sécurisé : [ça a été quoi votre réaction quand vous avez appris que ça allait être classé en Réserve ?] *« Moi ça m'a pas inquiété loin de là parce-que j'ai toujours pensé que si cette Réserve devait se faire c'était la Réserve qui devait s'adapter aux usages et coutumes et pas le contraire »* [E28-C1] ; *« J'avais confiance sans vraiment avoir confiance dans le dispositif enfin je sais que ça se fait pas n'importe comment, il y a tout un système de rigueur de chose à mettre en place quoi qui font que ça va pas être n'importe quoi, c'est cadré, défini quoi donc c'est en ça que j'avais confiance »* [E36-C1].

Pour certaines personnes, la RNR MSB peut être un exemple de prise d'initiative en faveur de la protection de l'environnement pour d'autres territoires : *« ça sera un cas école, pour le valoriser, pour que les gens connaissent, pour les générations futures j'y crois ouais ! »* [E1-C1] ; *« J'espère que ça fera tache d'huile que ça peut donner des idées à d'autres municipalités de se dire beh teh on peut aussi valoriser notre territoire [...] et ça mériterait qu'on y mette des règles pour le préserver pourquoi pas »* [E32-C3]. Elle serait l'occasion de mettre en place un

dispositif de protection réellement effectif pour la protection de la nature : « *C'est l'occasion d'en faire une Réserve particulière, une vraie Réserve et de la faire connaître en tant que telle et non pas une Réserve alibi comme il en existe à côté, ça pourrait être un cas école avec une vraie préservation sans accès* » [E5-C2].

Pour un bon nombre de personnes interrogées, la Réserve trouve son essence dans le fait qu'elle empêche le développement de l'exploitation du Talc sur le versant de la commune de Montségur : « *Ah moi ça m'a fait plaisir que ça soit protégé parce-que à chaque fois que j'y vais et que je vois Luzenac ça me... ça me... ah ça me fait mal au ventre de voir la carrière derrière là de voir cette montagne rongée pour euh...[...]* Donc je me dis que si cet espace est protégé ça va pas pouvoir gagner sur...parce-que bon on sait jusqu'où ça peut aller l'investissement quand ça rapporte on regarde pas l'intérêt de l'espace on regarde que l'argent... » [E22-C3] ; « *Moi j'étais très inquiet pour ce secteur par le fait que je voyais de l'autre côté quand on montait par le col de la Peyre la montagne disparaître et que j'avais vu ces piquets de géomètres et là je me suis dis c'est foutu quoi donc je suis content que ça se fasse c'est une garanti quoi* » [E31-C2]. Ceci peut même constituer un sentiment de fierté quant au rôle que joue la Réserve vis-à-vis de la carrière d'exploitation de Talc : « *Est-ce qu'il y avait une volonté de faire une Réserve pour protéger le Soularac, j'ai l'impression que c'est la question qu'il faut pas poser mais ça me paraîtrait tellement logique quand on voit le découpé [...]. Pour moi c'est un argument pour cette Réserve, moi ça me ferait plus aller sur la Réserve de savoir qu'il y a un engagement j'irais pas jusqu'à dire militant mais j'ai l'impression qu'il y a une prise de position parce-que là concrètement il y a un engagement quelque chose qui a été fait pour protéger et qui est direct en contact avec un capitalisme dévorant et extensif et infini quoi [...]. Moi je suis fière bon voilà c'est pas chez moi ici mais qu'il y ait des gens qui travaillent dans la Réserve et qui se positionnent alors pas forcément en contre mais en dialogue et qui aient une place, une parole qui pèse quoi* » [E20-C1].



La photographie ci-contre illustre la proximité entre la carrière de Talc et le Pic du Soularac classé dans la RNR MSB.

Figure 11: Vue aérienne de la carrière de Talc de Trimouns prise lors d'un vol en ULM, août 2019

Représentations pouvant favoriser l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection :

- Un dispositif de protection de la nature au sens large
- Un dispositif efficace pour protéger le territoire classé
- Un dispositif géré de manière concertée
- Un exemple d'initiative de protection de l'environnement
- Un outil permettant de limiter l'impact de l'exploitation de la carrière de Talc

2. 2. 3. Des perceptions pouvant être un frein à l'appropriation du dispositif

Pour la quasi-totalité des personnes interrogées, la Réserve naturelle est un dispositif relativement récent qui n'a pas vraiment de retombées à l'heure actuelle, cependant elles devraient se manifester selon eux avec le temps. Il commence à se faire reconnaître sur le territoire pour un bon nombre de personnes interrogées mais il peut cependant encore mieux être reconnu par la suite et avec le temps : « *Je pense qu'il y a une marge de progression en la matière parce-qu'à l'heure actuelle on se rend pas compte qu'il y a une Réserve naturelle régionale* » [E13-C2] ; « *C'est trop tôt, elle est toute récente, les choses ne peuvent pas se faire du jour au lendemain, il y a tout à faire* » [E24-C2]. Il faut donc accentuer les efforts pour se faire connaître : « *C'est un constat, mais peut mieux faire, c'est bien elle est créée par contre c'est pas suffisant quoi, elle mérite mieux surtout au pied du château, c'est tout à fait complémentaire* » [E21-C3] ; « *On connaît les raisons, c'est normal [de rester en interne] dans un moment de création mais c'est vrai que ça sera important de faire remonter les infos* » [E19-C2].

Pour une part peu nombreuse des personnes interrogées, la création de cette Réserve représente le changement de société dans laquelle la nature est protégée : [Et du coup le fait que ça soit une Réserve pour vous ça sert à quoi ?] « *Ah beh ça ça fait partie de la société du changement, comme je vous dis, la société à changer et ça ça fait partie de cette évolution de la société bon après je pense pas qu'il y est des destructeurs pour aller tout casser ou voilà [...] ce sont des choses qui nous dépassent [...]* » [E27-C1].

Certaines personnes interrogées ont manifesté leur méfiance vis-à-vis du dispositif et par rapport à leur intérêt : « *On a rien contre les statuts de protection que ça soit un PNR, une RNR mais nous sommes très attentifs car la chasse est souvent décriée enfin disons que c'est la plus facile à éliminer pour le territoire* » [E29-C1] alors que d'autres se sont montrées sceptiques quant à l'efficacité du dispositif « *[...] C'est toujours jolie sur le papier et après il faut être réaliste sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire. On a plein d'exemple, le parc national des Pyrénées il a été créé pour la sauvegarde de l'ours en 1967, 30 ans après il y a plus d'ours quoi donc c'est pas toujours des grosses réussites donc je reste un peu méfiant de ce côté-là* » [E34-C3] ; « *Mais là RNV de Barbe elle a apporté quoi de plus ? Rien quoi ! [...]. Et du jour au lendemain il a dit « beh plus personne chez moi » et du coup ça fait 20 ans quelle existe mais*

qu'est-ce que ça apporté voilà. J'ai rien contre votre Réserve mais voilà mais j'ai des aprioris enfin là-dessus je suis un peu freiné quoi » [E17-C3].

Le dispositif RNR a aussi été souvent confondu avec celui de Parc Naturel Régional (PNR) : « *Je confondais, grand ignorant que je suis, Réserve et tout ce qui est parc national* » [E26-C1] ; « *La différence entre parc naturel et Réserve naturelle c'est quoi ?* » [E31-C3]. Certaines personnes interrogées ont déclaré ne pas saisir les différences entre les divers dispositifs en lien avec la protection de la nature : « *Moi ça serait aussi des gens qui vont sensibiliser les gens et soigner les animaux [d'accord donc c'est pas forcément très clair ?] après il y a plein de choses mélangées, Réserve nationale, régionale, les parcs régionaux, nationaux, les centres de sauvegarde de la faune ou de trucs, je mets un peu tout dans le même bac* » [E18-C2] ; « *Ah ouais par contre les distinctions euh il me semble un peu que ces trucs désolée mais sont un peu prise de tête quoi tu vois pour moi ça revient tout le temps à la même chose, de pas faire de feu, de pas ramasser les plantes* » [et il y a aussi les parcs naturels, donc parc naturel et Réserve...] » [E20-C1].

Bon nombre de personnes interrogées ont signifié une contrainte dans l'exercice de leurs missions ou dans leurs pratiques liées à la gestion de la Réserve. Les choix de gestion opérés par la Réserve naturelle demandent dans certains cas une adaptation aux structures : « *ça implique que pour l'instant, on nous impose, parce-qu'on l'aurait pas fait nous-même, d'arrêter l'alevinage dans ces lacs pour limiter les poissons puisque ce sont des lacs dit « bassine » et donc c'est une contrainte de gestion pour nous qui fait que vraisemblablement la population de poisson qui est dedans va s'effondrer peut-être au bénéfice de certaines espèces hein peut-être c'est ce qui sera étudié mais en tout cas pour le tourisme pêche c'est impactant oui très impactant à terme oui [donc ça serait un contrainte un peu négative pour vous ?] Oui, sur les deux lacs, très clairement* » [E11-C2] ; « *Quel impacts a la RNR sur votre activité ?* » : « *Ah beh ça réduit notre espace ! [...]* » [Le déplacement des zones de stériles a un coût financier et demande de l'organisation aussi] » [E35-C2] ; « *Je m'aperçois moi qui travaille en montagne avec Natura 2000 avant on faisait pas du n'importe quoi mais maintenant on nous restreint à plein de chose pour n'importe quel permis de construire c'est des histoires, ça part à la région ça revient et voilà quoi, c'est des contraintes qu'on a en plus et de l'argent en plus et de l'énergie en plus qu'on dépense pour rien quoi* » [E17-C3].

D'autres ont exprimé la volonté de garder leur compétence en matière de gestion d'espèces : « *Le dialogue est ouvert, moi je n'ai eu qu'une expérience malheureuse il y a quelque temps il y avait eu des dégâts de sanglier sur la Réserve et tout à coup j'ai vu arriver des gens qui ont voulu se charger de gérer le sanglier à notre place, quand bien même c'est sur le périmètre de la Réserve on gère pas le sanglier à la place des chasseurs [...] donc ça c'est notre compétence et personne ne nous la prendra sinon ça se passera pas bien* » [E30-C2] ; « *Normalement il y aura pas de souci mais bon tu sais je me méfie quand même de tous ces trucs, je suis prudent quoi, qu'ils gèrent pas à notre place quoi, l'ACCA a très bien géré le territoire depuis des années quoi donc on veut pas qu'ils se mettent à notre place* » [E29-C1].

Certaines personnes ont exprimé leur regret de ne pas avoir été pris en compte dans les choix de gestion : « *Nos activités de pleins airs sont tout à fait compatibles avec une Réserve le problème c'est qu'aujourd'hui réglementairement ce n'est pas prévu et je le déplore voilà c'est tout* » [E21-C3].

Il s'agit ensuite d'un dispositif de découverte pour beaucoup de personnes interrogées qui ne s'adresse à priori pas aux locaux.

Les usager(e)s ne se sont pas montré(e)s très intéressé(e)s par la démarche au regard de leur pratique déjà existante. : « *A mon avis ça ne s'adresse pas à des gars comme moi qui sont du coin, qui sont des promeneurs il faut dépasser ce cadre-là donc il faut toucher, les écoles les camping* » [E21-C3]. Ils semblent préférer une pratique de la montagne en solitaire : [Et vous les animations ça vous intéresse ?] « *Moi je préfère y aller tout seul [...] J'ai fais des sorties avec le Club Alpin Français c'était intéressant mais j'aime sortir seul quand même, me retrouver dans la nature comme ça alors là préservée, c'est réconfortant quoi voilà* » [E32-C3].

Il a plutôt été qualifié de dispositif de découverte s'adressant aux personnes ne connaissant pas la nature et la montagne : « *Oui parce-que nous on connaît plus ou moins mais pour les gens qui viennent en vacances comme ça pour des touristes quoi, pour les vacanciers, ils apprennent des choses parce-qu'en ville ils connaissent pas* » [Moi je suis pas contre] » [E27-C1]. Cela peut être pour les inciter à s'intéresser à la nature : « *Les animations m'ont donné envie d'aller plus loin, et c'est ce que je souhaite pour la Réserve de Montségur c'est que les gens ils viennent et que ça leur donne envie d'aller plus loin ici ou ailleurs* » [E1-C1]. Cela peut aussi être un outil pour les sensibiliser et les éduquer au respect de l'environnement : « *Ce lieu est l'occasion de faire cette sensibilisation quoi* » [E22-C3] ; « *Oui ça serait une sensibilisation pour les personnes qui connaissent pas la montagne sur ce qui peut s'y faire et pas si faire parce-que moi ça m'est arrivé de voir des touristes qui se lancent sur de la petite randonnée qui sont pas équipés [...] donc ça peut être de la sensibilisation à la montagne, à la nature, aux animaux, à la végétation à ce qui est là sur le sol quoi* » [E22-C3].

Le dispositif de protection sur une zone délimitée induit chez certaines personnes interrogées qu'il n'y a pas de protection sur les territoires qui ne sont pas classés : « *ça veut dire que les zones à côté de la Réserve ils vont débarder, ils vont casser et là on va rien leur demander quoi* » [E17-C3] ; « *C'est toujours un peu stupide de dire là tu fais un feu là tu le fais pas quoi* » [E34-C3].

La création de la Réserve naturelle a posé la question de l'endettement de la commune aux habitant(e)s de Montségur ce qui a pu constituer un sentiment d'appréhension : « *Il y a pas mal de gens qui pensent que ça coûte de l'argent à la mairie et que ça apporte rien quoi* » [E29-C1] ; « *Je trouve que c'est une bonne idée d'avoir fait cette Réserve naturelle même si tout au départ ce qui m'a gêné c'était l'achat de la montagne parce-que j'avais peur que ça endette la commune sur de très nombreuses années [...] donc j'étais un peu réticente à l'achat de cette part de la montagne puis finalement j'ai changé d'idée quand j'ai vu qu'au niveau des financements il y a avait des aides mais finalement je trouve que c'est une bonne idée* » [E36-C1].

La majorité des personnes interrogées ont émis une plus ou moins grande crainte vis-à-vis d'une potentielle mise sous cloche induite par le classement du territoire de montagne en Réserve naturelle. Cette crainte peut avoir différentes causes.

Pour les Montségurien(ne)s, ce classement en Réserve a été une crainte de voir se reproduire une situation qui les a déjà privés de leurs droits d'usages. En effet, une partie de la montagne

a déjà été vendue à un propriétaire privé pour en faire une Réserve Naturelle Volontaire (RNV), cependant tout accès y est interdit. Cet épisode, qui peut s'apparenter à un traumatisme pour les habitant(e)s du village, n'est pas sans conséquence sur la perception du dispositif RNR : « *Avant on avait des droits d'usage, et du fait que les droits d'usages sont passés dans le privé les droits d'usages ont diminué jusqu'à disparaître donc je pense que le questionnaire était aussi en relation avec ça si on a une Réserve est-ce qu'on va perdre nos droits d'usages perdre nos possibilités et qu'est-ce qui va être restrictif dans l'utilisation de la Réserve* » [E36-C1] ; « *Sur la partie de Barbe à Embeyre, on a eu une Réserve Naturelle, Volontaire [...] là on s'est fait interdire le pastoralisme et ça a été très mal vécu parce-qu'on avait l'impression que l'ANA faisait un peu un sanctuaire quoi et ça a été très mal vécu, tout le monde était un peu..tout le monde était un peu méfiant quoi [...] plus personne avait le droit d'y aller, on allait au champignon ça coûtait 129 euros d'amende, on passait on était verbalisé donc très méfiant par rapport à la Réserve* » [E28-C1].

Le terme « Réserve » n'est pas sans conséquence sur l'appréhension vis-à-vis du dispositif de la part des locaux et des usager(e)s puisqu'il renvoie à un espace ne permettant pas forcément la fréquentation : « *Par contre il faudrait communiquer pour que les locaux ne le ressentent pas trop comme une contrainte quoi parce-que c'est le terme « Réserve » avec ce terme là c'est on fait plus rien quoi donc pour les locaux pas pour les autres [...] que ça soit pas un musée quoi* » [E12-C2] ; « *Pour moi Réserve c'est un peu péjoratif dans le sens clôturé et qu'il faut tout faire pour ne pas y accéder, pour moi ça veut dire « réservé », c'est dévalorisant en fait au lieu de « valoriser »* » [E7-C2]. Cette appréhension est liée à une grande crainte de la mise sous cloche qui engendrerait la fermeture de l'espace classé en Réserve : « *Moi je suis opposée à la mise sous cloche quoi, que ça soit fermé et que plus personne puisse y accéder* » [E3-C2] ; [Et du coup comment tu as pris la nouvelle quand tu as su que ça allait être classé ?] « *Ah beh il y a toujours un refroidissement car on a peur qu'ils mettent tout sous cloche quoi, donc c'est pas facile à voir au début et à comprendre surtout parce-qu'on sait pas ce qu'ils vont en faire exactement. On nous a pas expliqué ce qu'il allait réellement être fait après quoi* » [E6-C1]. Cette crainte influence sur la perception du dispositif : « *Au début elle devait être très très mal vu parce-que beh voilà c'est des contraintes* » [E6-C1].

La réglementation de la Réserve est vue comme une contrainte aux pratiques et aux usages prenant déjà place sur l'espace classé : [Et qu'est-ce que vous pensez du fait qu'il y est une réglementation sur ce territoire-là ?] « *Je ne la connais pas* » [Vous l'avez là au dos du flyer] « *Alors moi déjà ce que m'évoque ces panneaux c'est le manque de liberté déjà, ça veut pas dire qu'il ne la faille pas mais moi j'ai toujours promené mon chien quand il était plus jeune sans laisse et j'estime que j'ai jamais fais de mal à un animal ou à un milieu quoi. Après je fais aussi du vélo donc l'interdiction des véhicules c'est pas vraiment une bonne chose non plus. Camper c'est pareil, je vois pas non plus pourquoi on doit interdire le camping* » [E5-C2] ; « *Non moi j'ai toujours été contre, moi je trouve ça bien dans un sens mais ce qui me fait peur c'est dans l'avenir les restrictions, c'est-à-dire que moi j'ai pas envie qu'on perde nos coutumes et nos traditions venant d'ici quoi tu vois alors pour le moment tout va bien tout est beau tout est neuf alors j'espère qu'il y aura pas de souci hein* » [E29-C1] ; « *C'est quelque chose qui me gêne pas du tout à condition qu'on vienne pas me foutre un procès parce-que je porte un kilo de champignon [...] ah parce-que sinon ils seraient mal reçu hein je vous le dis* » [E27-C1]. Il a aussi été dit que trop de contraintes peuvent réduire la liberté des usager(e)s : « *Pour*

protéger je suis d'accord pour protéger, on entend que ça à la télévision mais faut pas prendre les gens en otage « *[il faut pas qu'il y est que des contraintes quoi]* » [E17-C3]. L'intérêt individuel prime donc ici sur l'intérêt collectif que représente la protection de l'espace à travers la réglementation.

Cependant, les appréhensions vis-à-vis de la mise sous cloche semblent s'être estompées grâce à plusieurs éléments :

D'abord, les réunions organisées par la Réserve semblent avoir rassurés les habitant(e)s et les usager(e)s : « *Je pense que ça peut être mal perçu du fait qu'il y ait une mise sous cloche, je pense que les gens tout comme le monde de la pêche peut avoir peur d'être sorti du territoire, de se dire on a plus le droit de rien faire. Je pense que les réponses qui ont été apporté ont rassuré un petit peu tout le monde en disant que c'était un peu encadré mais pas interdit* » [E11-C2] ; « *La crainte au début c'était que les gens puissent plus profiter du territoire bon il semblerait que tout le monde puisse voilà. Ça a été expliqué en commission même s'il y a des restrictions c'est pas voilà* » [E3-C3].

Egalement, le fait que le classement en Réserve ne change pas radicalement la pratique de l'espace qu'il peut y avoir a apaisé les appréhensions : [Et maintenant quel est ton ressenti en ayant un peu plus de clés ?] « *Beh en fait ça va pas changer grand-chose aux usager(e)s je parle appart qu'on puisse plus faire de feu, après le camping jusqu'à présent c'est..voilà tout le monde faisait du feu après tous les gens qui viennent ils font pas n'importe quoi, c'est pour se promener, donc pour ça va pas changer* » [E6-C1].

Une exigence de la part des locaux a ensuite été posée et donnée par la commune pour laisser des droits d'usages aux Montségurien(ne)s ce qui réduit les craintes vis-à-vis de la réglementation de la Réserve : « *On a insisté pour que cette réglementation ne s'applique pas aux Montséguriens c'est-à-dire que les habitants permanents et temporaires ils ont des droits particuliers, on a veillé à ne pas remettre en cause les droits de chasse, les droits de pêches, c'est-à-dire que les visiteurs ont l'obligation de rester sur les sentiers c'est-à-dire qu'eux ils ont le droit d'aller se balader où ils veulent et comme ils sont pas nombreux c'est pas ça qui devrait poser des problèmes [...] sinon ça aurait été très mal vu car c'était des choses qu'ils pratiquaient mais dont il n'avait pas le droit sans le savoir car c'était privé*» [E16-C2] ; « *Il y a des choses que nous avons exigés nous Montséguriens : la possibilité d'utiliser les estives, de chasser, de pêcher de ramasser, les champignons* » [E1-C1].

La gestion concertée a également rassuré les acteurs ayant des appréhensions sur le dispositif Réserve : « *Au fur et à mesure qu'on a avancée dans le projet on a levé des réticences quoi, déjà nous on était acteur donc ça [...] il était pas question d'interdire le pastoralisme et comme je l'ai toujours dis, il doit être un pilier de la Réserve* » [E28-C1].

Aussi, une demande d'adaptation et de souplesse de la réglementation a été formulée par certain(e)s personnes. Pour elles, une réglementation trop dure n'est pas efficace : « *Trop de restrictions amènera [à la destruction] non pas à la destruction mais à des comportements complètement [...] trop de restrictions et hop on fait n'importe quoi hein, ça peut avoir un impact négatif trop de réglementation, il faut faire attention* » [E17-C3] ; « *Si on avait été concerté peut-être on aurait pu pas modifier mais ne pas avoir une interdiction pure et dure quoi parce-que c'est pas ça qui va régler le problème la preuve on vole quand même pour moi c'est pas efficace* » [E21-C3]. De fait, certaines des personnes interrogées ont fait part de leur souhait d'adapter la réglementation pour plus de souplesse notamment en fonction des saisons

et des pratiques : « *Après c'est par rapport au bois de chauffage, c'est interdit de couper du bois sur la Réserve, nous en tant que forestier on sait ce qu'il faut couper et on en a coupé en présence de Laurent pour que ça serve à tout le monde. Parce-que si on le fait pas, qu'est-ce qui se passe justement ? beh ils cassent des morceaux derrière, ils brûlent du bois vert en plus et voilà, et ça à mon avis c'est le genre de règlement qui est trop rigide quoi* » [E3-C2] ; « *Ou alors interdire sur une certaine période mais au moment de l'ouverture de la pêche dans les lacs être beaucoup plus cool et autoriser à ce moment-là* » [E17-C3].

Un nombre important de personnes ont ensuite signalé la nécessité d'expliquer et de contextualiser la réglementation pour qu'elle soit mieux accueillie et par la suite respectée : « *Des panneaux mais des panneaux sur l'aspect instructifs voyez que ça soit pas que interdit, c'est important il me semble sur les panneaux, il ne peut pas avoir que de l'interdiction, il faut comprendre pourquoi c'est interdit à ce moment-là ça peut passer plus facilement* » [E32-C3]; « *Il faudrait mettre aussi ce qu'on a le droit de faire, pas que les interdit, ça passera mieux parce-que les panneaux avec que des croix rouges voilà ça refroidi quoi* » [E32-C3].

Le contexte de création de la Réserve naturelle dans le but de faire l'acquisition de la montagne peut également être un élément explicatif du manque d'appropriation actuel de la Réserve par les locaux « *Pour les Montséguriens je pense que ce qui est important c'est de devenir propriétaire bon la Réserve ils l'ont vu arriver avec méfiance hein et c'est pour ça qu'on a pris des précautions importantes quant aux précautions d'usages [...] je dirai pas que c'est qu'une inquiétude mais cette appropriation elle va prendre du temps* » [E16-C2].

Le classement en Réserve n'est pas visible sur le terrain ce qui ne favorise pas non plus l'appropriation du dispositif : « *Ouais là dans l'immédiat pour moi ça change rien si ce n'est que maintenant quand je vais m'y promener je sais que c'est protégé dans le sens où cet espace là on peut pas y faire n'importe quoi et il va rester tel qu'il est* » [E22-C3].

Le manque d'appropriation des locaux peut aussi s'exprimer par le fait que, pour eux, la Réserve naturelle n'apporte rien de plus au village : « *Moi quand j'étais gamin la montagne c'était notre terrain de jeu quoi donc ça nous change pas la vie qu'il y ait une Réserve, pour nous qu'il y ait une Réserve c'est bien ça fait un plus mais ça fait partie de notre vie cette montagne* » [E36-C1] ; « *J'espère qu'elle sera très connue par rapport aux capacités qu'elle a hein mais après.. ça crée des emplois c'est très bien, ça fait une diversité de chose à faire mais après c'est tout pour nous Montséguriens ça apporte pas grand-chose de plus* » [E33-C1].

D'autres locaux ont déclaré ne plus avoir de lien d'intérêt avec la montagne et donc ne plus se préoccuper de ce qui se déroule sur cette dernière : « *Moi personnellement je m'en fiche comme de l'an 40 parce-que je suis pas concerné [...] je suis pas ni pour ni contre c'est la majorité au conseil municipal, je veux dire j'aurais été en activité j'aurais peut-être émis une opinion mais là je m'en fou ils peuvent faire ce qu'ils veulent, l'essentiel c'est qu'ils me laissent aller sur la montagne quand j'ai envie d'y aller aux champignons ou autres* » [E27-C1].

Plusieurs personnes ont déclaré venir sur le territoire pour le lieu et non parce-que celui est classé en Réserve naturelle : « *Je pense pas que plus de gens vont venir parce-que c'est Réserve, ils vont venir parce-que c'est le Saint-Barthélémy parce-qu'ils ont envie de monter en famille à l'étang des truites au lac du diable mais pas obligatoirement parce-que c'est une Réserve* »

[E14-C3] ; « *Après je pense que les gens d'ici qui font de la montagne font le pic du Saint-Barthélémy parce-que c'est un pic emblématique mais pas parce-qu'il y a le classement* » [E23-C2]. Le dispositif semble donc être accepté mais ne pas forcément faire l'objet d'une appropriation par les locaux et les usager(e)s : [Et est-ce que vous aimez particulièrement vous rendre sur le territoire classé ou au final le Saint-Barthélemy ou un autre c'est pareil ?] *Pour moi c'est pareil. Que ça soit Réserve ou pas on aurait adoré quand même mais on est contents de savoir que c'est protégé* » [E1-C1] ; « *Je le répète Réserve ou pas les gens y vont les gens continueront à y aller* » [E21-C3].

Certaines personnes interrogées ont déclaré que le classement en Réserve naturelle ne protège pas plus le patrimoine naturel, pour plusieurs raisons, ce qui ne favorise pas l'appropriation du dispositif. Du fait de la faible fréquentation du site, les milieux ne sont pas vraiment menacés : [Est-ce que pour vous le fait que ça soit classé en Réserve ça protège plus le territoire ?] « *Non, je pense pas qu'il y ait une fréquentation excessive sur le territoire et puis les mauvaises pratiques en randonnées oui il y en a mais c'est pas excessivement polluant. Après c'est bien qu'il y en est une et c'est bien de sensibiliser aussi* » [E2-C2] ; « *Ah non, tu sais ça fait des années que c'est comme ça, elle est fréquentée mais tu peux pas aller te promener partout, ça monte de suite enfin voilà donc il y aurait pas tant de problème que ça* » [E6-C1]. Pour certaines autres personnes, le dispositif ne protège pas plus le patrimoine car il ne s'agit pas du dispositif le plus efficace de protection : « *Alors pour moi le site classé c'est le niveau le plus intéressant au niveau de la protection, tout ce qui est OGS, PNR ou RNR c'est secondaire, si vous me dites classé ça m'évoque quelque chose de beaucoup plus intéressant qu'une Réserve quoi* » [E5-C2].

Perceptions pouvant être des freins à l'acceptation et à l'appropriation du dispositif de protection :

| | |
|---|--|
| Un dispositif récent | Une crainte de la perte des droits d'usages et d'une mise sous cloche de l'espace |
| La RNR comme illustration du changement de la société | La création d'une Réserve pour devenir propriétaire de la montagne et non pour elle-même |
| Une méfiance vis-à-vis du dispositif par rapport à des internet personnels | Pas de changement sur le terrain depuis la création de la RNR MSB |
| Une confusion parmi les différents niveaux et dispositif de protection | La présence de la RNR n'apporte rien au village |
| Un dispositif contraignant au regard de ses choix de gestion | Plus d'intérêt pour la montagne |
| Un dispositif de découverte de la montagne ne s'adressant pas aux locaux | Une attractivité pour le lieu en lui-même et non pour le dispositif et son classement |
| Un classement qui induit que les autres parties de territoires ne sont pas protégés | Le classement en Réserve ne permet pas de plus protéger le patrimoine naturel |
| Une peur de l'endettement pour la commune par les Montségurien(e)s | |

3. Quels « effets Réserve » dans le cas de la RNR MSB ?

Cette partie vise à expliciter les apports que représentent le dispositif de protection dans le cas de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy pour les personnes rencontrées.

3. 1. La RNR MSB comme une entité créant du lien territorial et social

La Réserve naturelle a été décrite par bon nombre de personnes comme un dispositif créateur de lien à plusieurs niveaux. Il s'agit du premier « effet Réserve » avancé pour le cas de la RNR MSB.

Elle impulse une dynamique territoriale à l'échelle de l'intercommunalité et sociale à l'échelle du village.

Sa gestion intégrative et concertée crée du lien entre les acteurs et les partenaires du territoire ce qui est perçu comme une bonne chose : « *Tant que ça reste comme ça c'est bien, c'est concerté et en plus ça crée des liens* » [E29-C1] ; « *Le plus intéressant pour moi dans cet outil là c'est le travail avec les autres acteurs et de concilier les usages pour arriver à un équilibre* » [E4-C2]. Aussi, le dialogue est ouvert et semble contribuer à rendre facile la mise en place et l'organisation d'actions concertées : « *Puis s'il y a une action à faire je vais aller voir Laurent, je vais lui dire voilà il faut qu'on fasse ça* » [E12-C2].

Ensuite, la Réserve naturelle semble être intégrée à la dynamique de projet du Pays d'Olmes de par sa dynamique naissante et à sa volonté d'être intégrée au territoire en tant que structure à part entière : « *Moi je pense que l'intégration elle est plus plus parce-que dans le cadre de l'OGS déjà elle est intégrée donc pour moi c'est super [...] et dans le cadre du projet Montségur 2020 on a pris conscience pour tous de l'intérêt de travailler de façon articulée donc je pense qu'elle est complètement intégrée et qu'aujourd'hui on peut pas faire mieux quoi* » [E10-C3] ; « *Oui je pense que oui avec le programme d'action, la CCPO etc. je crois qu'il y a beaucoup de passerelle qui se fond ouais* » [E23-C2].

Des personnes habitantes du village de Montségur se sont exprimées sur le caractère positif de la création de la Réserve pour le dynamisme qu'elle y amène : [Est-ce que vous voyez des retombées positives ou négatives sur le territoire depuis qu'il y a la Réserve ?] « *Négatives j'en vois pas, positives oui déjà. L'élément le plus important c'est qu'en créant cette Réserve on a fait venir sur le village une famille c'est de l'or pour nous ! Et maintenant trois stagiaires et une partie du travail de Françoise, ça c'est une réussite !* » [E1-C1] ; « *Il y a quand même des emplois de créés, ça fait vivre le village en plus et des emplois en plus, des stagiaires donc ça fait vivre le village quoi* » [E28-C1]. Aussi, elle permet de fixer un peu plus le visiteur et de se positionner en complémentarité du château : « *L'idée c'est de dire aux gens vous voyez vous avez vu le château vous êtes venu au village mais maintenant on a autre chose donc vous pouvez revenir* » [E33-C1] ; « *Si ça permettait de rendre le village un peu plus attractif l'été pour des séjours un peu plus longs pour des gîtes ou voilà se dire ça mériterait peut-être une semaine parce-que l'environnement est suffisamment riche pour qu'on ne s'ennuie pas pour un tourisme de séjour quoi* » [E15-C2].

3. 2. La RNR MSB comme outil de développement territorial dans le cadre du projet de territoire du Pays d'Olmes

Quelques personnes ont exprimé leur idée selon laquelle le classement n'allait pas avoir d'impact ou de retombées particulières : « *Je suis pas persuadée qu'il y ait des retombées car l'attractivité j'y crois moyen* » [E13-C2] ; « *Est-ce que les gens vont venir en Pays d'Olmes parce-qu'il y a une Réserve je pense que non, que ça soit une motivation en soi* » [E23-C2].

A l'inverse, pour un bon nombre de personnes interrogées, principalement pour des partenaires de la Réserve ou acteurs institutionnels, la présence de la RNR MSB sur le territoire peut s'apparenter à un dispositif s'intégrant dans la dynamique territoriale du Pays d'Olmes et ceci

à plusieurs échelles. Il s'agit donc du deuxième « effet Réserve » que nous pouvons citer pour le cas de la RNR MSB.

3. 2. 1. Une ressource à valoriser pour l'attractivité de Montségur

La Réserve naturelle représente un atout en elle-même pour le village de Montségur car elle est en lien avec son environnement naturel et préservé: *« Oui à la base j'étais favorable pour augmenter la perspective de la commune et puis pour augmenter l'attrait touristique l'attrait des visiteurs parce-qu'on s'est longtemps focalisé sur l'histoire, le moyen âge , la château le catharisme en laissant un peu de côté tout ce qui était montagne, randonnée, nature et donc c'était bien d'ouvrir aussi sur une nouvelle perspective quoi et ça se voit de plus en plus cet aspect donc c'était bien de l'étayer avec quelque chose de concret donc une Réserve c'était pour moi un point positif quoi »* [E37-C1] ; *« Moi je reste persuadé que Montségur à quelque chose à développer c'est le tourisme vert, les gens sont à la recherche de ça, et après il y a tout le côté pédagogique aussi »* [E28-C1].

Elle représente aussi un atout supplémentaire en plus du château : *« Oui à 200% pour puis moi je le vois avec les visiteurs, ce qu'ils aiment bien c'est le côté histoire mais aussi le côté nature, [...] donc forcément c'est un attrait c'est un plus et je pense que dans les années à venir ça sera un incontournable, on parlera du château et on parlera aussi de la Réserve à visiter »* [E26-C1] ; qui peut même venir en soutien de l'attractivité liée au château : *« Le château c'est une chose, on voit le château depuis 9/10 ans on perd des visiteurs chaque année faut pas se leurrer, c'est tous les grands site pareil mais on a d'autres atouts le côté nature quoi »* [E28-C1].

3. 2. 2. La RNR comme illustration de la richesse du patrimoine naturel du Pays d'Olmes dans le cadre de son projet de territoire

Elle représente ensuite un atout pour le Pays d'Olmes au regard de sa dynamique territoriale et ceci pour plusieurs raisons :

Elle peut apporter une valeur ajoutée au territoire: *« C'est quand même un atout et ça valorise le territoire »* [E37-C1] ; *« Le grand public je suis pas sure qu'ils viennent là parce-qu'il y a une Réserve mais c'est un plus au secteur »* [E19-C2].

Pour beaucoup de personnes interrogées, la RNR est intégrée au projet de territoire visant à valoriser l'ensemble des ressources pour en faire un territoire complet : *« Elle fait partie des dynamiques de projet du Pays d'Olmes, en plus des Mont d'Olmes, de Montbel des choses comme ça, Montségur bien-sûr, quand elle aura pris de la hauteur avec le projet de musée etc. »* [E9-C2] ; [Et toi tu trouves ça bien que ça attire du monde ?] *« Ah beh on devient un pays complet, on a un site histoire, on a une nature magnifique qu'on peut mettre en valeur tu vois, il y en a pour tout le monde en fait. Ah oui moi je pense que c'est un gros plus pour le secteur.*

Les gens ils viennent pour le château et après ils se tournent vers la nature sans s'en rendre compte » [E6-C1].

Le lien entre les différentes ressources paraît d'autant plus évident qu'un lien de grande date existe selon quelques personnes, entre la montagne et l'histoire du Catharisme : *« Et puis le château de Montségur sur le plan historique il est lié à ces montagnes aussi et sur le plan des légendes qui touchent au catharisme, le lac du diable paraît-il etc. enfin bref, c'est lié quoi, c'est tout à fait logique de vouloir mettre en avant cette relation particulière qu'il y a entre les deux sites là » [E32-C3].*

La Réserve se présentant comme un dispositif attestant de la qualité du territoire pour le patrimoine naturel, sa création induit un sentiment de fierté de la richesse du territoire : *« Ah beh je me suis dit on a quand même un territoire assez extraordinaire et ça justifie le classement et la préservation du site quoi [dans le sens OGS] donc en fait je me suis dit on a vraiment un territoire de dingue et ça prouve qu'il est vraiment super quoi et qu'on peut en être fier » [E10-C3] ; « On est sur un territoire ou il y a une richesse énorme [...]. On est sur un territoire labélisé PAH donc il est riche de son histoire, il est dans une démarche OGS donc on est aussi riche des paysages, on est Unesco, ça veut dire qu'on est valeur universelle exceptionnelle, la Réserve ça veut dire qu'il y a une richesse exceptionnelle à préserver et donc pour moi l'outil Réserve c'est un outil développement en attente avec les outils des citoyens et pour moi c'est le Pays d'Olmes, c'est petit et ça concentre des reconnaissances de toutes part » [E7-C2].* Elle se positionne aussi comme un élément en complément de l'OGS à l'échelle du territoire du Pays d'Olmes : *« [Et du coup la démarche de la Réserve naturelle comment vous la situez avec tout ça ?] « ça fait beaucoup de choses mais elle vient en complément par rapport à la démarche Grand Site c'est-à-dire que c'est un complément positif en disant le territoire mérite d'être protégé parce-que vous avez une Réserve naturelle, on est sur un territoire de grande valeur [...] » [E15-C2].*

Cependant, un certains de nombre de personnes ne trouvent pas de lien entre la RNR et le projet de territoire du Pays d'Olmes et pensent qu'il n'y a pas d'intérêt à en faire un élément d'attractivité du territoire pouvant être utilisé à cette fin : *« Oui malheureusement elle peut être utiliser comme un élément d'attractivité et c'est ma crainte principale et qu'on l'associe à tous les spots de Montségur, le château, les 4M et qui n'ont rien à voir avec la protection de la nature ou très peu » [E5-C2] ; « ça va être inclus mais après moi je vois pas l'intérêt ça a rien avoir, pour moi il y a la montagne et le projet du château là avec le musée ça apportera rien ça va couter 2 ou 3 millions d'euros mais c'est pas ça qui fera venir. Pour moi le musée et le château c'est basé sur l'Histoire et ça a rien avoir avec la montagne » [E29-C1].*

La RNR MSB peut aussi être un vecteur de valorisation de l'aspect « nature » du Pays d'Olmes dans un but touristique :

La Réserve naturelle atteste du côté préservé et sauvage du Pays d'Olmes ce qui peut contribuer à un éventuel essor économique lié à l'attractivité touristique qu'elle pourrait représenter. Ce gage de qualité n'est pas sans incidence au regard de la volonté de reconversion du Pays d'Olmes comme un territoire de tourisme vert : *« Il y a une volonté de préservation mais il y l'enjeu touristique qui est plus important et s'ils veulent valoriser le tourisme aujourd'hui c'est*

parce-qu'ils se rendent compte que le touriste qui vient en Ariège aujourd'hui est en recherche de ça » [E4-C2] ; « On est une région en train de crever. Je reste archi-persuadé qu'on a vraiment un potentiel énorme qu'on a jamais exploité, il faut l'exploiter, pas question d'accueillir trois millions de visiteurs dans la vallée mais on peut participer à un essor économique » [E24-C2]. En ce sens, elle peut devenir un outil de développement territorial : « J'aurais tendance à pervertir le rôle de la Réserve et à ce que ce soit plus développement et je sais pas si les deux sont conciliables. Moi je pense que oui si c'est très bien canalisé » [E7-C2].

Elle s'intègre dans la tendance du tourisme vert et se positionne comme un vecteur de cet engouement autour de la nature : « On se rend compte que dans l'esprit des gens le côté nature devient de plus en plus important et c'est dans l'aire du temps aussi et forcément le vecteur de tout ça c'est la Réserve » [E26-C1] ; « Ah beh ça j'en suis persuadé à 100% ! même trop parce que ça peut faire peur mais c'est 100% dans ce que recherche les gens.. enfin vers le tourisme vers lequel on doit tendre. C'est pas un touriste de consommation mais un touriste de voyageur qui veut découvrir la spécificité du territoire qui fait de l'économie productive » [E7-C2]. Cependant, cette tendance est remise en cause : « Après il faut être pragmatique le citoyen lambda il a droit à ça mais si on lui disait pas que ça existe est-ce qu'il voudrait vraiment y aller ? je suis pas sur » [E30-C2] ; « Il ne faudrait pas créer un besoin qui n'existe pas » [E5-C2].

Cependant, la pratique de l'espace classé en Réserve s'adresse à un public cible particulier de « qualité » : « Les faire venir mieux » [E24-C2] pour une découverte qualitative du territoire : « Elle est particulière cette Réserve, c'est une Réserve de montagne qui est dans l'avant chaîne, c'est pas les même touristes qui viendront passer quelques jours ici et ceux qui vont faire la chaîne des Pyrénées, [...], mais il y en a qui viendront ici et qui iront pas ailleurs » [E24-C2] ; « Je parle de voyageurs pas de visiteurs, ceux qui veulent repartir moins con et ça de dire beh vous allez retrouver les Pyrénées là beh ça peut être un outil de marque quoi et ça peut être bien géré bien fait et tu pars accompagné, tu vas au refuge enfin voilà et ouvert à tous pas un produit VIP quoi parce qu'elle appartient à tout le monde » [E7-C2].

Elle s'adresse aussi à un public de randonneurs ayant l'habitude de la montagne au regard de la difficulté de l'accès, ce qui limite la fréquentation : « Tu as 500m de déniv' pour y aller donc t'auras pas de la masse » [E34-C3] ; « C'est un accès qui nécessite un effort et limite forcément le nombre de visiteurs » [E15-C2]. Ce public prêt à faire un effort pour aller sur la Réserve sera potentiellement plus respectueux : « J'ai quand même l'habitude que les randonneurs qui montent à partir d'une certaine altitude sont quand même assez respectueux à 90% du temps des espaces naturel qu'ils visitent » [E26-C1] ; « Si tu veux quand tu es en montagne, en haute montagne, j'ai l'impression qu'il y a le respect quand même de la montagne, si c'était pas en montagne je te dirai pas pareil mais je vois pas de déchet ou quoi, je pense que quand tu rentres pas dans les clous c'est juste que tu as pas connaissance » [E7-C2].

3. 2. 3. La RNR MSB pouvant devenir un élément d'attractivité touristique en elle-même

La Réserve naturelle pourrait devenir une destination en soi pour beaucoup de personnes interrogées : « *Ah oui oui nous professionnels du tourisme on doit le vendre enfin le proposer comme une destination au même titre que Montségur et que Roquefixade avec ses balades autour* » [E8-C3], et ceci pour plusieurs raisons :

Il pourrait d'abord y avoir une attractivité liée à la richesse du patrimoine et au classement en Réserve : « *Si ça va m'inciter à y aller, tu vois la grenouillère j'aimerai y aller parce-que c'est sur la Réserve pour mieux la connaître* » [E10-C3] ; « *Et pour moi c'est aussi important de voir ce qu'il y a sur le chemin que d'aller au bout quoi, pour moi la finalité c'est pas le bout du chemin c'est ce qu'on va trouver entre quoi et pour ça ça c'est le meilleur outil qu'on puisse faire* » [E15-C3].

Il peut ensuite y avoir une attractivité liée au dispositif RN qui met en valeur le patrimoine naturel : « *Nous on allait faire des randos en famille on allait où ? Dans les Réserves ! Beh il y a bien une raison ! D'abord un c'est parce-qu'on avait toutes les explications ! On va aller sur internet on va chercher un lieu, on va voir que c'est une Réserve « ah beh tient je vais aller là, je suis sûre de découvrir quelque chose ! Une ballade dans une Réserve c'est revenir avec telle ou telle connaissance « [et oui ils seront beaucoup plus attirés] » ! »* [E8-C3] ; « *A partir du moment où il y a une Réserve les gens ils vont vouloir y aller [Ah vous pensez ?] moi si je prends mon cas je fais mes vacances en fonction des Réserves et de ce qui est classé Unesco parce-que généralement c'est là où c'est le plus respecté, et où il y a les choses à voir, c'est mis en valeur* » [E15-C3].

Elle a donc un intérêt en elle-même indépendamment de son intégration dans la dynamique territoriale du Pays d'Olmes : « *Je crois que la RNR à sa légitimité en elle-même, elle ne détient pas sa légitimité du fait de la présence du château de Montségur, imaginons qu'on ait pas le château, ce n'est pas pour ça enlève un quelconque intérêt à la RNR* » [E13-C2].

3. 2. 4. Une crainte de l'effet pervers du classement

Un petit nombre de personnes interrogées ne pensent pas que la présence de la RNR puisse attirer assez de monde au point d'augmenter la fréquentation de manière problématique : « *Ce dont je suis sûr si ce n'est pas certain c'est que c'est pas la fréquentation tel que j'ai pu la constater qui constitue un danger pour la Réserve* » [E13-C2] ; « *Moi j'ai pas cette crainte-là, craindre qu'il y aura du monde on pourra pas l'empêcher, donc au lieu d'être contre que les gens viennent, c'est comme pour le château, mettons en place des choses qui permettent que la cohabitation soit supportable [...] ce qu'il faut c'est le gérer correctement pour pas que ça devienne Disneyland ou voilà* » [E36-C1].

Cependant, une grande partie des personnes interrogées ont la crainte d'une augmentation de la fréquentation et donc d'un effet pervers du classement : « *Là elle commence à acquérir une reconnaissance cette Réserve donc elle va attirer du monde qui dit plus de monde dit plus de nuisance, lorsqu'elle n'était pas en Réserve elle était surement moins fréquenté* » [E30-C2] ; « *Moi j'ai un peu peur de cette mise sous projecteur de la Réserve* » [E5-C2].

Cet effet pervers peut avoir plusieurs conséquences selon eux :

D'abord, le classement risque d'amener à la dénaturation du site. En effet, plus de personnes non sensibilisées pourront être amenées à fréquenter le site ce qui peut contribuer à sa dégradation : « *[...] mais après j'ai un peu peur du fait que vous vous retrouviez avec énormément de monde sur la Réserve et du monde pas formé quoi le petit parisien qui a jamais vu la montagne et qui va croire qu'il va pouvoir monter là-haut facilement il va faire n'importe quoi et ça c'est le danger*» [E33-C1] ; « *ça peut amener un peu plus de monde, qui dit plus de monde dit plus de pollution donc c'est pas forcément positif* » [E14-C3].

Il peut également amener plus de fréquentations et des aménagements : « *Trop de touristes tue les sites* » [E33-C1] ; « *Paradoxalement lorsqu'on veut protéger quelque fois on abime, les grands sites c'est ça, il faut des toilettes, il faut un bar etc.* » [E30-C2].

En ce sens, certaines personnes ont manifesté leur opposition de l'augmentation de la fréquentation sur l'espace classé en Réserve : [Et du coup pour toi la Réserve naturelle il faudrait qu'elle soit plus connue?] *Ah non surtout pas ! [...] Moi j'aime pas quand il y a trop de monde. Avant tu avais des coins où il y avait personne maintenant c'est beaucoup plus fréquenté quoi et après les gens ils font pas attention* » [E29-C1] ; « *Je suis contre la démocratisation de la montagne on la tue la montagne, on est en train de la tuer, on fait des routes touristiques qui amènent partout, on ouvre des chemins partout maintenant les gens randonnent que s'il y a des refuges, la montagne elle en peut plus et le grand tétras il craint plus ça que les coups de fusil je vous le dis* » [E30-C2].

La majorité des personnes interrogées ont mentionné cette ambivalence à surveiller entre augmentation de la reconnaissance de la RNR et donc potentiellement de la fréquentation et préservation du site. Selon eux, un équilibre est à trouver et demandera une vigilance particulière : « *Il faut vieller me semble-il, même s'il y a de la marge, à ce que cette attractivité qui peut être souhaitable se fasse dans le respect de sa préservation donc c'est arriver à trouver par la suite le bon équilibre* » [E13-C2] ; « *C'est bien de communiquer dessus, c'est bien de créer des activités mais après au niveau de l'attrait touristique jusqu'à un certain niveau ou volume parce-que après la Réserve va avoir les inconvénients d'un site touristique* » [E22-C3].

3. 2. 5. Un outil de marketing territorial attestant d'une volonté de préservation de la nature

En dehors de l'atout que représente la RNR MSB en terme d'attractivité pour la commune de Montségur ainsi que pour le Pays d'Olmes, elle donne une image positive du territoire pour beaucoup de personnes ayant été interrogées.

3. 2. 5. 1. Un atout pour la commune de Montségur et pour le Pays d'Olmes

D'abord pour la commune, l'initiative de création d'une Réserve naturelle est vue par certains enquêté(e)s comme le fruit d'un engagement politique pour la protection de la nature qui n'est pas anodin et qui donne l'image positive d'un territoire engagé pour cela: « *Pour la mairie de Montségur ça montre une volonté de développement du territoire avec un certain sens, une véritable politique environnementale et de protection du patrimoine et ça c'est pas un choix anodin parce-que c'est pas un choix qu'on fait d'autres commune du territoire qui sont plus axés développement industriel donc c'est un parti pris de la commune* » [E25-C2] ; « *Mais le fait de savoir qu'il y a une Réserve naturelle, même si tout le territoire n'est pas classé en Réserve naturelle, ça donne quand même une image de marque qui déteint sur le reste [...] c'est un territoire qui valorise et qui est valorisé par la Réserve* » [E37-C1].

Pour le Pays d'Olmes, cette présence démontre aussi une démarche de qualité de la part du territoire : « *Moi j'ai dit c'est super d'avoir une Réserve naturelle pour le Pays d'Olmes et pour le Pays Cathare parce-que ça a quand même un impact touristique comme on est un peu sur la tendance écologique ça donne un cachet une qualité au territoire, ça veut dire qu'on protège, qualitativement on est présent [...]* » [E9-C2] ; « *ça me fait penser au PAH [C'est-à-dire dans les missions, les actions ?] beh dans tout en fait on est quand même sur un périmètre qui est limité, on a une mission de protection, de valorisation de sensibilisation et même les cibles aussi donc ouais c'est quelque chose de prestigieux d'avoir ce genre de label* » [E23-C2].

La proximité de la Réserve naturelle avec la carrière d'exploitation de Talc et le bon déroulement des différentes actions entreprises par l'une et par l'autre donne aussi une bonne image d'un territoire alliant préservation et activité économique : « *Le challenge tel que je l'ai compris c'est que justement la création de cette RNR puisse se faire de manière pragmatique avec l'existence de la carrière de Trimouns notamment dans le cadre du découpage territorial. Et pour moi c'est la possibilité pour ce territoire de faire valoir qu'on peut concilier protection environnementale du point de vu de la biodiversité et paysagère avec l'activité économique* » [E13-C2].

La présence de la RNR MSB atteste aussi de l'image d'un territoire préservé : « *On est dans un territoire qui fait attention à son environnement qui veut le valoriser et ça donne l'image d'un territoire préservé globalement* » [E32-C3] ; « *ça peut être positive au niveau du tourisme mais positif aussi en terme de nature protégée tout ça, de bonne image* » [E2-C2].

3. 2. 5. 2. Un atout pour le département de l'Ariège

La présence de la RNR MSB est aussi vue par les acteurs du tourisme comme un élément cohérent dans le positionnement de l'Ariège sur son côté nature et préservé: « *Pour moi c'est vraiment dire en Ariège on a ça, c'est plutôt l'image du département de l'Ariège préservée* » [E18-C2]; « *Ah oui parce-qu'elle conforte le positionnement du département qui est quand même de beaucoup misé sur son environnement naturel ces paysages grandioses [...] parce-qu'être sur ce positionnement et ne jamais pouvoir montrer clairement une réalité derrière ça n'aurait pas de sens donc c'est quelque chose qui le renforce je pense* » [E19-C2].

3. 3. La RNR MSB comme un outil faisant prendre conscience aux locaux de la richesse de leur territoire

Le troisième élément pouvant être considéré comme un « effet Réserve » se retrouve dans le fait que la Réserve naturelle soit un outil pouvant rapprocher les locaux de leur territoire. Nous l'avons vu, les locaux n'ont pas forcément une bonne image de leur territoire, ou ne sont pas forcément conscients de la richesse qu'il contient. La Réserve naturelle pourrait donc, dans ce cas, leur permettre de mieux leur faire connaître leur territoire, de mieux le regarder et donc de l'apprécier : « *Les locaux ils ont l'habitude d'y être sur le territoire donc on le voit plus on est habitué, il faut toujours un regard extérieur pour dire « attendez qu'est-ce que c'est beau ce que vous avez là »* [E26-C1]; « *Il y a souvent ce sentiment des fois en Ariège qu'on est jamais à la hauteur ou pas aussi bien que les autres et cette démarche là c'est une façon prouver que c'est reconnu quoi, qu'il y a une valeur et je trouve que c'est important* » [E19-C2].

3. 3. 1. Un support pédagogique pour la jeunesse Ariègeoise

Elle pourrait d'abord être un support pédagogique pour les jeunes Ariègeois(e)s : « *Il faudrait que ça soit un outil pédagogique de découverte pour scolaires tout ça* » [E8-C3]; « *J'espère déjà que tous les enfants d'Ariège passeront par-là déjà, ça serait merveilleux* » [E1-C1], et ceci pour plusieurs raisons :

D'abord, pour leur faire connaître et apprécier le territoire : « *On a plein de gamins qui ne connaissent pas l'environnement dans lequel ils vivent et s'il y a une Réserve il faut qu'en priorité ça touche les enfants, il faut sensibiliser sur tout ça [...] puis tu touches les enseignants, les animateurs, puis c'est eux qu'on doit sensibiliser sur notre territoire à leur montrer qu'il y a des choses à faire quoi [...] au moins les écoles et les collèges, Montferrier, Fougax, Bélesta pour que eux ils apprécient leur territoire* » [E15-C3]; « *Voilà amener les écoles de Lavelanet à Montségur ça coute trois fois rien et ça peut être intéressant, je suis sûr que la moitié des élèves de Lavelanet ils savent pas ce que c'est qu'un grand tétras* » [E21-C3].

Le dispositif peut aussi leur permettre de les sensibiliser et les éduquer aux problématiques environnementales : « *Ce qu'il faut faire c'est se servir de cet espace là qui est protégé pour sensibiliser le jeune public qui par la suite vont devenir des adultes, s'ils sont déjà sensibilisés dans le respect de l'environnement beh plus tard ça va donner des adultes qui vont faire attention* » [E22-C3] ; « *ça serait bien à mon souhait que ça aille plus loin, qu'on devienne un peu le phare du Pays d'Olmes dans ce domaine-là, si on peut faire découvrir ça aux collèges aux écoles de proximité ainsi de suite et s'il y a des messages à faire passer c'est à eux quoi avec des classes vertes des trucs comme ça, après je suis conscient que ça peut pas se faire comme ça mais si ça pouvait déboucher sur ça ça serait génial quoi* » [E28-C1].

3. 3. 2. La RNR pour redécouvrir le territoire

Le dispositif peut aussi permettre aux locaux de découvrir ou de mieux connaître leur territoire et les richesses qu'il contient.

En ce sens, la Réserve peut permettre de voir le territoire avec une nouvelle approche : « *Je suis très content d'avoir quelqu'un de compétent qui nous fasse découvrir la nature puisqu'en mis promenant depuis 60 ans j'avais pas vu la moitié des animaux qu'il m'a présenté* » [E1-C1] ; « *Et puis ça permet aussi à certains de découvrir, c'est clair que quand tu t'en va avec des gens qui connaissent les plantes etc. tu la découvres autrement. Ceux qui se donne la peine de s'ouvrir au monde beh ça peut leur permettre de découvrir leur montagne autrement* » [E6-C1] ; « *ça permet peut-être aux locaux qui sont habitué aux lieux de prendre conscience qu'ils habitent un endroit..ça leur permet peut-être de redécouvrir leur secteur avec des yeux différents* » [E5-C2].

3. 3. 3. Une volonté de rendre les locaux ambassadeurs de leur territoire

Avec ce dispositif, il y a une volonté des acteurs institutionnels et des partenaires de faire des locaux les ambassadeurs de leur territoire grâce à leur appropriation de la Réserve: « *Beh je le vois avec les habitant(e)s et les intervenants il se sont euh j'ai l'impression qu'ils sont porte-paroles et ambassadeurs de la Réserve donc oui je pense qu'il y a des retombées positives parce-que les habitant(e)s se sont appropriés la Réserve* » [E10-C3] ; « *Si on veut que nos gamins ils véhiculent une image positive du territoire il faut leur montrer* » [E15-C3].

Il faut noter que ces trois « effets Réserve » sont attendus dans le temps et ne sont pas actuels dans le cas de la RNR MSB. Aussi, ces trois « effets Réserve » atteste d'une prise de conscience de la part des acteurs de l'intérêt de la présence de la RN sur leur territoire ce qui favorise, son acceptation et au-delà son appropriation.

Les « effets Réserve » dans le cas de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy :

1. Un outil qui crée des liens...

- sociaux au sein du village grâce à la dynamique que le dispositif amène
- et territoriaux grâce à son mode de gestion intégratif

2. Un outil de développement territorial

- Un élément d'attractivité touristique pour Montségur et pour le Pays d'Olmes et sa dynamique de projet
- Un outil de marketing territorial
- Mais une crainte de l'effet pervers lié au classement

3. Un outil faisant prendre conscience aux locaux de la richesse de leur territoire

- Un outil pédagogique pour le jeune public
- Un classement permettant de redécouvrir le territoire
- Un volonté de rendre les locaux ambassadeurs de leur territoire à travers leur appropriation du dispositif de protection

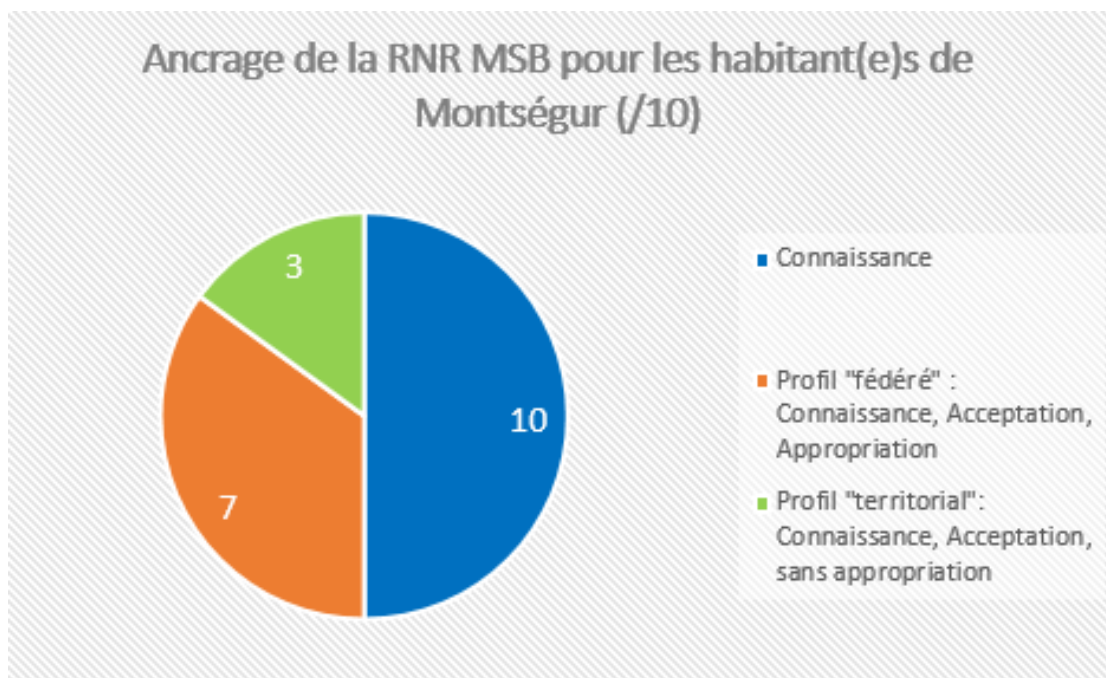
4. Bilan : Quid de la connaissance, de l'acceptation et de l'appropriation de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy par les acteurs du territoire

Ce bilan se base sur les profils d'acteurs définis par Clara Therville. Pour rappel, le profil « fédéré » est une position selon laquelle la personne reconnaît l'intérêt et l'apport de la RNR pour son territoire, et implique donc une acceptation ainsi qu'une appropriation. Le profil « territorial » implique une acceptation du dispositif, même s'il impose des contraintes. Il ne fait en revanche pas l'objet d'une appropriation particulière. Le profil « environnemental » induit une acceptation du dispositif dans le cas où elle remplit ses missions, la personne est principalement convaincue par la protection de l'environnement. Le profil « contraint » implique, dans le cas présent, une non connaissance, une non acceptation et une non appropriation du dispositif au regard des contraintes trop importantes qu'elle fait peser sur les pratiques de l'usagers.

4. 1. Par catégories d'acteurs

4. 1. 1. Habitant(e)s du village de Montségur

4. 1. 1. 1. Résultats



Pour cette catégorie d'acteurs, la présence de la Réserve est connue, cependant le dispositif en lui-même et son fonctionnement ne l'ai que très peu. En revanche, les résultats montrent que la RNR MSB est plutôt bien perçue par les habitant(e)s de Montségur car une majorité d'entre eux se l'approprie, les autres l'acceptent tout de même. Il s'agit de la catégorie pour laquelle le dispositif est le mieux perçu au regard du nombre supérieur de personnes ayant le profil « fédéré ».

Ce résultat contribue à réfuter notre deuxième hypothèse selon laquelle l'acceptation et l'appropriation du dispositif par les habitant(e)s pouvaient être freinées par la réglementation contraignant les usages déjà existants sur l'espace classé. En effet, bien que la réglementation ait été citée comme contraignante, elle ne semble pas être un frein à l'acceptation et à l'appropriation du dispositif pour cette catégorie d'acteurs. Elle est globalement comprise par les habitant(e)s et le manque d'appropriation s'explique plutôt par un faible intérêt pour la montagne et/ou par une connaissance et une pratique antérieure au classement du territoire.

Ils contribuent aussi à nuancer notre troisième hypothèse visant à dire que les locaux ne voyaient pas vraiment l'utilité de classer leur territoire en tant que RNR. Il semblerait que cela ne soit pas vraiment le cas au regard du nombre de personnes s'appropriant le dispositif. Celui-ci permet, entre autre, de protéger et de valoriser le territoire mais aussi de dynamiser la commune ainsi que de redécouvrir le territoire ; autant de raisons pouvant contribuer à l'appropriation du dispositif par les locaux.

La RNR MSB semble donc bien perçue et plutôt ancrée sur son territoire local, représenté par la commune de Montségur.

4. 1. 1. 2. Recommandations

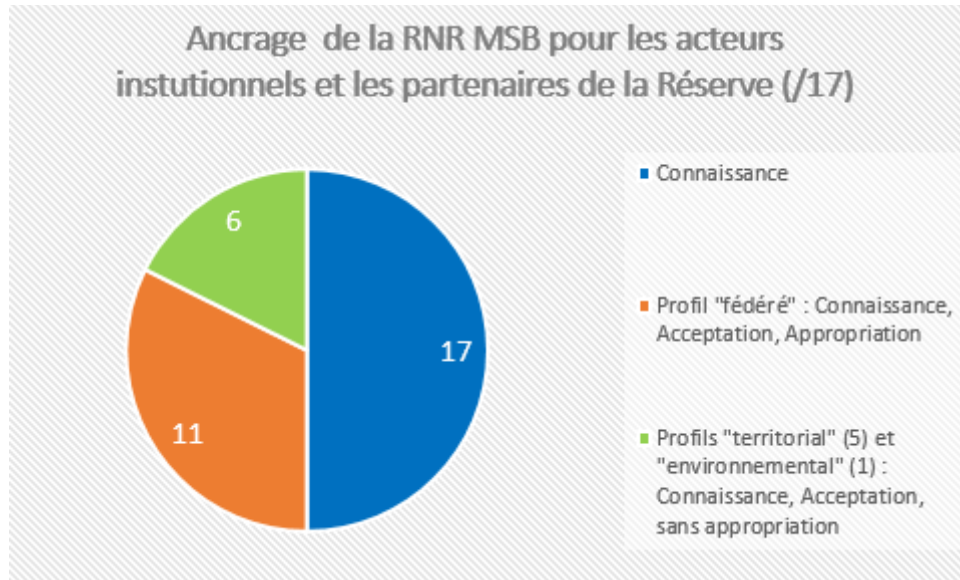
Bien que la Réserve naturelle semble ancrée sur la commune, des efforts seront à faire pour accentuer ce sentiment positif ainsi que pour fédérer les autres habitant(e)s de Montségur.

Il peut être préconisé d'accentuer la communication sur le village pour inciter les Montségurien(ne)s à venir aux animations et à s'intéresser au dispositif.

Dans le même sens, l'organisation de réunions de présentation aux locaux des travaux effectués par la Réserve naturelle, par saisons ou par grands cycles, pourrait contribuer à rendre le dispositif moins abstrait, à le faire davantage connaître et à favoriser son appropriation locale. L'organisation par la Réserve d'un événement ponctuel reconduit chaque année autour d'une thématique liée à la nature pourrait aussi contribuer à fédérer les habitant(e)s présent(e)s à l'année et favoriser l'appropriation grâce à la convivialité.

4. 1. 2. Acteurs institutionnels et partenaires de la RNR MSB

4. 1. 2. 1. Résultats



Pour cette catégorie d'acteurs, la présence de la RNR MSB est connue principalement grâce à l'activité professionnelle et ceci de façon plutôt récente. Le fonctionnement du dispositif est aussi plutôt connu dans ses grandes lignes et bien perçu, même s'il ne fait que peu l'objet d'une appropriation.

Les résultats avancés ici confirment notre troisième hypothèse selon laquelle les acteurs institutionnels et les partenaires de la Réserve pourraient manifester une bonne acceptation et appropriation en raison de l'élaboration du projet de territoire du Pays d'Olmes. En effet, pour eux, le dispositif représente un avantage pour le territoire et pour son environnement. Les cinq profils « territorial » et le profil « environnemental » peuvent s'expliquer par le caractère récent du dispositif mais aussi par les contraintes qu'imposent les choix de gestion aux structures.

La RNR MSB semble être, pour cette catégorie d'acteurs, plutôt bien perçue et voie d'être ancrée.

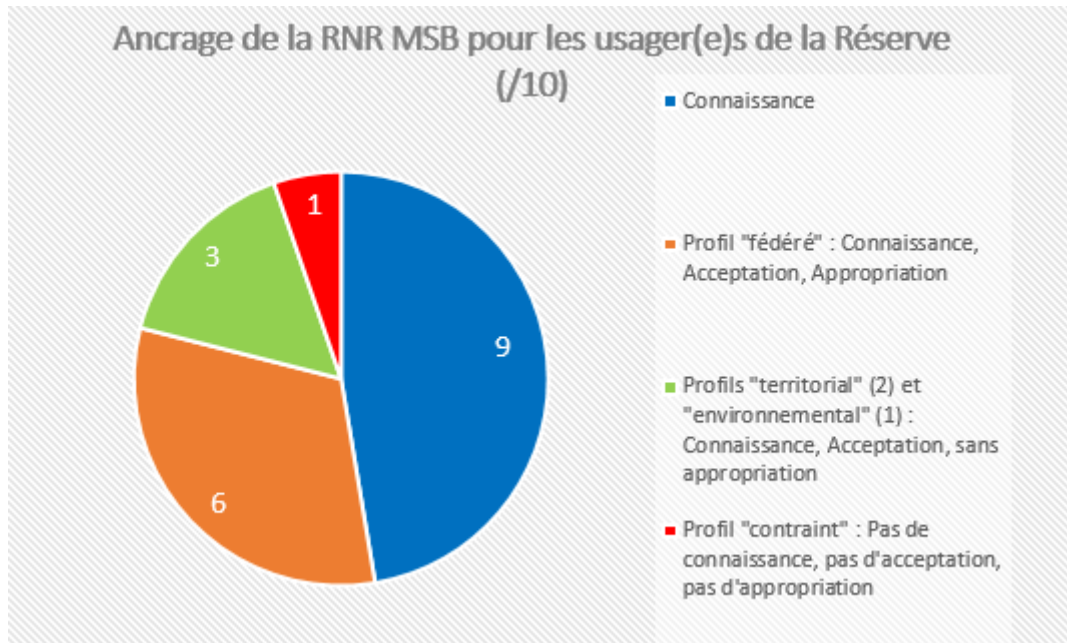
4. 1. 2. 2. Recommandations

Pour améliorer l'ancrage territorial de cette catégorie d'acteur, il est préconisé de se rendre visible sur le territoire en étant présent aux événements organisés, en donnant des informations grâce à un stand pour présenter la Réserve naturelle et expliquer la démarche, tout en proposant des animations de découverte de la nature.

Organiser des réunions de présentation de la Réserve, de ses missions, de ses intérêts ainsi que du personnel dans les différentes communes environnantes de Montségur pourrait aider à la faire connaître voire même à enclencher des actions en partenariat.

Aussi, il paraîtrait pertinent d'aller à la rencontre du public du territoire (écoles, maisons de retraites, associations etc.) pour expliquer les missions et intérêts de la Réserve, présenter le travail effectué, dans l'objectif de la faire connaître plus largement.

4. 1. 3. Usager(e)s de l'espace classé en Réserve naturelle



4. 1. 3. 1. Résultats

Pour la catégorie des usager(e)s, l'existence de la Réserve n'est pas systématiquement connue, et le dispositif de gestion en lui-même ne l'est que très peu.

La catégorie des usager(e)s semble être celle pour laquelle le dispositif est le moins bien perçu en raison des contraintes qu'il impose au niveau des pratiques : quatre personnes ne se l'approprient pas. Ceci confirme une partie de notre deuxième hypothèse selon laquelle la réglementation qu'impose le classement en Réserve peut être un frein à l'appropriation du dispositif pour les usager(e)s du territoire de montagne, classé.

Pour cette catégorie d'acteurs, le dispositif de la RNR MSB n'est que tout juste bien perçu et semble encore difficilement ancré.

4. 1. 3. 2. Recommandations

Cette catégorie d'acteur étant la plus sceptique vis-à-vis du dispositif, un effort particulier est à fournir sur le terrain de la Réserve naturelle mais aussi au point d'accueil et d'ancrage de celle-ci.

Les opérations de maraudage visant à aller à la rencontre des usager(e)s pour leur présenter la démarche de la Réserve pourraient être accentuées pour sensibiliser le plus de personnes possible.

Le rôle de la maison de la Réserve pourrait être aussi renforcé en captant plus d'usager(e)s grâce à des portes ouvertes et à des animations réalisées dans la maison de la Réserve.

Sur le terrain, la création d'un sentier pédagogique explicatif de l'intérêt des milieux pourrait favoriser l'appropriation du dispositif.

Ce serait aussi le cas avec la création et le placement de panneaux explicatifs de la réglementation, afin qu'il n'y ait pas uniquement que des interdictions.

Aussi, mettre en place un partenariat pédagogique avec les écoles du Pays d'Olmes pourrait contribuer à sensibiliser les usager(e)s ou les futur(e)s usager(e)s à l'intérêt de la présence de la Réserve naturelle sur leur territoire.

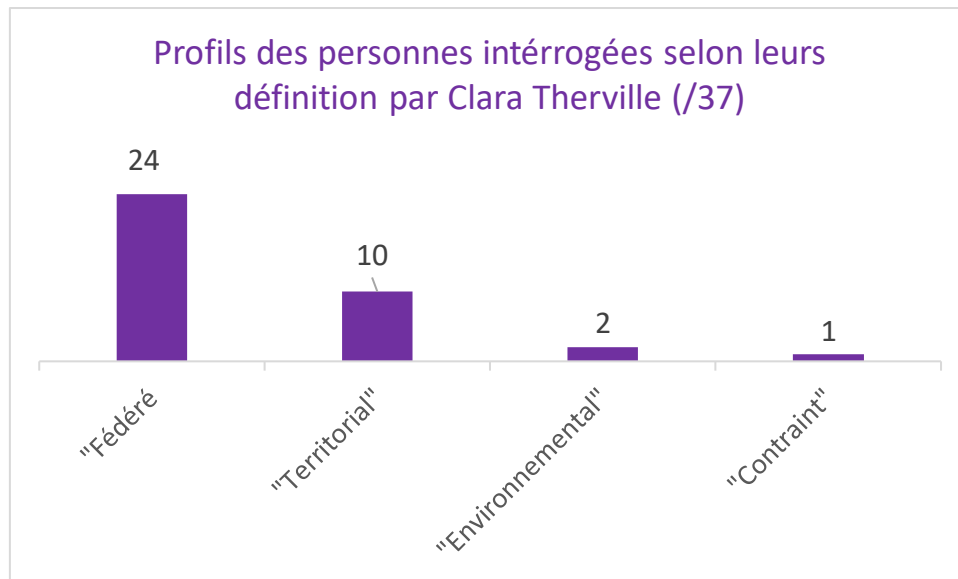
Deux constat se posent alors de manière générale :

D'abord, nous avons vu que le dispositif Réserve Naturelle Régionale n'était que peu connu des personnes interrogées mais que la plupart d'entre elles l'acceptaient tout de même, voire se l'approprièrent dans certains cas. Nous pouvons ainsi dire que la non connaissance du dispositif ne semble pas être un frein à l'acceptation et à l'appropriation de celui-ci.

Deuxièmement, l'ancrage territorial de la RNR MSB est encore faible en raison de son caractère récent, ce qui confirme notre première hypothèse. Cependant, la catégorie pour laquelle elle est la plus marquée est celle des habitant(e)s du village de Montségur ce qui n'avait pas du tout été pensé au départ.

4. 2. En somme

Le graphique suivant illustre les différents profils mis en avant dans l'étude ainsi que leur nombre. Cette dernière étant réalisée en se basant sur l'avis de trente-sept personnes, le résultat suivant est à prendre avec précaution au regard de la méthodologie d'enquête utilisée.



Toutes catégories confondues, la majorité des personnes est représentée par le profil « fédéré », ce qui est un constat positif bien qu'il soit étonnant. En effet, les hypothèses formalisées au regard du double contexte territorial de la RNR MSB ne laissaient pas présager une si bonne acceptation et appropriation du dispositif de protection du patrimoine naturel. Ce résultat montre que même si le dispositif n'est pas très connu et récent il semble retenir l'attention des personnes interrogées. Il constitue même un outil plein de perspectives pour l'avenir pour elle-même mais aussi pour le territoire. C'est ensuite le profil « territorial » qui est le plus représenté, sans surprise, même s'il aurait pu être pensé qu'il le soit plus. Les profils « environnemental » et « contraint » ont été que peu représentés mais montrent tout de même les réticences présentes liées aux dispositifs de protection du patrimoine naturel ainsi que vis-à-vis de la réglementation qu'elle implique.

Malgré un constat positif, des efforts seront à fournir pour accentuer l'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy sur son territoire en développant la connaissance du dispositif, la reconnaissance de la présence de la Réserve ainsi que l'acceptation et l'appropriation du dispositif par le plus grand nombre d'acteurs.

Conclusion et apprentissages du stage

Ce travail peut permettre de conclure sur le niveau d'ancrage territorial de la RNR MSB en le qualifiant d'encore faible mais en devenir. En effet, le caractère récent du dispositif en fait une entité connue dans le cadre professionnel par des personnes travaillant dans le domaine de l'environnement où des personnes ayant été impliquées dans le projet de classement. La RNR MSB est en revanche peu connue du grand public, c'est-à-dire des touristes et des habitants du Pays d'Olmes. Bien que l'intégration territoriale de la Réserve soit plutôt marquée localement pour les Montségurien(ne)s, cette connaissance encore intimiste du dispositif est un frein à son ancrage territorial sur l'ensemble du Pays d'Olmes. La non connaissance du dispositif de protection du patrimoine naturel, le contexte flou dans lequel il s'insère et l'absence de retombées visibles pour le territoire contribue aussi à une faible appropriation des acteurs bien que n'empêchant pas son acceptation. Un développement de la communication et de l'information sur la Réserve et sur le dispositif devrait permettre d'améliorer cet ancrage avec le temps.

Autre que la connaissance, les représentations sociales de l'espace et du dispositif RNR peuvent favoriser mais aussi freiner cet ancrage territorial. Les représentations ont été mise en avant grâce aux notions d'acceptation et d'appropriation qui, nous le rappelons, sont des éléments clés de réussite de l'ancrage territorial.

La contrainte réglementaire qu'impose le dispositif ainsi que la peur de la mise sous cloche peuvent être définis comme les deux principaux freins de l'appropriation, bien qu'ils puissent expliquer dans certains cas aussi la non acceptation. Cependant, les éléments identifiés dans le cadre de cette étude comme étant des freins à l'ancrage territorial semblent être largement surmontables dans le temps. En effet, l'ouverture de la maison de la Réserve dans le village de Montségur, le réaménagement du refuge de Pratmau en tant qu'antenne de la RNR ainsi que le développement de la communication et de l'information ne pourront qu'accroître sa connaissance et donc son intégration territoriale. Il faut aussi noter que le contexte local et intercommunal ainsi que les intérêts différents qu'ils portent pour la RNR MSB ne semblent pas être contradictoires et constituer un frein pour son ancrage territorial en Pays d'Olmes et au-delà.

En revanche, la mission principale d'une RNR étant connue et clairement identifiée comme une entité permettant de protéger le patrimoine naturel, elle se définit comme un élément favorisant l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection tous acteurs confondus.

Les trois « effets Réserve » mis en avant dans le cas de la RNR MSB semblent également favoriser son acceptation ainsi que son appropriation. Elle favorise les liens sociaux et territoriaux ce qui est particulièrement bien perçu autant au niveau local qu'intercommunal. Elle permet ensuite de valoriser le territoire à travers une image de qualité liée à la protection de l'environnement et à son intégration dans le projet de territoire du Pays d'Olmes. Dernièrement, elle permet de rapprocher les locaux de leur territoire.

Nous pouvons donc dire que l'autre élément favorisant cette acceptation et cette appropriation est la prise de conscience de la part des acteurs de l'intérêt de la présence d'une RN sur le

territoire autant pour le coté social, que pour la protection du patrimoine que pour sa valorisation.

En somme, les bases de la RNR MSB semblent être solidement posées et elle tend à réussir son pari qui consiste à prendre en compte son ancrage territorial dès ses prémices. Elle semble en effet être en bonne voie pour être connue, reconnue et pour avoir un réel rôle sur le territoire du Pays d'Olmes. Son mode de gestion intégratif semble être un élément particulièrement déterminant et pertinent dans le lancement en bonne voie de ce dispositif récent.

Le cas de l'ancrage territorial de la RNR MSB illustre donc l'acceptation sociale et l'appropriation des dispositifs de protection du patrimoine naturel qui sont souvent pris entre un contexte local et un contexte plus global, dans lesquels différents intérêts et objectifs se manifestent. Il montre l'importance de prendre en compte les intérêts de chaque acteur pour aboutir à une gestion pertinente d'un espace protégé dans un intérêt partagé pour le territoire ainsi que pour ses acteurs.

Les apports de ce stage ont été multiples. En ce qui concerne les apports professionnels, j'ai d'abord pu développer des compétences relationnelles en m'intégrant dans une petite équipe de travail dont le fonctionnement était basé sur la confiance et l'entraide, dans laquelle les missions étaient à la fois distinctes mais aussi interconnectées, nous étions donc toujours tous et toutes en contact. J'ai ainsi pu prendre un rythme professionnel dans une équipe montrant une réelle considération pour mon travail. J'ai aussi appris à gérer l'organisation d'évènements tels que les animations nature, en prenant les réservations et en étant en interaction avec l'animateur de la Réserve pour cela.

Ce stage m'a aussi permis de bien prendre connaissance du contexte de gestion d'une Réserve Naturelle Régionale, et de m'immerger complètement dans la vie d'une structure dédiée à la gestion du patrimoine naturel, que ça soit pour les animations et leur organisation, qu'en participant à des suivis scientifiques ou encore à des réunions avec les partenaires.

Il m'a aussi permis de développer des compétences d'accueil, de sensibilisation et d'information auprès des visiteurs de la maison de la Réserve, ce qui a initié de moments de partage et de transmission de connaissances. J'ai aussi pu représenter la Réserve naturelle, auprès des acteurs partenaires mais aussi avec toutes les autres personnes rencontrées dans le cadre de l'étude et des animations nature.

J'ai également pu développer mes compétences en terme d'organisation et de gestion de projet notamment pour la réalisation de l'étude, qui impliquait des prises de rendez-vous, des déplacements, mais aussi pour la gestion du temps.

J'ai choisi ce stage d'abord car il prenait place dans une Réserve naturelle, dispositif auquel je porte un intérêt de par sa double vocation de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Je l'ai aussi choisi pour une deuxième raison ; j'aspirais à ce qu'il contribue à mon appréhension du cadre professionnel lié au développement de projets dans le domaine de l'environnement. C'est une attente à laquelle il a répondu car je pense avoir cerné, de par mon immersion dans le

contexte territorial de la Réserve, le processus d'élaboration, de mise en place et de suivi d'un projet territorial. Ma mission m'a également conduite à m'intégrer dans un groupe de travail de développement territorial dans une Communauté de Commune. Ceci a été une réelle chance pour pouvoir appréhender le fonctionnement d'une collectivité territoriale telle que celle-ci, dans l'optique d'en tirer des conclusions pour l'entrée dans la vie professionnelle. Cette expérience m'aura confirmé une volonté de travailler pour la valorisation des ressources d'un territoire en alliant développement territorial et tourisme de qualité. La suite de mon VSC s'inscrit dans cette optique puisque ma deuxième mission va consister à conceptualiser et à structurer le pôle éducatif du futur musée de Montségur, qui aura vocation à présenter les différentes richesses du territoire. Ce projet se fera en collaboration avec le PAH ainsi que la CCPO et la RNR MSB pour créer une dynamique commune au niveau du Pays d'Olmes.

Cette mission a permis d'appréhender réellement les tenants et aboutissants de la « gestion sociale de l'environnement » à travers les rencontres, dialogues et collaborations avec les différents acteurs de ce territoire. Elle confirme personnellement l'intérêt d'une complémentarité entre les disciplines humaines et scientifiques pour la gestion de l'environnement. Le contexte particulier lié à la création et à la gestion de cette Réserve naturelle m'a aussi conforté dans l'idée que le discours peut être un outil particulièrement pertinent pour appréhender des objets subjectifs tel que l'ancrage territorial.

Personnellement, le plus grand apport de ce stage réside dans le fait qu'il m'a fait découvrir la montagne, sa pratique, son climat, son dénivelé, ses paysages ainsi que les milieux et espèces y étant liés. Je ne la connaissais que par le biais de la pratique du ski, je me suis alors rendu compte que la montagne regorge de spécificités qui en font un territoire à part, très intéressant, autant au niveau social que naturel. Les nombreuses randonnées et nuits en refuge ou tente m'ont permis de m'immerger dans une nature sauvage et impressionnante, immersion qui fait m'a d'autant plus fait prendre conscience de l'intérêt de la préserver. J'ai aussi pu participer à diverses opérations scientifiques de terrain qui m'ont permis de mieux appréhender le travail des naturalistes et d'en cerner les intérêts, mais aussi de mieux connaître le patrimoine naturel Pyrénéen.

Ce stage a donc été très apprécié et considéré comme très enrichissant autant professionnellement que personnellement.

Bibliographie

❖ Articles et ouvrages scientifiques

BONNEMAISON J. (1981), Voyage autour du territoire. *Espace géographique*, p249-262.

CANS C. (2002), Les Réserves naturelles en 45 ans et deux mouvements : évolution, involution. *Revue juridique de l'environnement*, p551-588.

CHEVALIER, J., FREMONT A., HERIN R., ET RENARD, J. (1984), *Géographie sociale*. Masson, Paris, 387p.

DI MEO G. (1998), De l'espace aux territoires : éléments pour une géographie des concepts fondamentaux de la géographie, *L'information Géographique*, p99-110.

DI MEO G. (1991), *L'Homme, la société, l'espace*, Antropos, Paris.

DI MEO, G. (2008), Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Regards sur le patrimoine industriel, Actes du colloque de Poitiers. Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser, 12-14 septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut. Geste éditions, Poitiers-Châtelleraut, France, p87-109.

GILBERT A. (1986), L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie, *L'Espace géographique*, n°1, p57-66.

JODELET, D. (1989), *Les représentations sociales*. PUF, France, Paris.

Kaufmann, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris.

LASLAZ, L., C. GAUCHON, M. DUVAL-MASSALOUX, HERITER S. (2010), Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux, EDYTEM, Chambéry, France, 269p.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Editions Academia Bruylant, Collection Anthropologie prospective, 54p.

NIFLE R. (2006), *Territoires de destination, les apports du tourisme de valeur*, Journal Permanent de l'Humanisme.

RAFFESTIN C, AURIAC F. BRUNET R. (dir.) (1986), Ecogénèse territoriale et territorialité, *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, p. 175-185.

THERVILLE C. (2013), *Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des Réserves naturelles de France*. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale, 423p.

THERVILLE C., MATHEVET R. (2014), *La solidarité écologique illustrée*, Montpellier.

WADDELL E. (1976), Valeurs religieuses et rapports homme-milieu. Perspectives de l'écologie culturelle anglo-américaine, *Protée*, p11-17.

❖ Autres références

Ariège –Industrie-Textile, rebondir ou mourir, 26/01/2006, la dépêche, Thierry BRIGAUDEAU.

Article L.332-1 du code de l'environnement.

Contribution socio-économique des Réserves Naturelles à leur territoire, approche descriptive pour l'observatoire des RN, élaboration d'indicateur de référence, (Septembre 2013), RNF, Groupe Territoire et Développement Durable.

Diagnostic d'Ancrage Territorial, Réserve Naturelle Nationale du Bagnas.

Diagnostic d'Ancrage Territorial de la Réserve Naturelle Nationale « Michel Brosselin » de Saint-Denis du Payré, (décembre 2018), LPO.

L'ancrage territorial des Réserves Naturelles de métropoles et d'île de France.

Montségur_Opération Grand Site_Notre argumentaire.

Plaquette de présentation du projet et d'appel à financement, Développement d'un outil de suivi de l'ancrage territorial des Réserves Naturelles, RNF, Commission Territoires et Développement Durable.

Résultats du sondage « J'aime ma Réserve et vous ? », (décembre 2018), Réserve Naturelle Haute Chaîne du Jura.

RNR du Massif du Saint-Barthélémy, (2018), Plan de gestion, Association des Naturalistes de l'Ariège, Alzens, 209p.

❖ Sources internet

Site internet de l'Association des Naturalistes de l'Ariège : <https://ariegenature.fr/>

Site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes : <http://www.paysdolmes.org/>

Site internet de la Marie de Montségur : <http://www.montsegur.fr/>

Site internet du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Hers et de ses affluents : <http://www.smaha-hers.fr/la-vallee-de-l-hers/le-bassin-versant.html>

Liste des sigles

ANA : Association des Naturalistes de l'Ariège

CCPO : Communauté de Communes du Pays d'Olmes

CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

Commission TDD : Commission Territoire et Développement Durable

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement

GP : Groupement Pastoral

OGS : Opération Grand Site

OLT : Objectif à Long Terme

OO : Objectif Opérationnel

Op : Opérations

OT : Office du Tourisme

PAH : Pays d'Art et d'Histoire

RN : Réserve Naturelle

RNC : Réserve Naturelle de Corse

RNF : Réserve Naturelle de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

RNR MSB : Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélemy

RNV : Réserve Naturelle Volontaire

Tableau de bord EEC : Evaluation de l'Etat de Conservation

VCS : Volontariat Service Civique

| |
|--|
| <p>I. NIVEAU D'ACCEPTATION DE LA RNR DU MASSIF DU SAINT-BARTHELEMY PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE DU PAYS D'OLMES</p> |
| <p>1. Cadre général : Définition et utilité d'une « Réserve Naturelle » (RN) <i>Pour vous, qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle ? Et à quoi sert-elle ?</i></p> |
| <p>2. Niveau de connaissance de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du massif du Saint-Barthélemy</p> <p>❖ Représentations de la RNR du massif du Saint-Barthélemy</p> <p><i>Quand je vous dis « Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint Barthélémy » qu'est-ce que cela vous évoque ?</i></p> <p>❖ Connaissance de l'existence de la RNR du massif du Saint-Barthélemy et biais d'information</p> <p><i>Connaissez-vous la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, comment l'avez-vous connu ?</i></p> <p>❖ Classement de la RNR du massif du Saint-Barthélemy et fonctionnement</p> <p><i>Avez-vous été mis au courant du projet de classement en RNR avant que celui soit effectif ? Si oui, de quelle(s) manière(s) ? Quelle a été votre réaction en l'apprenant ?</i></p> <p><i>Connaissez-vous les raisons pour lesquelles cette zone a été classée en tant que RNR ? Si oui, développez</i></p> <p><i>Savez-vous quelle structure a décrété le classement de cette zone en tant que RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, laquelle est-elle ?</i></p> <p><i>Administrativement, savez-vous comment a été créé et comment est gérée la Réserve ? Si oui, développez</i></p> <p><i>Financièrement, savez-vous comment fonctionne la Réserve ? Si oui, développez</i></p> <p>❖ Missions générales de la RNR du massif du Saint-Barthélemy</p> <p><i>Selon vous, quelles sont les principales missions de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Qu'en pensez-vous vis-à-vis de votre activité et/ou de vos intérêts ?</i></p> |

❖ Actions de la RNR du massif du Saint-Barthélemy

Selon vous, quelles sont les actions mises en place par la RNR pour mener à bien ces missions ? Qu'en pensez-vous vis-à-vis de votre activité et/ou de vos intérêts ?

❖ Gestionnaires : Images, compétences, sentiment d'écoute et rôles

Connaissez-vous les organismes gestionnaires de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, quels sont-ils ?

Pour vous, quels sont leurs rôles respectifs ?

Comment décririez-vous la position des gestionnaires de la RNR du massif du Saint-Barthélemy vis-à-vis de votre activité et/ou de vos intérêts ?

Que pensez-vous de leur présence (visibilité) sur le territoire protégé ?

❖ Réglementation

Avez-vous connaissance de la réglementation qui s'applique sur le territoire de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, considérez-vous qu'elle a un impact sur votre activité et/ou vis-à-vis de vos intérêts ? Pourquoi ?

Si non, pour quelle(s) raison(s) pensez-vous ne pas la connaître ?

Savez-vous par quels moyens cette réglementation spécifique est-elle contrôlée sur le territoire protégé ? Si oui, développez

❖ Statut scientifique de la RNR et choix de gestion

Pour vous, la RNR a-t-elle un caractère scientifique prépondérant ? Si oui, pourquoi ? Si non, pour vous, quel est-il ?

Avez-vous connaissance des choix de gestion qui ont été faits par les gestionnaires de la RNR du massif du Saint-Barthélemy pour protéger son patrimoine naturel ? Si oui, comment les appréciez-vous vis-à-vis de vos intérêts ?

❖ Limites de la RNR

Je vous invite à décrire le périmètre de la RNR du massif du Saint-Barthélemy sur cette carte

❖ Patrimoine naturel à protéger

Connaissez-vous le patrimoine naturel de la RNR du massif du Saint-Barthélemy (espèces de faune et de flore, milieux naturels etc.) qui a justifié son classement ? Si oui, développez

❖ Outils de mise en valeur de la RNR du massif du Saint-Barthélemy

*Avez-vous été sensible à la communication qui a été réalisée par la Réserve (calendrier de l'ANA, plaquette RNR, articles dans la presse locale, communication dans le village de Montségur) ? **(Pour les enquêté(e) s des catégories 1 et 3)***

*Souhaiteriez-vous être informé régulièrement des actions menées par la RNR ? **(Pour les enquêté(e) s des catégories 1 et 3)***

Trouvez-vous que la RNR soit suffisamment identifiable sur son territoire ? Pourquoi ?

Avez-vous des attentes particulières quant à l'identification de la RNR sur le territoire ? Préférence pour une visibilité plutôt forte ou plutôt modérée ?

⇒ Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer la visibilité de la RNR dans ce sens ?

**II. NIVEAU D'APPROPRIATION DE LA RNR DU MASSIF DU SAINT BARTHELEMY
PAR LES ACTEURS DU PAYS D'OLMES**

1. Niveau de reconnaissance de la valeur ajoutée de la RNR du Massif du Saint Barthélémy sur le territoire du Pays d'Olmes

❖ Niveau d'importance de la RNR du massif du Saint-Barthélemy pour protéger le patrimoine naturel

Pour vous, est-ce que sans la RNR le patrimoine naturel serait tout aussi protégé ? Pourquoi ?

❖ Accueil et animation de la RNR **(Pour les enquêté(e) s des catégories 1 et 3)**

Avez-vous déjà entendu parlé ou participé à des animations natures organisées par la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, qu'en avez-vous pensé ? Si non, pourquoi ?

De quelles manières aimeriez-vous pouvoir découvrir la RNR du massif du Saint-Barthélemy ?

Aimeriez-vous que des thématiques particulières soient abordées dans les animations proposées par la RNR du massif du Saint-Barthélemy (ex : botanique, faune et flore des Pyrénées, lecture de paysage etc.) ? Pourquoi ?

- ➔ Faire une présentation de la démarche de conception de la stratégie d'accueil de la RNR pour introduire la question

Qu'attendez-vous des lieux d'accueil expressément dédiés à la RNR du massif du Saint-Barthélemy situé au village (maison de la Réserve) et sur la Réserve (refuge de Pratmau) ?

- └ *Espaces conviviaux avec possibilité d'y passer un moment, lieux de passage pour avoir des informations, lieux de partage de connaissance ?*

❖ **Un « effet Réserve » sur le territoire ?**

D'après vous, y-at-il eu des retombées positives ou négatives sur votre territoire suite à la création de la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?

Pensez-vous que la présence de la RNR du massif du Saint-Barthélemy sur le territoire du Pays d'Olmes puisse être un élément d'attractivité touristique pour celui-ci ? Pourquoi ?

- └ *Informations et diffusions médiatiques, sensibilisation*

⇒ *Quels sont vos attentes à ce sujet, avez-vous des suggestions à faire ?*

2. Niveau d'intégration locale de la RNR du massif du Saint-Barthélemy au territoire du Pays d'Olmes

❖ **Niveau de considération des interdépendances entre la RNR et son territoire**

Pensez-vous que la RNR soit intégrée au territoire du Pays d'Olmes et dans sa dynamique de projet ? Pourquoi ?

❖ **Implication dans les projets du territoire (Question à poser uniquement aux enquêté(e)s de la catégorie 2)**

Participez-vous aux différents projets qui incluent la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? (OGS, UNESCO, Montségur 2020, Natura 2000, Gestion du bassin de l'Hers) ?

Pour quelles raisons ?

❖ **Partenariats (Idem)**

Seriez-vous disposé à élaborer des projets communs avec la RNR du massif du Saint-Barthélemy ? Si, oui avez-vous des idées à suggérer ?

└ Notamment sur le volet pédagogie/sensibilisation aux enjeux environnementaux de la Réserve et du territoire, à destination du jeune public ?

❖ Rayonnement de la RNR du massif du Saint-Barthélemy à diverses échelles

Comment considérez-vous la reconnaissance actuelle de la Réserve sur le territoire du Pays d'Olmes, au niveau départemental, régional et national ?

⇒ *Avez-vous de suggestions à faire pour améliorer ce point ?*

3. Représentation et usages de l'espace protégé (Partie à ne pas aborder si l'enquêté(e) n'est pas usager(e) de la Réserve)

❖ Evolution du lieu

Si vous avez fréquenté le site avant son classement en RNR, avez-vous noté une évolution ? Si oui, dans quel sens ? Quel est votre ressenti par rapport à cela ?

❖ Niveau d'attachement au site classé

Aimez-vous particulièrement vous rendre sur le site protégé ? Pourquoi ?

❖ Fréquentation

A quelle fréquence vous y rendez-vous ?

❖ Raisons de venir sur la RNR du massif du Saint-Barthélemy et usages

Quelles sont les raisons qui motivent vos déplacements sur la Réserve ?

└ *Interroger l'image du massif du Saint-Barthélemy*

Quelles pratiques y adoptez-vous ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Table des illustrations et des cartes

| | |
|---|-----|
| Figure 1: Ruines du château de Montségur, avril 2019..... | 7 |
| Figure 2: Territoire de la CCPO, source : site internet de la CCPO..... | 10 |
| Figure 3: Limites de la RNR MSB ainsi que celles de l'OGS | 11 |
| Figure 4: Vue aérienne du lac de Montbel prise lors d'un vol en ULM, août 2019..... | 12 |
| Figure 5 : Niveaux d'organisation du plan de gestion, source : plan de gestion RNR MSB | 19 |
| Figure 6: Aménagement de la maison de la Réserve, juillet 2019..... | 22 |
| Figure 7: Refuge de Pratmau et son réaménagement, juillet et août 2019 | 23 |
| Figure 8: Localisation de la Cabane de Pratmau sur la Réserve et de la Maison de la Réserve au village..... | 23 |
| Figure 9 : Les 4 profils cognitifs des acteurs définis par Clara Therville, source : DAT RNN du Bagnas..... | 34 |
| Figure 10: Phases de la réalisation de la mission de stage..... | 34 |
| Figure 11: Vue aérienne de la carrière de Talc de Trimouns prise lors d'un vol en ULM, août 2019 | 61 |
| Figure 12: Vue sur le Pic du Soularac depuis le Pic du Saint-Barthélémy, mai 2019 | 101 |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Sommaire | 1 |
| Remerciements | 2 |
| Avant-propos..... | 3 |
| Introduction..... | 4 |
| Partie I. Présentation du contexte territorial | 6 |
| 1. Le village de Montségur : Capitale du catharisme mais encore ?..... | 6 |
| 2. Le Pays d’Olmes : Entre richesses territoriales, difficultés sociaux-économiques et dynamique de projet | 8 |
| 2. 1. Le territoire | 8 |
| 2. 2. Les acteurs et opérations majeures..... | 9 |
| 3. La Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy : Un concentré des Pyrénées cogéré de façon concertée | 13 |
| 3. 1. Présentation générale du dispositif Réserve Naturelle Régionale | 13 |
| 3. 2. Présentation de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy et de ses missions | 14 |
| 3. 3. Contexte de gestion de la Réserve Naturelle du Massif du Massif du Saint-Barthélémy | 16 |
| 3. 3. 1. Structures gestionnaires de la RNR MSB..... | 16 |
| 3. 3. 2. Mode de gestion de la RNR MSB | 17 |
| 4. Un Volontariat Service Civique portant sur le rayonnement de la Réserve sur son territoire..... | 20 |
| Partie II. Réflexions et applications | 25 |
| 1. Un ancrage territorial questionné à travers deux visions du dispositif de protection du patrimoine naturel : Problématique et hypothèses | 25 |
| 2. Méthodologie de travail | 30 |
| 2. 1. Etat de l’art et choix de la méthodologie de recueil des données | 30 |
| 2. 2. Conception du guide d’entretien et orientation donnée | 31 |
| 2. 3. Echantillon et phase terrain | 32 |
| 2. 4. Méthodologie d’analyse et de mise en avant des résultats..... | 33 |
| 2. 5. Posture d’enquête..... | 35 |
| Partie III. L’ancrage territorial de la RNR MSB pris entre un contexte communal et local et un contexte intercommunal de développement territorial | 36 |
| 1. Evaluation de la reconnaissance de la RNR MSB..... | 36 |
| 1. 1. Evaluation de la connaissance de l’existence de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint Barthélémy | 36 |

| | |
|--|----|
| 1. 1. 1. Une entité peu connue par le grand public | 36 |
| 1. 1. 2. Un début de reconnaissance de la RNR MSB | 37 |
| 1. 2. Evaluation de la connaissance du dispositif de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy | 38 |
| 1. 2. 1. Fonctionnement de la RNR..... | 38 |
| 1. 2. 1. 1. Administration et financement | 38 |
| 1. 2. 1. 2. Gestion de la Réserve naturelle | 39 |
| 1. 2. 2. Classement du territoire en RNR | 41 |
| 1. 2. 3. Périmètre du dispositif de protection du patrimoine naturel | 43 |
| 1. 2. 4. Missions de la RNR MSB..... | 44 |
| 1. 2. 5. Actions réalisées dans le cadre des missions | 45 |
| 1. 2. 6. Patrimoine naturel de la Réserve..... | 46 |
| 1. 3. Mise en valeur de la RNR MSB | 46 |
| 1. 3. 1. Des partenariats à envisager | 46 |
| 1. 3. 2. Faire connaître la RNR MSB..... | 47 |
| 1. 3. 2. 1. Un effort à faire en terme de communication et d'information..... | 47 |
| 1. 3. 2. 2. Présenter la démarche RNR auprès des publics du Pays d'Olmes | 48 |
| 1. 3. 3. L'importance du côté humain | 48 |
| 1. 3. 4. Moyens de communication préconisés..... | 49 |
| 1. 3. 5. Améliorer l'identification de la RNR sur le terrain..... | 50 |
| 1. 3. 6. Les animations nature comme vecteurs de visibilité de la RNR MSB | 52 |
| 2. Les représentations et leurs influences sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif de protection du patrimoine naturel | 54 |
| 2. 1. Perceptions de l'espace sans le classement en Réserve | 54 |
| 2. 1. 1. Un site préservé caractérisé par sa beauté | 54 |
| 2. 1. 2. Des pratiques de l'espace indépendamment du classement | 54 |
| 2. 1. 3. Un attachement et une appropriation de la montagne | 55 |
| 2. 1. 4. Un espace déjà reconnu de par la présence du Pic du Saint-Barthélémy | 56 |
| 2. 1. 5. Une perception de la montagne comme étant un espace de liberté appartenant à tout le monde | 56 |
| 2. 2. Perceptions du dispositif de protection du patrimoine naturel | 57 |
| 2. 2. 1. Des perceptions sans impact sur l'acceptation et l'appropriation du dispositif..... | 57 |
| 2. 2. 2. Des perceptions du dispositif favorisant son acceptation et son appropriation | 58 |
| 2. 2. 3. Des perceptions pouvant être un frein à l'appropriation du dispositif | 62 |
| 3. Quels « effets Réserve » dans le cas de la RNR MSB ?..... | 69 |
| 3. 1. La RNR MSB comme une entité créant du lien territorial et social | 69 |

| | |
|---|----|
| 3. 2. La RNR MSB comme outil de développement territorial dans le cadre du projet de territoire du Pays d’Olmes | 70 |
| 3. 2. 1. Une ressource à valoriser pour l’attractivité de Montségur..... | 71 |
| 3. 2. 2. La RNR comme illustration de la richesse du patrimoine naturel du Pays d’Olmes dans le cadre de son projet de territoire | 71 |
| 3. 2. 3. La RNR MSB pouvant devenir un élément d’attractivité touristique en elle-même..... | 74 |
| 3. 2. 4. Une crainte de l’effet pervers du classement | 74 |
| 3. 2. 5. Un outil de marketing territorial attestant d’une volonté de préservation de la nature..... | 76 |
| 3. 2. 5. 1. Un atout pour la commune de Montségur et pour le Pays d’Olmes | 76 |
| 3. 2. 5. 2. Un atout pour le département de l’Ariège | 77 |
| 3. 3. La RNR MSB comme un outil faisant prendre conscience aux locaux de la richesse de leur territoire | 77 |
| 3. 3. 1. Un support pédagogique pour la jeunesse Ariègeoise | 77 |
| 3. 3. 2. La RNR pour redécouvrir le territoire | 78 |
| 3. 3. 3. Une volonté de rendre les locaux ambassadeurs de leur territoire..... | 78 |
| 4. Bilan : Quid de la connaissance, de l’acceptation et de l’appropriation de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy par les acteurs du territoire..... | 80 |
| 4. 1. Par catégories d’acteurs..... | 80 |
| 4. 1. 1. Habitant(e)s du village de Montségur | 80 |
| 4. 1. 1. 1. Résultats | 80 |
| 4. 1. 1. 2. Recommandations..... | 81 |
| 4. 1. 2. Acteurs institutionnels et partenaires de la RNR MSB | 82 |
| 4. 1. 2. 1. Résultats | 82 |
| 4. 1. 2. 2. Recommandations..... | 82 |
| 4. 1. 3. Usager(e)s de l’espace classé en Réserve naturelle | 83 |
| 4. 1. 3. 1. Résultats | 83 |
| 4. 1. 3. 2. Recommandations..... | 83 |
| 4. 2. En somme | 84 |
| Conclusion et apprentissages du stage..... | 86 |
| Bibliographie..... | 89 |
| Liste des sigles | 91 |
| Annexe : Guide d’entretien..... | 92 |
| Table des illustrations et des cartes | 97 |
| Table des matières | 98 |

Résumé :

La protection de la nature est aujourd'hui de plus en plus prégnante et peut se matérialiser par le classement d'espaces selon différents statuts de protection. Cependant, ces classements s'opèrent sur des parties de territoire ayant une histoire, des pratiques préexistantes, et étant rattachés à une culture donnée. Le cas étudié ici est celui de la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Saint-Barthélémy, qui prend place dans un contexte territorial particulier. Ce contexte justifie la prise en compte de l'ancrage territorial de cette Réserve par ses gestionnaires. C'est dans ce cadre que ce mémoire questionne l'ancrage territorial de cet outil de protection, à travers l'appréhension de son acceptation sociale par les acteurs du territoire du Pays d'Olmes. Cet exemple permet de mettre en lumière certains leviers mais aussi certains freins de l'acceptation et de l'appropriation des dispositifs de protection du patrimoine naturel par les acteurs du territoire et montre l'intérêt d'une gestion intégrative des espaces naturels protégés.

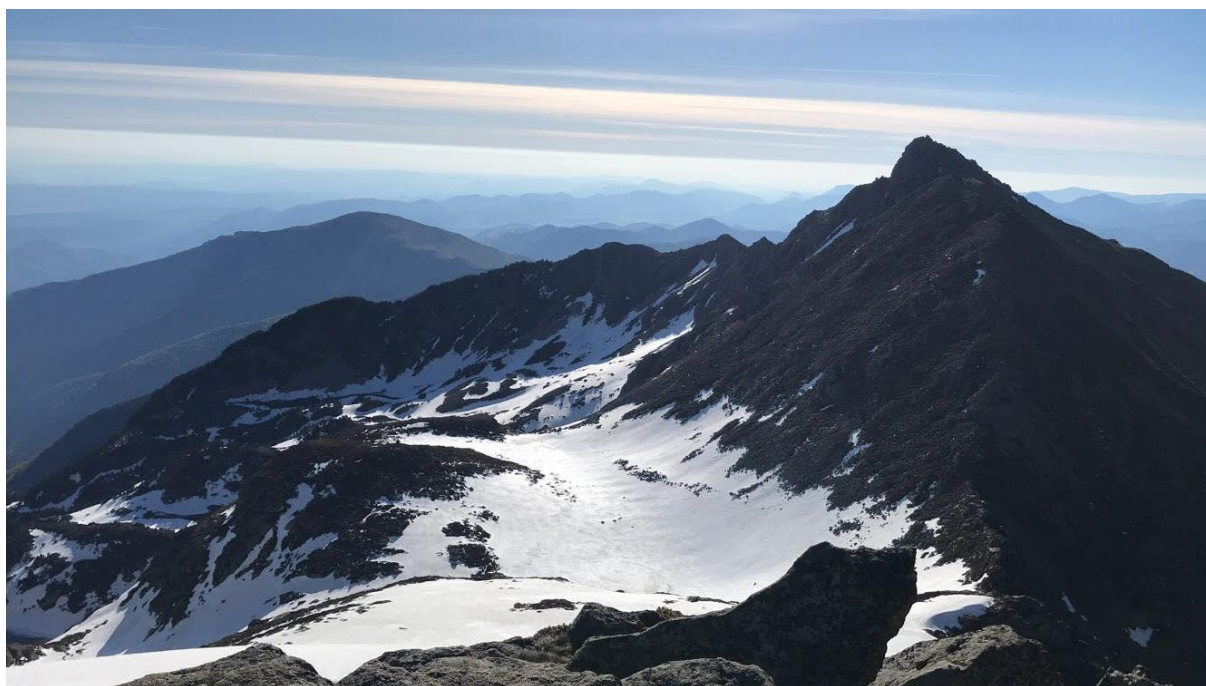


Figure 12: Vue sur le Pic du Soularac depuis le Pic du Saint-Barthélémy, mai 2019

Mots clés : Acceptation sociale, acteur, ancrage territorial, appropriation, dispositif de protection du patrimoine naturel, effet Réserve, Réserve Naturelle Régionale, territoire.